

2023 – 2024



Rapport
annuel



*Palais des congrès de **Montréal***

Table des matières

- 1 → **Mission et vision**
- 1 → **Déclaration de la présidente-directrice générale**
- 2 → **Lettres**
- 3 → **Message de la présidente du conseil d'administration**
- 4 → **Message de la présidente-directrice générale**
- 8 → **Faits saillants 2023-2024**
- 12 → **Revue de l'année**
- 54 → **Suivi du *Plan stratégique 2023-2027***
- 66 → **Utilisation des ressources**
 - 67 Ressources humaines
 - 72 Gestion des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service
 - 74 Ressources informationnelles
- 76 → **Gouvernance**
 - 77 Conseil d'administration
 - 93 L'équipe de direction au 31 mars 2024
- 96 → **Développement durable**
 - 97 Le fondement de la nouvelle mission
 - 99 Les actions environnementales
 - 102 L'engagement social
 - 103 La reddition de comptes en matière de développement durable
- 112 → **Autres exigences légales**
- 120 → **États financiers au 31 mars 2024**
- 148 → **Index des tableaux et des graphiques**

→ Mission

Contribuer à l'essor économique québécois et au progrès sociétal en favorisant l'échange du savoir et du savoir-faire, dans une perspective de développement durable.

→ Vision

Avoir un impact significatif sur le tourisme d'affaires et au sein des communautés en agissant de façon audacieuse, créative et innovante pour la transformation événementielle.

Déclaration de la présidente-directrice générale

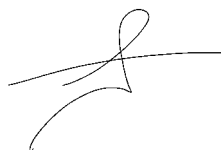
Les informations contenues dans le présent rapport annuel relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport annuel 2023-2024 de la Société du Palais des congrès de Montréal présentent fidèlement :

- la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques de la Société;
- les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats;
- des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans le rapport annuel de gestion 2023-2024 de la Société du Palais des congrès de Montréal ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2024.

À Montréal, le 21 juin 2024



Emmanuelle Legault
Présidente-directrice générale

Lettres

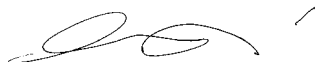
Lettre à la présidente de l'Assemblée nationale du Québec

Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Madame la Présidente,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société du Palais des congrès de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2024.

Veuillez recevoir, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.



Caroline Proulx
Ministre du Tourisme

Lettre à la ministre

Madame Caroline Proulx
Ministre du Tourisme
900, boulevard René-Lévesque Est,
bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5

Madame la Ministre,

Au nom du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal, j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'année financière du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Vous y trouverez les activités et les réalisations de la Société au cours de cette période, de même que les états financiers dûment audités.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma plus haute considération.



Josée Noiseux
Présidente du conseil d'administration

Message de la présidente du conseil d'administration

Cette année, la mise en œuvre du *Plan stratégique 2023-2027* a insufflé un nouvel élan à la Société du Palais des congrès de Montréal. Un élan qui l'a menée à faire des transformations importantes pour lui permettre d'innover et de demeurer parmi les chefs de file d'une industrie extrêmement compétitive.

Dotée dorénavant d'une mission et d'une vision dignes d'un centre des congrès du futur, la Société a mis en avant de nombreuses initiatives ambitieuses, faisant preuve de créativité dans l'établissement de façons de faire originales.

Un plan stratégique se développe sur le long terme. Or, la nouvelle vision basée sur la transformation événementielle s'exprime déjà dans l'ensemble des dimensions de l'organisation, des équipes aux infrastructures en passant par les événements.

Il aura fallu des efforts colossaux pour livrer le quotidien tout en passant à l'action pour assurer l'avenir. Je tiens à saluer Emmanuelle Legault, présidente-directrice générale de la Société, pour son leadership et pour son courage dans la mise en place de cette nouvelle vision qui prépare l'organisation à relever les défis futurs. L'ensemble des membres du conseil d'administration comme moi-même lui font pleinement confiance pour mener à bien la réalisation des objectifs fixés.

Unis dans le rayonnement du Palais et de la métropole

Si Montréal se classe depuis des années en tête des villes accueillant des événements associatifs, c'est grâce au travail de tout un écosystème. Assumant pleinement son rôle de moteur de l'essor économique et du progrès sociétal, la Société a partagé son nouveau plan stratégique avec ses partenaires. Leur adhésion sans équivoque nous confirme que nous sommes dans la bonne voie.

Je tiens tout particulièrement à remercier les Ambassadeurs du Palais des congrès de Montréal, dont l'expertise et l'intelligence favorisent le développement du Palais et du Québec. Nous sommes privilégiés de pouvoir les compter parmi nos partenaires qui croient en la mission de la Société.

Le Palais fait rayonner les talents d'ici auprès de la communauté mondiale tout en attirant les talents internationaux qui souhaitent se faire connaître sur le continent. Le Québec tout entier bénéficie donc des actions de ce lieu de rencontres et d'échanges qui agit en véritable pôle d'attraction.

Un avenir sous le signe de l'ambition

En obtenant d'excellents résultats en matière de retombées économiques, de l'ordre de plus de 311 millions de dollars, la Société a continué sa progression en 2023-2024. Avec des résultats en hausse par rapport à l'an passé (si l'on exclut les importantes retombées générées par la COP15), l'optimisme est de mise.

Année après année, la Société démontre de façon concrète son impact positif sur la communauté. Aujourd'hui, bien outillée, elle aspire à s'imposer parmi les meilleurs centres des congrès au monde, pour le plus grand bénéfice du Québec.

Je remercie les membres du conseil d'administration pour leur engagement sincère envers la Société, le partage de leur expertise et leur soutien indéfectible dans la réalisation de ses ambitions.



Josée Noiseux

Présidente du conseil
d'administration

Société du Palais des congrès
de Montréal

Message de la présidente-directrice générale

La Société du Palais des congrès de Montréal évolue au sein d'une industrie en pleine mouvance, partout sur la planète. Les destinations – qui pullulent – rivalisent de créativité et d'investissements pour s'imposer au sein du marché lucratif du tourisme d'affaires. Les clientèles plus jeunes ont des exigences différentes de celles qui les précédaient. Des préoccupations universelles telles que l'environnement et l'intelligence artificielle teintent les discours.

Le monde change, nous aussi. Pour faire face aux enjeux émergents, la Société a procédé cette année à une réelle introspection qui a mené à une transformation concrète de son organisation. L'adage nous dit qu'il faut réfléchir avant d'agir. En cette année de 40^e anniversaire de la Société, non seulement nous avons réfléchi, mais nous avons aussi agi en jetant les bases d'un centre des congrès digne de l'avenir.

S'affirmer en tant que vecteur de progrès social, économique et intellectuel pour Montréal et le Québec

Notre apport à la société québécoise s'avère plus large que les seuls revenus autonomes générés. Tel que le stipule notre *Plan stratégique 2023-2027*, nous avons un rôle à jouer à titre de vecteur de progrès social, économique et intellectuel au sein de la communauté. En accueillant 290 événements cette année, nous avons favorisé l'échange du savoir et du savoir-faire dans des domaines clés, tels que l'intelligence artificielle (IA) et la santé.

En effet, le plus important rassemblement consacré à l'IA au Canada a eu lieu au Palais à l'automne. L'événement ALL IN 2023 de Scale AI a attiré une foule de 1500 personnes souhaitant explorer les dernières avancées technologiques, tisser des liens avec les acteurs de notre communauté et discuter d'IA éthique.



En cette année de 40^e anniversaire de la Société, **non seulement nous avons réfléchi, mais nous avons aussi agi en jetant les bases d'un centre des congrès digne de l'avenir.**

Plusieurs personnalités politiques de haut niveau se sont déplacées pour y participer au Palais. Par ailleurs, le Palais a également accueilli le congrès mondial du Conseil international des infirmières en juillet. Quelque 4 900 personnes venues du monde entier ont pris part à cinq jours de rencontres, de débats et d'échanges sur des questions d'actualités de cette profession. On peut dire que le Palais a été au cœur de l'action en 2023-2024!

En matière de retombées économiques, nous avons connu une excellente année, totalisant des revenus de plus de 311 millions de dollars. De plus, nous avons accueilli 15 congrès internationaux au cours de l'année, pour revenir au niveau d'activité prépandémique.

Réaliser des chantiers importants dignes d'une organisation tournée vers l'avenir

Pour répondre aux défis actuels et futurs, le statu quo n'était pas une option. La transformation en profondeur de notre organisation s'est révélée la seule avenue possible pour conserver notre place en tête de peloton. Nous sommes prêts à répondre aux enjeux d'aujourd'hui et à anticiper ceux de demain, de manière novatrice, efficace et centrée sur le développement durable.

Au cœur de cette évolution, le *Plan de transformation numérique* constitue un levier indispensable pour maintenir l'attractivité du Palais et contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques récemment définis. En effet, l'actualisation des infrastructures technologiques et événementielles du Palais aura un impact important et direct sur le taux d'occupation des espaces, sur l'augmentation des revenus autonomes et sur l'accroissement des retombées économiques pour l'ensemble de la société québécoise.

En analysant notre modèle financier, en nous assurant d'une réelle efficacité organisationnelle, et en mettant l'accent sur l'amélioration continue de notre équipe engagée avec la direction dans cette réflexion, nous avons recentré nos opérations autour de nos deux cœurs de métier: le démarchage des événements et l'accueil de ces événements au Palais. Cela a mené au regroupement des opérations au sein de deux vice-présidences, soit celle du Développement des affaires et des alliances stratégiques et celle des Événements et de l'expérience client. Cette transformation a notamment entraîné cinq nominations en interne, une reconnaissance de l'expertise exceptionnelle du personnel du Palais.

Dans le cadre de ce processus, nous avons entamé la réflexion visant à réviser le modèle d'affaires, avec pour objectif le retour à l'équilibre budgétaire. Mais au-delà des améliorations sur le plan administratif, nous avons placé le client au centre de notre réflexion de façon à mettre en place une expérience événementielle digne de ce nom. Les congrès d'envergure en personne ont encore leur raison d'être puisqu'ils offrent des occasions uniques de transfert de connaissance, d'échanges et de réseautage. Or, la jeune génération participant à ces congrès recherche de nouvelles expériences à valeur ajoutée, une façon de justifier les déplacements et l'empreinte carbone correspondante.

En parallèle à une intégration naturelle, réfléchie et pertinente du virtuel comme pratique normalisée, nous nous devons d'accompagner nos visiteurs dans leur quête de sens, leur soif d'expérimentation et leur désir d'échanger et de se lier avec les autres et leur environnement. C'est ce que nous avons accompli en créant quatre nouveaux espaces multicognitifs informels qui font désormais partie du renouveau de l'expérience vécue au Palais. Qu'il s'agisse de se détendre à

l'ombre d'une majestueuse baleine à bosse, de nouer des contacts dans l'ambiance feutrée d'une station de ski, de discuter dans un décor naturel aux paysages à couper le souffle ou d'explorer la richesse du tourisme autochtone, les visiteurs se plaisent dans ces cadres novateurs, dont l'offre a été entièrement repensée jusque dans l'élaboration de menus thématiques.

La transformation événementielle touche le client sur l'ensemble de son parcours au Palais. Outre les espaces informels, nous avons eu le plaisir de collaborer avec MT Lab dans la création de la première Vitrine d'innovations en tourisme. Accessible gratuitement au public dans la galerie commerciale du Palais, la Vitrine présente Montréal au fil d'un parcours d'installations multisensorielles et interactives. Une façon avant-gardiste de positionner la métropole comme plaque tournante de l'innovation touristique, tant auprès des congressistes internationaux que des citoyens montréalais!

Agir de manière responsable envers notre environnement, notre communauté et nos visiteurs

Depuis plusieurs années, la Société a choisi de faire de la durabilité un élément essentiel de son modèle d'affaires, de son action communautaire et de son image de marque institutionnelle. Pour refléter cet engagement, la perspective de développement durable a été intégrée à la nouvelle mission de la Société.

L'expression de cette volonté se retrouve également dans la publication cette année de notre *Plan d'action de développement durable 2023-2028*, dans lequel nous nous sommes dotés d'une ambitieuse ligne de conduite à long terme en ce qui a trait au développement durable. En plus

d'actions concrètes entreprises en interne dans le but de diminuer notre empreinte environnementale, nous souhaitons jouer un rôle actif dans la conscientisation de nos partenaires de l'industrie événementielle et de nos clients.

La réouverture de notre toit vert – avec une expansion majeure des installations affectées à l'agriculture urbaine et à la recherche – constitue l'une de nos grandes réalisations de l'année en matière de développement durable. Sur une superficie impressionnante de 35 000 pieds carrés (3 250 mètres carrés), cette initiative reflète notre engagement continu à promouvoir des pratiques durables et à collaborer au verdissement de Montréal.

Un geste à la fois, la Société contribue à bâtir un avenir plus durable. Nous sommes très fiers du chemin parcouru, mais demeurons pleinement conscients que nous devons toujours en faire plus à ce chapitre.

S'ouvrir sur la communauté pour mieux rayonner à l'international

Le Palais des congrès bénéficiant d'une position géographique enviable au cœur de la métropole, nous souhaitons faire résonner, en nos murs, la vitalité d'une ville célébrée mondialement pour son savoir-être et son savoir-faire. En offrant aux congressistes le meilleur de Montréal et du Québec, nous les encourageons à prolonger leur déplacement d'affaires en séjour d'agrément.

Cette ouverture sur Montréal et le Québec, nous la réalisons en travaillant étroitement avec nos partenaires TKNL et Maestro Culinaire, qui participent grandement à cette démarche de concert avec notre équipe. Nous partageons le même objectif: créer des événements exprimant une

« montréalité » qui marquent la mémoire de visiteurs venus des quatre coins de la planète. Qu'ils en soient ici remerciés.

Mille mercis également aux Ambassadeurs du Palais qui jouent un rôle crucial dans notre développement. Nous leur tirons notre chapeau devant leur dévouement et leur engagement à attirer des événements d'envergure à Montréal. Nous sommes particulièrement reconnaissants envers le Pr Hany Moustapha, Ambassadeur émérite, président du Club des Ambassadeurs de 2017 à 2023 et instigateur du Comité stratégique multi-sectoriel, pour son soutien indéfectible au fil des ans. Un grand merci également à la Pr^e Catherine Morency qui a accepté de reprendre le flambeau à titre de présidente du Club des Ambassadeurs. Sa contribution sera sans nul doute tout aussi exceptionnelle!

C'est ainsi qu'en travaillant main dans la main avec nos différents partenaires d'affaires, nos Ambassadeurs et nos chercheurs, nous consolidons notre ancrage au sein de la communauté locale tout en participant activement au rayonnement international de Montréal et du Québec.

Dans un autre ordre d'idées, s'ouvrir à notre communauté veut aussi dire s'adapter à un environnement qui change. Comme nombre de nos voisins, la Société a dû mettre en place de nouvelles mesures pour faire face à la croissance de l'itinérance au centre-ville de Montréal. Bien que l'itinérance soit un problème de société plus grand que nous, nous avons été proactifs pour trouver des solutions pérennes à cet enjeu dans le but d'offrir un lieu sécuritaire à toutes les personnes qui fréquentent le Palais. Déjà, les actions que nous avons mises en place en collaboration avec des organismes communautaires ont un impact positif sur la situation.

Recevoir des événements cadrant avec les préoccupations de la communauté

Afin de contribuer concrètement à l'avancement de la société québécoise, nous poursuivons nos efforts de démarchage avec l'ambition de faire venir au Palais des événements pertinents dans des domaines clés pour notre communauté. L'avenir s'annonce prometteur puisqu'en 2023-2024, nous avons confirmé la venue dans les années à venir de 343 événements, parmi lesquels on compte 31 congrès dans des domaines de pointe.

Alors que l'année de notre 40^e anniversaire tire à sa fin, nous demeurons résolument tournés vers l'avenir, animés par la ferme intention d'accueillir les visiteurs en quête d'expériences inédites dans le cadre d'événements transformateurs traitant des grands enjeux universels.



A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Emmanuelle Legault

Présidente-directrice
générale

Société du Palais des
congrès de Montréal



Faits saillants 2023-2024



→ Salon international de l'Auto
de Montréal 2024.
© PBL Photography

	2024	2023*
Activités		
Événements tenus	290	300
Ententes conclues	343	298
Participants et visiteurs	776 896	773 773
Nuitées	175 655	183 472
Retombées économiques ¹	311 025 203 \$	426 532 896 \$
Résultats des activités		
Revenus autonomes	32 101 613 \$	58 325 152 \$
Frais d'événements et d'exploitation	42 188 545 \$	64 441 388 \$
Taxes municipales et scolaires	9 350 294 \$	9 765 812 \$
Frais financiers	2 924 122 \$	4 456 666 \$
(Déficit)/Excédent de l'exercice	(3 686 439 \$)	2 700 604 \$
Situation financière		
Actifs financiers	94 301 634 \$	160 190 259 \$
Actifs non financiers (excluant immobilisations corporelles)	3 479 397 \$	3 526 383 \$
Immobilisations corporelles	174 058 491 \$	178 395 213 \$
Dette à long terme	77 341 358 \$	139 618 125 \$
Remboursement de la dette à long terme	62 357 114 \$	18 161 686 \$
Excédent cumulé	69 933 997 \$	73 620 436 \$
Subvention du gouvernement		
Dépenses nettes d'exploitation	0 \$	0 \$
Fonctionnement (taxes municipales, scolaires et autres)	20 374 265 \$	22 704 699 \$
Immobilisations corporelles	5 516 147 \$	7 893 837 \$
Terrains	0 \$	2 519 284 \$
Autres subventions	0 \$	0 \$
Subvention totale	25 890 412 \$	33 117 820 \$
Revenus autonomes par catégorie		
Congrès	11 085 426 \$	39 010 201 \$
Conférences, réunions et galas (CRG)	5 271 914 \$	5 152 467 \$
Expositions	10 468 344 \$	10 139 204 \$
Stationnement	1 627 858 \$	1 833 541 \$
Autres	2 956 188 \$	1 618 812 \$
Intérêts	691 883 \$	570 927 \$
Revenus autonomes totaux	32 101 613 \$	58 325 152 \$

* Les résultats de l'année financière 2023 s'expliquent par la tenue de la COP15, un événement hors-norme qui a généré des revenus et des retombées économiques extraordinaires.

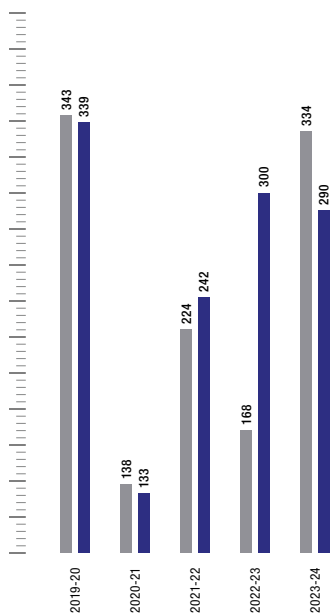
¹ Estimation des recettes émanant des touristes d'affaires venus du Québec et de l'extérieur de la province.

Événements tenus au cours de l'année financière 2023-2024

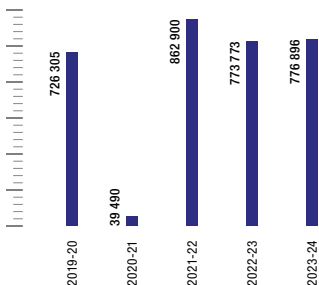
Type d'événement	Nombre	Participants	Nuitées	Retombées économiques
Congrès internationaux	15	42 034	91 860	151 005 288 \$
Congrès américains	6	8 536	19 206	29 781 468 \$
Congrès canadiens	8	16 994	34 869	42 939 926 \$
Congrès québécois	7	53 334	28 434	55 753 571 \$
Expositions commerciales	15	36 288	—	10 036 640 \$
Expositions publiques	34	503 547	—	21 508 310 \$
Réunions diverses	145	56 881	1 286	—
Événements spéciaux	39	44 383	—	—
Réceptions	21	14 899	—	—
Total	290	776 896	175 655	311 025 203 \$

TOTAL DES ÉVÉNEMENTS DE 2019-2020 À 2023-2024

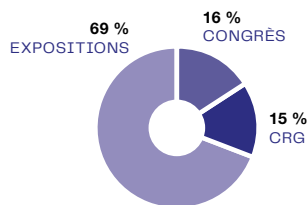
■ CIBLÉS ■ RÉELS



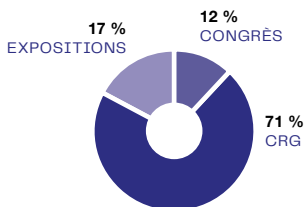
TOTAL DU NOMBRE DE PARTICIPANTS DE 2019-2020 À 2023-2024



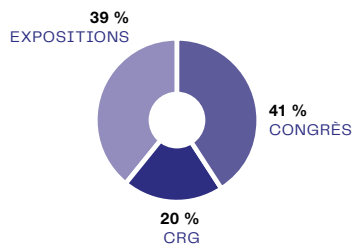
RÉPARTITION DU NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS PAR MARCHÉ EN 2023-2024



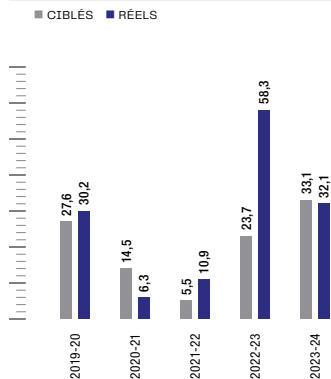
RÉPARTITION DES ÉVÉNEMENTS PAR MARCHÉ EN 2023-2024



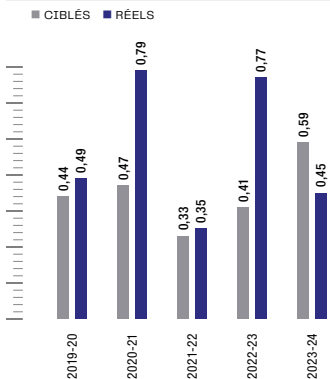
RÉPARTITION DES REVENUS ÉVÉNEMENTIELS PAR MARCHÉ EN 2023-2024



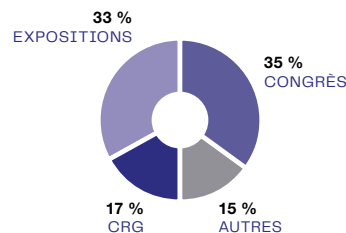
TOTAL DES REVENUS AUTONOMES (EN M\$) DE 2019-2020 À 2023-2024



TOTAL DES REVENUS AUTONOMES AU PI² DE 2019-2020 À 2023-2024



RÉPARTITION DES REVENUS AUTONOMES PAR MARCHÉ EN 2023-2024



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES (EN M\$) DE 2019-2020 À 2023-2024



NOMBRE TOTAL DE NUITÉES (EN MILLIERS) DE 2018-2019 À 2022-2023



Ententes conclues au cours de l'année financière 2023-2024

Type d'événement	Nombre	Participants	Nuitées	Retombées économiques
Congrès internationaux	12	25 250	70 700	100 465 196 \$
Congrès américains	6	10 800	24 301	40 046 199 \$
Congrès canadiens	7	8 200	19 680	23 886 536 \$
Congrès québécois	6	29 500	15 489	42 231 754 \$
Expositions commerciales	20	55 550	—	17 338 986 \$
Expositions publiques	32	333 334	—	13 940 237 \$
Réunions diverses	179	73 297	273	—
Événements spéciaux	54	69 019	—	—
Réceptions	27	24 087	—	—
Total	343	629 037	130 443	237 908 908 \$



Revue de l'année



→ Le Panorama.
© Palais des congrès de Montréal



LE PANORAMA





→ 40 ans d'impact sur la société québécoise

Le Palais des congrès de Montréal a été inauguré le 27 mai 1983.

Dès son ouverture, il s'impose comme le lieu emblématique de la métropole québécoise, étant l'hôte d'événements qui ont transformé des gens et inspiré des idées.



- 1 → La verrière du Palais des congrès de Montréal.
© Daph & Nico - Tourisme Montréal
- 2 → L'événement ALL IN 2023 de Scale AI. © Benoit Rousseau
- 3 → Le cocktail d'ouverture de la conférence PCMA EduCon 2023.
© Sébastien Roy

Grands enjeux, avancées scientifiques et technologiques, partage de connaissances, le Palais est source d'innovation depuis sa création. L'année 2023-2024 s'est donc déroulée sous l'égide du 40^e anniversaire d'une institution unique.

Cet anniversaire coïncidait avec le lancement du nouveau *Plan stratégique 2023-2027* de la Société.

Un Palais résolument tourné vers l'avenir a donc été mis en valeur au cours de cette année qui célébrait quatre décennies d'un apport considérable au développement de la société québécoise.



→ Depuis 40 ans,
une feuille de route
impressionnante

7,2
milliards \$
en retombées économiques

23,6
millions
de visiteurs

9 078
événements

Et des retombées intellectuelles
et sociétales inestimables.





40 ans d'histoire présentés au grand public

Afin de marquer cet anniversaire, une version « 40 ans » du logo du Palais a été développée pour signer toutes les actions du Palais en 2023-2024.

Des **oriflammes** arborant ce logo ont également été installées au centre-ville de Montréal, marquant ainsi le lien indestructible qui existe entre le Palais et sa communauté.

La Société a également réalisé une **murale** haute en couleurs mettant en valeur les faits saillants de son histoire riche en événements. Installée dans la galerie commerciale, elle a permis tant aux congressistes internationaux qu'aux passants de (re)découvrir des moments importants qui ont défrayé la chronique au cours des 40 dernières années.

1-3 → Murale, installée dans la galerie commerciale, mettant en valeur les grands moments du Palais des congrès depuis son ouverture en 1983.
© Palais des congrès de Montréal

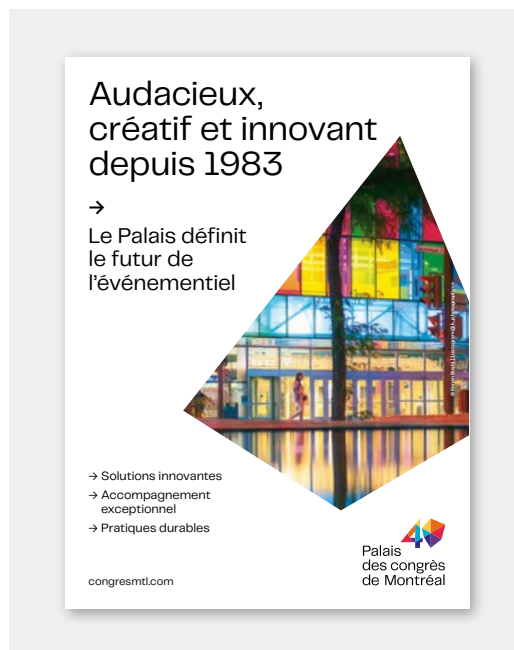
4 → Oriflammes soulignant le 40^e anniversaire du Palais sur le boulevard René-Lévesque à Montréal.
© Palais des congrès de Montréal



Audacieux, créatif et innovant depuis 1983

Le Palais définit le futur de l'événementiel

Longévité et innovation sont les signes distinctifs qui ont été mis en avant lors de la **campagne publicitaire** déployée au sein des marchés international, américain, canadien et local. Le Palais se positionne ainsi en tant que chef de file de l'industrie. C'était vrai il y a 40 ans, ce l'est encore aujourd'hui alors que le Palais, toujours à l'affût des tendances, a une longueur d'avance sur ses concurrents et peut ainsi définir l'avenir pour répondre aux besoins du client du futur.



Les 40 ans du Palais, au cœur des initiatives en communication interne

Il n'est pas de meilleur moyen pour cultiver la fierté et l'appartenance des employés que de célébrer ensemble les succès d'une organisation à l'occasion d'un anniversaire important.

La réalisation d'une **vidéo** – un vibrant témoignage d'anciens et d'actuels membres du personnel du Palais – a permis d'évoquer certains événements historiques d'une perspective personnelle et humaine.

Cette vidéo a été dévoilée à l'occasion de l'activité BBQ Reconnaissance du travail d'équipe qui a eu lieu en juin, puis diffusée sur les médias sociaux et dans l'infolettre du Palais. Cette activité estivale a d'ailleurs été l'occasion de reconnaître la longévité de certains membres de l'équipe, dont deux travaillent au Palais depuis 40 ans!

- 1 → Publicité du 40^e anniversaire du Palais.
© Palais des congrès de Montréal
- 2 → Vidéo de témoignages pour souligner le 40^e anniversaire du Palais.
© Palais des congrès de Montréal



La nouvelle expérience immersive *Nature vive*, un legs de la COP15

Fruit d'une collaboration avec National Geographic née dans le cadre de la 15^e Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15), l'exposition *Nature vive* d'**OASIS immersion** a pris l'affiche en février 2024. Présentée au cœur de la métropole, *Nature vive* vise à renforcer le désir d'agir pour respecter les engagements de la COP15 signés au Palais des congrès en décembre 2022, soit de protéger 30 % de tous les écosystèmes d'ici 2030.

Au programme, une expérience sensorielle au cœur de la nature, présentée comme jamais auparavant et conçue pour inspirer les visiteurs de tous âges à agir positivement face aux grands enjeux de la biodiversité. Véritable hommage à la faune, à la flore et à la richesse globale de notre planète, l'exposition met en vedette l'art numérique immersif à son meilleur, une scénographie thématique, ainsi que des zones informatives et éducatives.



→ Tel un cadeau d'anniversaire

Dans le cadre de la revalorisation de la collection d'œuvres d'art du Palais, l'œuvre *Sans titre* d'**Armand Vaillancourt** – nouvellement restaurée par l'artiste lui-même – a été réinstallée dans le Hall Viger en juin 2023.

Composée de six panneaux de chêne gravé, elle a été créée en 1983 dans le cadre de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics du gouvernement du Québec* et a constitué les premières portes de la salle 517 du Palais jusqu'à son agrandissement en 2002.

Témoin d'innombrables rencontres internationales d'envergure durant ces 20 années, cette œuvre d'une grande importance patrimoniale continuera d'accueillir les nombreux visiteurs du Palais au cœur de son hall public.

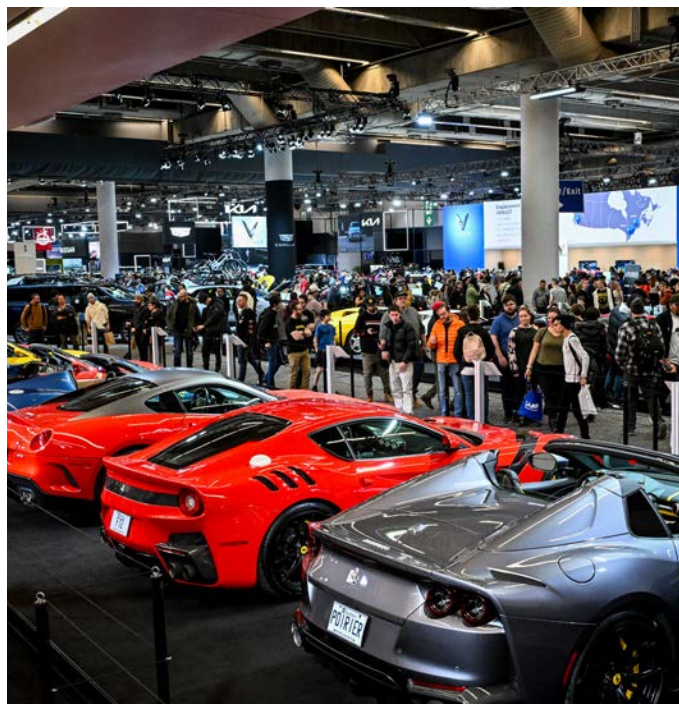
1 → *Nature Vive*, OASIS immersion.
© Jean-Philip Lessard

2 → Armand Vaillancourt devant son œuvre *Sans titre*.
© Palais des congrès de Montréal



Les foules se donnent rendez-vous au Palais

Voici quelques événements
qui se sont tenus au Palais
en 2023-2024.



- 1 → Congrès 2023 de la Société internationale de thrombose et d'hémostase (ISTH 2023).
© Palais des congrès de Montréal
- 2 → Salon national de l'habitation 2024.
© Palais des congrès de Montréal
- 3 → Salon du livre de Montréal 2023.
© Vjosana Shkurti
- 4 → Salon international de l'Auto de Montréal 2024.
© PBL Photography

Congrès d'envergure

- **Congrès 2023 de la Société internationale de thrombose et d'hémostase (ISTH 2023)**
Congrès international
Juin 2023
4 441 participants
- **Congrès mondial 2023 du Conseil international des infirmières à Montréal**
Congrès international
Juillet 2023
4 900 participants
- **Organization for Human Brain Mapping (OHBM) 2023 Annual Meeting**
Congrès international
Juillet 2023
2 850 participants
- **Forum InCyber 2023**
Congrès international
Octobre 2023
2 500 participants
- **Congrès international de neurologie**
Congrès international
Octobre 2023
2 100 participants
- **Regulatory Affairs Professionals Society – RAPS Convergence 2023**
Congrès américain
Octobre 2023
1 950 participants
- **2024 ACLA Annual Meeting – The American Comparative Literature Association, Inc.**
Congrès américain
Mars 2024
2 100 participants

Expositions publiques d'envergure

- **Comiccon de Montréal 2023**
Exposition grand public
Juillet 2023
65 000 visiteurs *
- **Salon du livre de Montréal**
Exposition grand public
Novembre 2023
88 000 visiteurs *
- **Salon international de l'Auto de Montréal 2024**
Exposition grand public
Janvier 2024
168 500 visiteurs
- **Salon du bateau de Montréal – Alliance de l'industrie nautique du Québec**
Exposition grand public
Février 2024
11 000 visiteurs
- **Salon du VR de Montréal – Association des commerçants de véhicules récréatifs du Québec**
Exposition grand public
Mars 2024
33 000 visiteurs
- **Salon national de l'habitation**
Exposition grand public
Mars 2024
55 500 visiteurs

* Chiffre officiel du promoteur





Aujourd'hui comme hier, des clients très satisfaits

Comprendre les besoins des clients et trouver des solutions créatives pour y répondre, voilà ce qui anime les équipes du Palais depuis 40 ans.

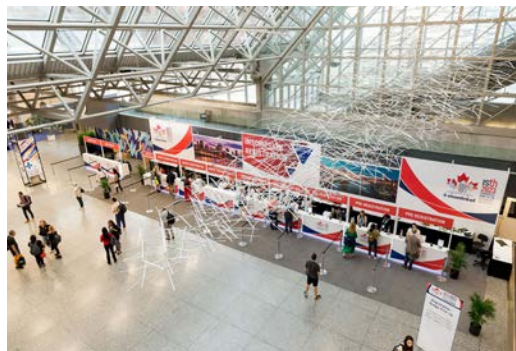
Cette année encore, le taux global de satisfaction de notre clientèle est très élevé, atteignant près de 90 %. Les témoignages recueillis en 2023-2024 sont éloquents.

« De nouveau cette année, les réunions du Conseil des sportifs et du Conseil de fondation de l'Agence mondiale antidopage se sont déroulées sans anicroche grâce à votre professionnalisme et à vos efforts ainsi qu'à ceux de votre équipe. Votre soutien a été essentiel tout au long de la planification de nos réunions, et nous avons été encore une fois plus que satisfaits de votre aide. Nous espérons donc avoir la chance de retravailler avec vous et vos équipes pour nos prochaines réunions à Montréal. »

Anaïs Lefevre

Responsable principale, projets & événements
Agence mondiale antidopage

- 1 → Congrès 2023 de la Société internationale de thrombose et d'hémostase (ISTH 2023).
© Palais des congrès de Montréal
- 2 → Congrès canadien sur la santé cardiovasculaire 2023.
© Palais des congrès de Montréal



« Ce fut un réel plaisir de travailler avec l'équipe du Palais des congrès de Montréal. Celle-ci est composée de véritables professionnels, motivés par la recherche de solutions. C'est un partenaire de confiance qui facilite la planification et le déroulement de réunions réussies [...] Le personnel du Palais est devenu une véritable extension de notre équipe et était aussi passionné que nous par la réussite de notre événement.

L'environnement propice offert par le Palais en tant que lieu d'accueil a contribué à une expérience globalement positive pour les participants. En outre, le fait de pouvoir compter sur le professionnalisme et le partenariat de l'équipe nous a permis, en tant qu'organisateur, de nous concentrer sur d'autres éléments de l'organisation du congrès et de l'expérience des participants, ce qui nous a valu de bonnes notes de la part de nos participants. »

Thomas Reiser

Directeur général
Société internationale de thrombose
et d'hémostase



« Merci à vous et à votre équipe. Votre planification préalable et votre exécution pendant le congrès ont facilité mon travail. Vous avez su me rassurer par votre préparation si minutieuse et votre soutien sur place. Pour toutes ces choses, je vous suis reconnaissante. »

Melissa Keown

Directrice, Congrès et systèmes d'affaires
Société cardiovasculaire du Canada

« Je voulais prendre le temps de vous remercier, vous avez été super patiente et compréhensive et cela nous a été d'une grande aide, surtout pour la dernière ligne droite avant l'événement! Nous avons beaucoup aimé notre expérience avec l'équipe, et tout le monde a été super professionnel et réactif. »

Hugo Geairon

Directeur de production
HUB Montréal

→ En guise de reconnaissance

La Société est fière d'avoir reçu deux prix soulignant l'excellence du travail accompli par ses équipes en 2023-2024 :

- Le prix **IEEE Appreciation Award** pour son soutien à la section montréalaise de l'IEEE comptant plus de 2 000 membres dans la grande région de Montréal, les Cantons-de-l'Est, les Laurentides, l'Abitibi et le Nord-du-Québec. L'IEEE ou Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens (Institute of Electrical and Electronics Engineers) est la plus grande association professionnelle au monde. Elle se consacre à l'avancement, l'innovation et l'excellence technologiques au profit de l'humanité. Ce prix a été octroyé conjointement au Palais des congrès et à Tourisme Montréal.
- Le prix **Site de l'année** décerné par le chapitre Montréal et Québec du Meeting Professionals International (MPI). Ce prix est remis à l'organisation qui se démarque notamment pour sa faculté d'adaptation aux nouvelles réalités de l'industrie événementielle, ses standards élevés en matière d'écoresponsabilité de même que son infrastructure et ses services qui permettent de tenir des événements à la fine pointe de la technologie.



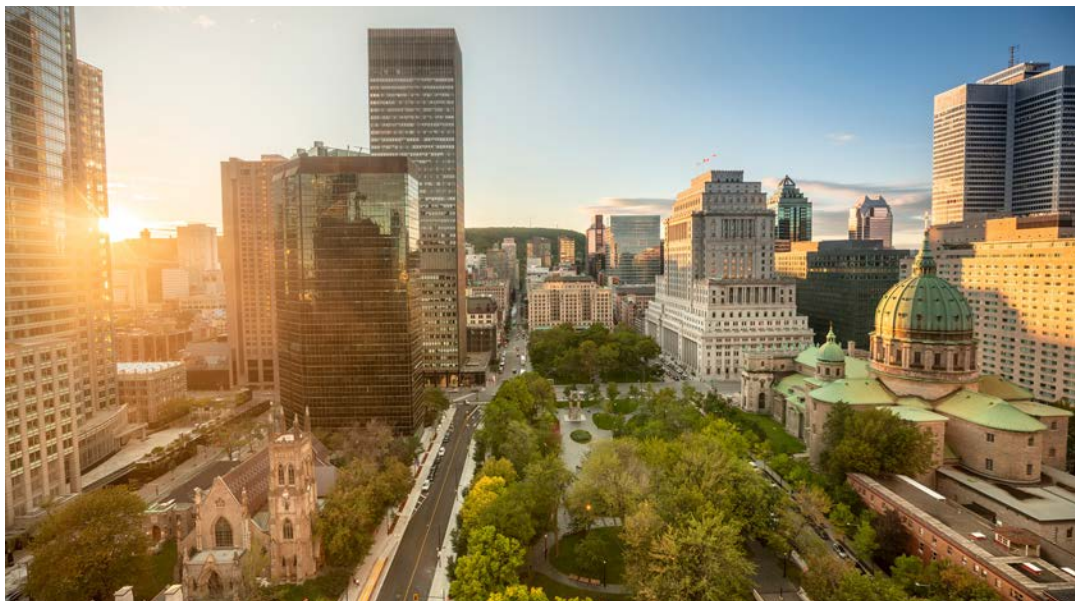
→ Unis dans le rayonnement de la métropole

Les années passent et Montréal demeure au sommet des destinations d'affaires de premier plan. L'année 2023-2024 ne fait pas exception à la règle.

La Société est fière d'être au cœur d'un écosystème dynamique, dont les membres collaborent étroitement au rayonnement de la métropole à l'international pour le plus grand bénéfice du Québec.



→ Vitrine d'innovations en tourisme dans la galerie commerciale du Palais.
© Sébastien Roy



Montréal, en première place du palmarès

Pour une **septième année consécutive**, le prestigieux palmarès de l'International Congress and Convention Association (ICCA) publié en mai 2023 place Montréal au premier rang des destinations d'accueil pour les événements associatifs internationaux en Amérique du Nord. Même reconnaissance de la part de l'Union des associations internationales (UIA) qui, dans son rapport *International Meetings Statistics Report*, publié en juillet 2023, confirme que Montréal tient le premier rang des villes accueillant des événements associatifs internationaux dans les Amériques, et ce, pour une sixième année consécutive.

Grâce à ses infrastructures performantes, au dynamisme de son réseau de recherche dans ses secteurs clés (notamment les sciences de la vie,

les technologies propres ou encore l'intelligence artificielle) et à la richesse de son écosystème d'innovation, Montréal continue de séduire les organisations internationales les plus influentes.

Cette reconnaissance renforce ainsi la position de Montréal en tant que catalyseur de l'industrie des congrès et des événements en Amérique. En plus de générer des retombées économiques significatives pour la ville, ces événements internationaux contribuent à accroître la richesse intellectuelle de Montréal et à asseoir sa notoriété sur la scène mondiale.

→ Le centre-ville de Montréal et le Square Dorchester.
© 2022 Paul Giamou



Un avenir qui s'annonce favorable grâce à d'excellents résultats

Alors que les espaces du Palais fourmillaient de monde, l'équipe de développement des affaires et des alliances stratégiques était occupée à façonner l'avenir. Tant à Montréal qu'à l'international, les efforts de démarchage ont été ciblés auprès d'associations et d'autres clients potentiels dont les besoins correspondent à la capacité d'accueil du Palais.

Le tourisme d'affaires international a retrouvé sa vitalité, mais le marché demeure sous le signe de la prudence, fort échaudé par les années de pandémie. Les signatures de contrats se font notamment à plus courte échéance.

Cette année, l'équipe du Palais a conclu pour les années à venir 45 ententes de plus qu'en 2022-2023. Ces **343 événements confirmés** généreront des retombées économiques estimées à 237,9 millions de dollars pour Montréal et le Québec. À noter que le marché des expositions représente à lui seul plus de 31 millions de dollars en retombées économiques.

Les excellents résultats obtenus en 2023-2024 en matière d'ententes conclues pour les années à venir confirment l'intérêt des clients pour l'offre du Palais.

Les 343 ententes conclues se répartissent de la façon suivante:

- 31 congrès, dont 12 congrès internationaux, 6 congrès américains, 7 congrès canadiens et 6 congrès québécois
- 20 expositions commerciales
- 32 expositions publiques
- 260 réunions diverses, événements spéciaux et réceptions

ÉVÉNEMENTS MAJEURS CONFIRMÉS

Parmi les événements majeurs confirmés, on note :

- **2026 Goldschmidt Conference**
4 500 délégués
17,7 millions de dollars en retombées économiques
- **ISSCR 2026 Annual Meeting (International Society for Stem Cell Research)**
4 000 délégués
12,8 millions de dollars en retombées économiques
- **Entomology 2028 (Entomological Society of America)**
3 800 délégués
13,1 millions de dollars en retombées économiques

→ Un Palais qui rayonne sur les réseaux sociaux



24 400
abonnés



10 554
abonnés



4 681
abonnés



4 224
abonnés

- **45th Annual General Assembly (Assembly of First Nations, 2024)**
3 000 délégués
6,4 millions de dollars en retombées économiques
- **SPIE Astronomical Telescopes + Instrumentation (Society of Photo-Optical Instrumentation Engineers 2028 et 2032)**
2 300 délégués
12,8 millions de dollars en retombées économiques par édition
- **56^e et 57^e Journées dentaires internationales du Québec (2026 et 2027)**
12 000 délégués
18,3 millions de dollars en retombées économiques par édition
- **ICOPA XVI – 16th International Congress of Parasitology 2026**
2 000 délégués
9,5 millions de dollars en retombées économiques
- **ITA – AITES World Tunnel Congress 2026 (International Tunnelling Association)**
2 000 délégués
6,5 millions de dollars en retombées économiques
- **44th ASRS Annual Scientific Meeting (American Society of Retina Specialists, 2026)**
2 200 délégués
8,7 millions de dollars en retombées économiques
- **RAPS Convergence 2028 et 2033 (Regulatory Affairs Professionals Society)**
2 200 délégués
7,8 millions de dollars en retombées économiques par édition



- Andrée-Anne Sauvageau, déléguée, développement commercial international du Palais, entourée de l'équipe de la candidature gagnante de Montréal pour l'ITA - AITES World Tunnel Congress 2026.
© Palais des congrès de Montréal



Opérations séduction

En 2023-2024, les actions commerciales se sont multipliées. En plus des déplacements de délégués au développement commercial dans des événements phares de l'industrie, les équipes du Palais ont organisé les soirées d'ouverture de deux importants rassemblements de dirigeants d'associations américaines et canadiennes, en collaboration avec Événements d'affaires Montréal (Tourisme Montréal) et ses partenaires.

Placé sous le signe de la créativité, le cocktail d'ouverture de la conférence **PCMA EduCon 2023** qui a eu lieu en juin a réuni plus de 650 spécialistes de l'événementiel. Cette soirée écoresponsable soulignait l'expertise montréalaise dans la réalisation d'événements hauts en couleur grâce aux équipes profondément investies du Palais et de ses partenaires TKNL, GES, Maestro Culinaire et OASIS immersion. À cette occasion, la galerie

commerciale a été entièrement transformée pour accueillir les personnes participantes.

Plus tard dans l'année, au mois de novembre, ce fut au tour de la **conférence annuelle de la Société canadienne des directeurs d'associations (SCDA)** de tenir au Palais son cocktail d'ouverture qui a attiré quelque 300 experts du milieu associatif canadien. Mettant à l'honneur les différents quartiers de la ville et proposant une expérience pour s'immerger dans la culture montréalaise, cette soirée aux saveurs et aux couleurs toutes montréalaises a également permis de mettre en valeur le savoir-faire des équipes du Palais et de ses partenaires.

Au total, ce sont près de 1000 clients potentiels qui ont été séduits par la créativité déployée lors de ces soirées.





- 1 → Cocktail d'ouverture de la conférence PCMA EduCon 2023.
© Sébastien Roy
- 2 → Cocktail d'ouverture de la conférence annuelle de la SCDA.
© Pietro Campagnaro
- 3 → Arrivée des personnes participantes à PCMA EduCon 2023.
© Sébastien Roy



**COLLECTIF
SAVOIR**

→ **Le Collectif Savoir:**
Partager. Échanger.
Connecter.

Recruter des experts prêts à se lancer dans la mise sur pied de candidatures internationales est un travail de longue haleine. Bien qu'organiser un congrès de portée internationale soit une expérience unique pour toute personne qui accepte de relever le défi, le processus n'en est pas moins intimidant. Le Collectif Savoir vient remédier à cette perception.



Créée conjointement par le Palais et Événements d'affaires Montréal (ÉAM), cette nouvelle initiative se veut un **guichet unique pour simplifier le parcours des chercheurs, professeurs ou spécialistes d'une discipline donnée qui souhaitent attirer des événements internationaux à Montréal**. Profitant de l'expertise, des ressources et du réseau du Palais et d'ÉAM, ces Ambassadeurs en devenir seront ainsi accompagnés dans l'élaboration d'une candidature internationale.

Conçu en 2023-2024, le Collectif Savoir a été lancé officiellement au début de l'année financière 2024-2025.

→ © Nafir Salaheddine



Alliances stratégiques et partenariats, la force d'une communauté

Acteur important du tourisme d'affaires au Québec, la Société tisse des liens indispensables avec des organisations lui permettant d'accroître à la fois son rayonnement international et son impact au sein de la communauté. Ce travail d'une importance capitale tant sur le plan de la notoriété que du commercial contribue au dynamisme de tout un écosystème voué au développement de la métropole et du Québec.

ALLIANCES STRATÉGIQUES DU PALAIS

- ACFAS (renouvellement pour 3 ans)
- Air Canada (nouvelle alliance)
- Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) (renouvellement pour 2 ans)
- École des entrepreneurs du Québec (nouvelle alliance)
- Fonds de recherche du Québec (FRQ)
- Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST)
- Institut du Nouveau Monde (INM)
- Parc olympique
- Quartier de l'innovation en santé (QIS)

Et en collaboration avec Événements d'affaires Montréal:

- Geneva International Association Forum (GIAF)
- Brussels International Association Forum (BIAF)
- Washington International Association Forum (WIAF)

PARTENAIRES DE L'ÉCOSYSTÈME DU PALAIS

- Événements d'affaires Montréal (Tourisme Montréal)
- Ville de Montréal – Service du développement économique (SDE)
- Montréal International
- Chambre de commerce du Montréal métropolitain

PARTENAIRES DU MILIEU UNIVERSITAIRE

- HEC Montréal
- École de technologie supérieure
- Polytechnique Montréal
- Université Concordia
- Université de Montréal
- Université McGill
- Université du Québec à Montréal

PARTENAIRES DE LA RECHERCHE *

- Conseil national de recherches Canada (CNRC)
- Institut national de la recherche scientifique (INRS)
- Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)
- Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)
- Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM)

* Liste non exhaustive



Une nouvelle alliance pour propulser l'innovation locale

En 2023-2024, le Palais des congrès de Montréal et l'**École des entrepreneurs du Québec (ÉEQ)** ont signé une entente de partenariat d'une durée de deux ans afin de formaliser les liens de coopération entre les deux organisations. Cet accord vise à encadrer et promouvoir des échanges de savoir, de savoir-faire et d'expertise en matière d'innovation, en assurant ainsi une meilleure coordination des actions et un partage harmonieux des ressources des partenaires, qu'elles soient matérielles ou humaines.

Parce qu'il favorise l'identification d'experts locaux dans une perspective de sollicitation des associations professionnelles internationales pour la tenue de congrès à Montréal, ce rapprochement stratégique constitue un atout considérable pour le rayonnement de la métropole et du Québec, ainsi que pour la mise en valeur du savoir-faire québécois.

Le nouveau comité Écosystème Événement Montréal, un instrument important de concertation

Plusieurs entités du paysage montréalais s'activent pour faire rayonner le secteur événementiel à l'international.

Afin d'harmoniser les efforts, la Société a invité ses partenaires d'Événements d'affaires Montréal, de Montréal International et du service de développement économique de la Ville de Montréal à prendre place autour de la table du nouveau comité **Écosystème Événement Montréal (ÉÉM)**.

À raison de quatre réunions par année, les membres d'ÉÉM mettent en commun des informations dans le but d'établir un meilleur arrimage des actions.

→ De gauche à droite: André Menand et Michel Fortin de l'ÉEQ, Emmanuelle Legault, Luc Charbonneau et Marie-Claude Lizée du Palais des congrès de Montréal.
© Palais des congrès de Montréal

Le Comité stratégique multisectoriel, une ouverture privilégiée sur des secteurs clés

Le prestigieux Comité stratégique multisectoriel (CSM) rassemble les chefs de file des principaux secteurs économiques de la métropole, des centres de recherche et des universités dont l'expertise et les réseaux peuvent bénéficier aux efforts de développement d'affaires du Palais. En plus de se rencontrer quatre fois par année pour discuter des enjeux de l'industrie, les membres du CSM ont un rôle à jouer à titre de comité consultatif de la haute direction. Ils ont notamment participé à une séance de remue-méninges liée à l'élaboration du *Plan stratégique 2023-2027* et validé les plans d'action associés.

Ces représentants de la communauté montréalaise sont en mesure de recommander des « champions potentiels », dont la sphère d'expertise et la notoriété pourraient contribuer à renforcer des candidatures internationales liées aux occasions d'affaires dénichées par l'unité d'intelligence commerciale de la Société. Ils contribuent également à l'identification de congrès et d'événements susceptibles de se tenir au Palais.

COMPOSITION DU CSM EN 2023-2024

Président

→ P^r Hany Moustapha, directeur du Réseau SDG (Smart-Digital-Green) Innovation™, titulaire de la Chaire de recherche Siemens sur l'intégration des technologies de l'industrie 5.0 et de la Chaire de recherche Pratt & Whitney Canada sur l'intégration et l'optimisation des systèmes de propulsion à l'École de technologie supérieure de Montréal

Membres

→ D^{re} Janice L. Bailey, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies

→ Philippe Beauregard, vice-président aux Communications de l'Université Concordia

- Farah Bendahmane, directrice principale – Développement et partenariats stratégiques de Montréal InVivo
- Sofiane Benyouci, associé et vice-président, Consultation et innovation d'Innovitech
- Léa Berlinguet, directrice du développement des affaires – Partenariats stratégiques d'Hydro-Québec
- Marco Blouin, directeur général de la science et des partenariats, ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
- D^r Fabrice Brunet, vice-recteur associé au Développement des sciences de la santé de l'Université du Québec à Montréal
- Pierre Coutu, président d'Aviation Strategies International
- Jacques Deforges, directeur général de Finance Montréal
- D^{re} Carole Jabet, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Santé
- Fassi Kafyeke, directeur principal, Technologies stratégiques et innovation de Bombardier Aéronautique
- P^r Fabrice Labeau, premier vice-provost aux études et à la vie étudiante de l'Université McGill
- Geneviève Latour, vice-présidente, affaires publiques, marketing, événements et partenariats internationaux de Propulsion Québec
- Philippe Lemblé, conseiller principal – Planification stratégique, recherche d'investissements directs étrangers d'Investissement Québec
- Mélanie Lussier, présidente-directrice générale d'Aéro Montréal
- Christine Maestracci, présidente-directrice générale du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec
- Irène Marcheterre, directrice des communications, de l'accès à l'information et du développement des partenariats du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

- Pascal Monette, président-directeur général de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ)
- P^{re} Catherine Morency, professeure titulaire à Polytechnique Montréal et présidente du Club des Ambassadeurs du Palais des congrès de Montréal
- D^{re} Louise Poissant, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Société et culture
- François Racine, président-directeur général d'AluQuébec
- P^r Jacques Robert, professeur titulaire au Département d'affaires internationales de HEC Montréal
- P^{re} Annie Ross, professeure titulaire à Polytechnique Montréal
- Mathieu St-Arnaud Lavoie, directeur général de mmode, la Grappe métropolitaine de la mode
- Luc Vinet, directeur général d'IVADO



→ Lauréats 2023-2024

Concours Soutien à l'organisation de congrès internationaux du Club des Ambassadeurs du Palais des congrès de Montréal et des Fonds de recherche du Québec

Le partenariat avec les Fonds de recherche du Québec (FRQ) est un exemple concret de l'importance qu'attache le Palais à la recherche scientifique. Chaque année, le Palais accompagne des chercheurs qui, grâce à leur expertise reconnue, font de Montréal un véritable pôle de l'innovation et du savoir.

En 2023-2024, les trois scientifiques qui ont obtenu le soutien du Palais et ont remporté une bourse de 10 000 \$ chacun pour l'organisation de congrès internationaux à Montréal sont:

- **Momar Ndao**, de l'Université McGill – 16^e Congrès international de parasitologie (ICOPA XVI 2026)
- **Thomas Gervais**, de Polytechnique Montréal – 28^e Conférence internationale sur les systèmes miniaturisés pour la chimie et les sciences de la vie (microTAS 2024)
- **Aïda Ouangraoua**, de l'Université de Sherbrooke – Conférence internationale sur les systèmes intelligents pour la biologie moléculaire (ISMB 2024)

Les noms des récipiendaires du concours ont été dévoilés le 30 novembre 2023, dans le cadre du forum d'échange annuel coorganisé par le Palais et les FRQ.

- De gauche à droite sur la photo:
Nadia Chanane, responsable de programmes au FRQS, la lauréate Aïda Ouangraoua, le lauréat Momar Ndao, et P^{re} Catherine Morency, présidente du Club des Ambassadeurs du Palais des congrès de Montréal. Absent de la photo: le lauréat Thomas Gervais.

© Palais des congrès de Montréal

→ Chef de file de la transformation événementielle

Les événements virtuels et la multiplication des moyens de communication ont fait la démonstration qu'il était possible de se rencontrer sans pour autant se déplacer.

Or, le désir des humains de se réunir et d'échanger en personne est bien réel. On se déplace toujours, mais encore faut-il que cela en vaille la peine.

En plaçant la transformation événementielle au cœur de sa nouvelle vision, la Société a pris une longueur d'avance par rapport à la concurrence.

L'offre qu'elle a développée en 2023-2024 a le potentiel de métamorphoser une réunion en une véritable expérience humaine où règne la convivialité.

1 → Le Panorama.

© Palais des congrès de Montréal

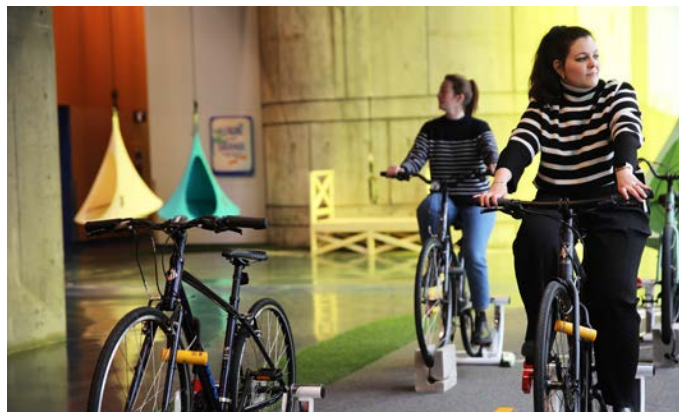
2 → La Station.

© Palais des congrès de Montréal





La transformation événementielle tient à répondre à l'évolution du voyage d'affaires traditionnel en **bleisure**, un nouveau type de déplacement qui combine voyages d'affaires et d'agrément.



À l'écoute des nouvelles tendances

Pour répondre aux besoins de visiteurs qui ont soif de convivialité, la Société croit fermement en la nécessité de favoriser des lieux polyvalents et adaptables qui catalysent les rencontres informelles. En effet, la polyvalence et l'adaptabilité des espaces d'accueil sont des éléments clés des centres de congrès du futur. Les espaces doivent donc être plus agiles que par le passé. Les programmes de rénovation et d'investissement doivent refléter cette nouvelle réalité.

Par ailleurs, la transformation événementielle tient aussi à répondre à l'évolution du voyage d'affaires traditionnel en *bleisure*, un nouveau type de déplacement qui combine voyages d'affaires et d'agrément. Quitte à voyager pour affaires, autant prolonger le séjour à des fins de détente et de loisirs. La différence entre touristes et gens d'affaires n'est plus aussi clairement définie que par le passé. Tout participant à un congrès est donc un touriste potentiel.

Ayant saisi cette nouvelle dynamique depuis quelques années, la Société a travaillé avec ses partenaires pour créer en 2023-2024 de nouveaux **espaces de rencontre informels** dans des décors imprégnés des plus beaux atouts touristiques de la destination. C'est ainsi qu'elle devient une véritable partenaire dans la promotion touristique du Québec.

La mise en valeur du Québec touristique

Après avoir dévoilé en mars 2023 un premier espace thématique reflétant l'atmosphère chaleureuse des stations de ski, le Palais, en collaboration avec l'Alliance de l'industrie touristique du Québec (AITQ) dans le cadre de son mandat confié par le ministère du Tourisme du Québec pour la promotion de la destination sous la marque **Bonjour Québec**, a déployé deux nouveaux espaces informels de réseautage et de détente destinés aux voyageurs d'affaires.

LE SAINT-LAURENT

Rendant hommage au majestueux fleuve Saint-Laurent, cet îlot océanique niché au cœur de l'édifice constitue une installation hors du commun offrant une plongée sensorielle inédite. L'installation spectaculaire d'une **baleine grandeur nature** est un témoignage de taille de la volonté de la Société à offrir des expériences uniques et mémorables aux congressistes. TKNL, partenaire audiovisuel officiel du Palais, en a imaginé l'habillage sonore et visuel. Aux sons marins du ressac et des chants majestueux des baleines, des projections aquatiques animées confèrent à l'endroit une ambiance envoûtante dans laquelle le visiteur se laisse porter vers une oasis de sérénité.



LE PANORAMA

Troisième et dernier espace informel issu de la collaboration du Palais avec l'AITQ, Le Panorama met en vedette des **aventures emblématiques du tourisme en nature au Québec**. À l'honneur, le grand terrain de jeu qu'offre la nature généreuse et diversifiée de notre territoire. Attrait touristique de renom, l'automne est ici dépeint dans un tableau haut en couleur et flamboyant, typique de la saison et propice à une multitude d'activités extérieures. Le Panorama a été pensé comme une balade en nature ponctuée d'une panoplie d'activités, dans des installations toutes plus ludiques les unes que les autres. Cette expérience est de plus enrichie de panneaux de sensibilisation aux pratiques écoresponsables et de préservation de la biodiversité. Au-delà de la détente et du dépaysement, quelques tables de pique-nique font du Panorama un lieu de travail et de rencontre idéal.

Ces lieux à la fois récréatifs, singuliers et relaxants sont aussi mis à la disposition des organisateurs d'événements qui souhaitent y tenir des activités de réseautage. Des menus thématiques leur sont proposés par Maestro Culinaire, le partenaire alimentaire exclusif du Palais.

- 1 → La baleine grandeur nature de l'espace Le Saint-Laurent.
© Palais des congrès de Montréal
- 2 → Les vélos de l'espace Le Panorama.
© Palais des congrès de Montréal
- 3 → Québec autochtone.
© Palais des congrès de Montréal

À la découverte du tourisme autochtone

Porté par la thématique forte de Tourisme Autochtone Québec, « Chaque grand moment débute par une rencontre », l'espace de rencontre **Québec autochtone** traduit la volonté du Palais de transformer le passage des voyageurs d'affaires en un moment de partage. Depuis des millénaires, le Québec autochtone se démarque par ses cultures ancrées dans la nature, qui rallient les traditions ancestrales et désormais contemporaines. Avec ce nouvel espace thématique, le Palais et Tourisme Autochtone Québec proposent aux congressistes un lieu de rencontre informel tout en les invitant à découvrir l'offre touristique proposée par les 11 nations autochtones d'ici.

En alliant leurs savoir-faire, le Palais et Tourisme Autochtone Québec ont élaboré un lieu qui se veut une fenêtre sur le patrimoine vivant des Premières Nations et des Inuits. Grâce à une interface dynamique, les visiteurs pourront concrètement découvrir l'offre touristique autochtone, constituée de quelque 200 expériences liées à l'art et à la culture, aux activités de chasse et de pêche, à la gastronomie, aux festivités, aux hébergements et aux aventures en nature.

C'est un honneur pour la Société d'offrir un lieu de rencontre entre un public en provenance du monde entier et les trésors touristiques des peuples qui habitent et protègent le Québec depuis la nuit des temps.



TKNL et Maestro Culinaire, partenaires du Palais dans la transformation événementielle

La Société tient à souligner l'apport essentiel de ses deux partenaires dans sa volonté de faire vivre la transformation événementielle dans ses espaces, concrétisant ainsi la vision exprimée dans le *Plan stratégique 2023-2027* de la Société.

TKNL, partenaire officiel du Palais en services audiovisuels, mobilise une force créative unique ainsi qu'une maîtrise technique et logistique exceptionnelle afin de créer des ambiances immersives inédites. Misant sur une combinaison d'expertises, les concepteurs de TKNL mettent sur pied des productions de calibre international, des contenus percutants et des expériences engageantes, au bénéfice des clients du Palais.



→ L'installation *À l'ombre des pommiers*, conçue et développée par TKNL.
© Palais des congrès de Montréal

Anciennement Capital Traiteur, **Maestro Culinaire**, le fournisseur alimentaire exclusif du Palais, a adopté cette année un nouveau positionnement proposant une expérience gastronomique qui reflète l'excellence du savoir-faire local et honore la richesse du terroir québécois. En plus de faire rayonner la culture d'ici, les chefs de Maestro Culinaire font preuve d'ingéniosité dans leur approche culinaire, incarnant ainsi la réputation de la métropole comme ville gastronomique.



→ Les services alimentaires de Maestro Culinaire mettent en valeur la richesse du terroir québécois.
© Virginie Gosselin



→ Montréal, ville de cirque, s'exprime au Palais.
© JF Savaria

→ La « montréalité » au cœur du Palais

Grâce à sa position géographique enviable au cœur de la métropole, le Palais constitue une vitrine du savoir, du savoir-faire et du savoir-être de la destination montréalaise, reconnue dans le monde pour son innovation et son effervescence créative.

De nombreuses actions ont été mises en place en 2023-2024 pour faire résonner cette « montréalité » auprès des différentes clientèles du Palais.



Inauguration de la première Vitrine d'innovations en tourisme, en collaboration avec le MT Lab et Stimulation Déjà Vu

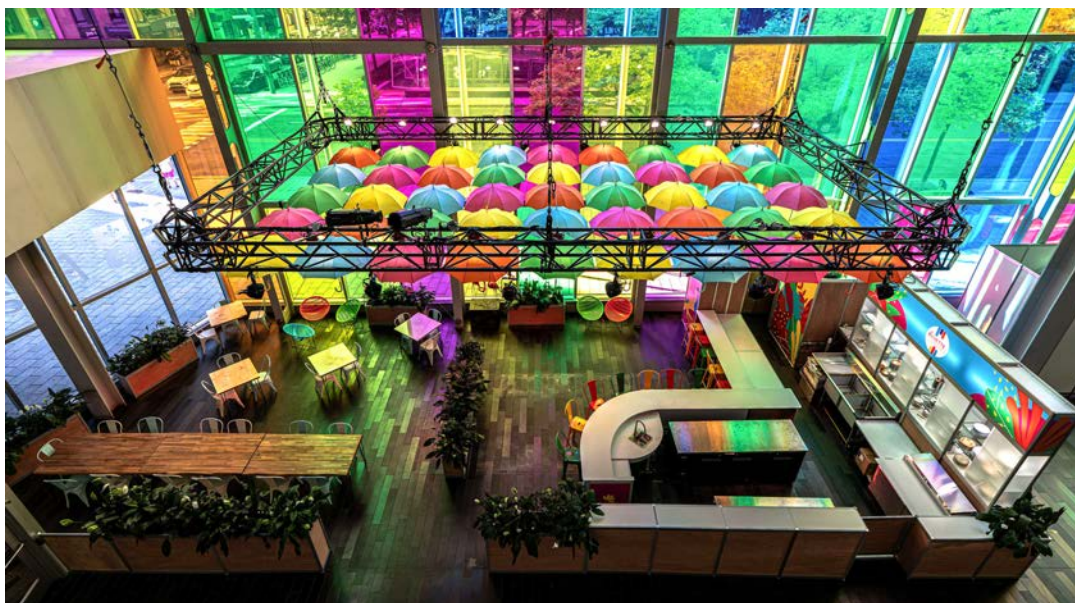
Installée dans la galerie commerciale et accessible gratuitement au public depuis mai 2023, la **Vitrine d'innovations en tourisme** présente Montréal au fil d'un parcours d'installations multisensorielles et interactives. Cette approche avant-gardiste établit la métropole comme plaque tournante de l'innovation touristique, tant auprès des congressistes internationaux que des citoyens montréalais.



Pour conceptualiser et mettre en œuvre le thème inaugural de la Vitrine, *5 sens, 4 saisons, 1 ville*, le MT Lab a mandaté l'entreprise québécoise Stimulation Déjà Vu pour créer un parcours multisensoriel original qui permet de voir, sentir, entendre, toucher et goûter Montréal, au gré des saisons et à travers ses quartiers emblématiques.

Plus de 5000 personnes ont découvert les installations de la Vitrine en 2023-2024.

- 1 → La Vitrine d'innovations en tourisme.
© Palais des congrès de Montréal
- 2 → L'installation interactive d'Ottomata.
© Palais des congrès de Montréal



La Buvette des lumières, une signature lumineuse iconique

Grâce à l'expertise de l'organisme à but non lucratif Les Survenants, le Palais a pu développer un concept de restauration éphémère dans sa galerie commerciale. De septembre à mars, professionnels et résidents du Quartier International se sont donné rendez-vous à la **Buvette des lumières**, lovée au pied de la verrière colorée emblématique du Palais.

Jouant à fond la carte de la « montréalité » avec son décor coloré et son menu mettant à l'honneur les produits du terroir et le talent des producteurs locaux, la Buvette proposait un lieu de rendez-vous décontracté qui a séduit tant les touristes de passage que les voyageurs d'affaires internationaux.

→ La Buvette des lumières.
© Simon Prella

Musique cubaine et limonade à l'occasion d'un Concert midi

Musique cubaine et limonade gratuite étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir d'une centaine de spectateurs venus assister à un Concert midi Montréal centre-ville au mois de juillet. Employés du Palais et grand public se sont retrouvés sur l'Esplanade du Palais pour souligner de façon originale les 40 ans de la Société. Produits par Les Productions Diverso, les Concerts midi Montréal centre-ville sont une série d'événements estivaux gratuits.

Une nouvelle collaboration avec le Quartier chinois

Au mois d'août 2023, la Société a pris part au Marché de nuit asiatique, un événement important pour la communauté. Installé sur l'Esplanade du Palais, le Marché a attiré près de 80 000 participants. À la suite du succès de cette collaboration, des discussions sont en cours pour réaliser de nouvelles activités conjointement avec le Quartier chinois dans les mois à venir.



Les personnages colorés du *Panaché montréalais* en vedette de la campagne des Galeries du Palais

Tirés de la murale primée *Panaché montréalais* qui orne le passage Saint-François-Xavier depuis 2022, les sympathiques personnages colorés ont pris vie pour faire la promotion des commerces des **Galeries du Palais**.

Illustrée par l'artiste montréalaise Delphine Meier, cette campagne promotionnelle invite les visiteurs à découvrir la panoplie de services offerts dans la galerie commerciale. Elle s'est déclinée en animations sur les écrans numériques du Palais, en affichage ainsi qu'en deux grandes murales aux entrées très fréquentées de la Place Jean-Paul-Riopelle et du métro Place-d'Armes, offrant une visibilité accrue aux locataires commerciaux.



- 1 → Murale promotionnelle à l'entrée du métro Place-d'Armes.
© Palais des congrès de Montréal
- 2 → Publicité affichée sur les portes de la galerie commerciale.
© Palais des congrès de Montréal
- 3 → Nuit blanche: station photo dans l'installation *Nature légère*.
© Palais des congrès de Montréal

Des activités multisensorielles offertes dans le cadre de la Nuit blanche

Le 2 mars 2024, le Palais a renoué avec la Nuit blanche à Montréal en offrant aux visiteurs un **parcours d'expériences ludiques et multisensorielles**. Quelque 16 500 personnes ont pris part à un parcours expérientiel où petits et grands se sont laissé prendre au jeu de l'imaginaire et de la créativité.

Pour son retour dans la programmation de la Nuit blanche à Montréal, le Palais a notamment mis en lumière l'installation *Nature légère* réalisée par l'architecte paysagiste Claude Cormier au tournant des années 2000. La célèbre forêt d'arbres roses située dans le Hall Place Riopelle a été transformée en une station photo surréaliste, où les visiteurs ont pu immortaliser leur participation à la Nuit blanche 2024.

Arche à souhait, vélos musicaux, station photo, Vitrine d'innovations en tourisme, ateliers de dégustation à la Buvette des lumières, expérience hivernale sur l'Esplanade... le parcours a réservé bien des surprises aux visiteurs qui sont repartis le sourire aux lèvres!

À l'ombre des pommeliers, une expérience signée TKNL

Du 9 février au 10 mars 2024, l'Esplanade du Palais s'est animée avec l'expérience hivernale *À l'ombre des pommeliers*, conçue et développée par TKNL. Réalisée grâce au soutien financier de Tourisme Montréal, cette **installation son et lumière** a offert aux passants un moment contemplatif au cœur du lieu aménagé en 2002 par le regretté Claude Cormier. À la frontière entre le Quartier chinois, le Quartier international et le Vieux-Montréal, l'Esplanade du Palais offre un lieu de rencontre pour les résidents, les congressistes et les touristes.

Au moment de concevoir ce jardin urbain, Claude Cormier souhaitait faire de l'Esplanade du Palais un espace public contemporain, un lieu d'attraction, de confort, de convivialité, de sociabilité et d'exploration plastique. TKNL a voulu perpétuer la raison d'être de cet aménagement paysager en y installant une expérience hivernale qui mettait en valeur le jardin urbain de 31 pommeliers tel qu'imaginé par Claude Cormier.



→ À l'ère de la transformation numérique et de l'innovation

Au cours de l'année 2023-2024, la Société a mis en œuvre un ambitieux *Plan de transformation numérique (PTN) 2023-2027* en réponse aux exigences gouvernementales.

Suivant la mise en place de la structure de gouvernance, 47 initiatives ont été inscrites à la feuille de route du PTN qui vise à soutenir la réalisation du nouveau *Plan stratégique 2023-2027* de la Société et à accroître sa maturité numérique.





Arrimé au *Plan stratégique* 2023-2027

Afin de concrétiser la vision de la transformation numérique pour la Société, le PTN est articulé autour de deux orientations auxquelles se rattachent sept ambitions d'affaires en lien avec le plan stratégique.

ORIENTATION 1 – Assurer l'attractivité et la compétitivité du Palais en proposant des expériences innovantes et en investissant dans ses actifs technologiques

1. Développer une capacité d'accueil technologique performante pour satisfaire aux besoins actuels et futurs des clients.
2. Optimiser les processus, réviser les parcours clients et accroître l'utilisation des logiciels existants.
3. Renforcer la gouvernance des projets et des données.
4. Adopter et mettre en place les meilleures pratiques en matière de cybersécurité.

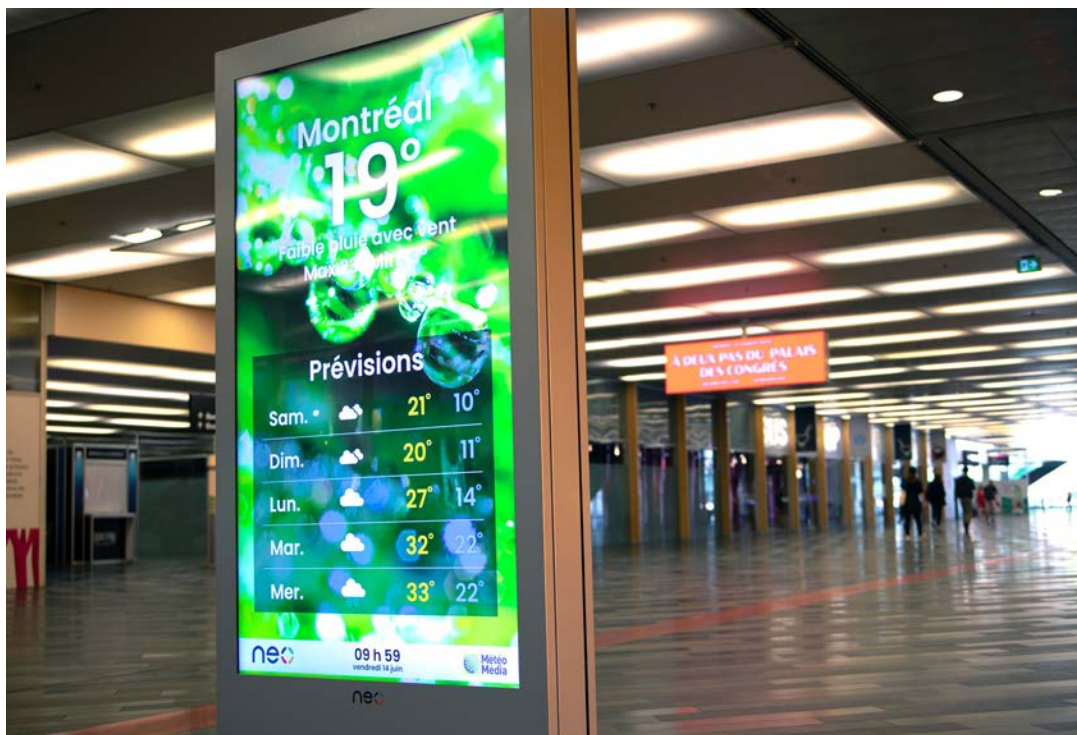
ORIENTATION 2 – Développer et déployer l'expertise numérique au Palais

5. Accélérer et élargir l'acquisition de compétences numériques.
6. Développer la capacité et l'expertise à exploiter les données pour nourrir la prise de décision.
7. Rehausser les compétences en gestion active du changement.

→ **Une mise en œuvre qui porte fruit**

Parmi les 47 projets qui composent la feuille de route du PTN, **quatre ont été achevés avec succès** au cours de l'année 2023-2024:

- l'aboutissement du système intégré des ressources humaines, un dossier très complexe qui a permis de se départir de deux anciens systèmes;
- la réalisation du projet d'affichage publicitaire NEO, qui est à l'origine de nouvelles sources de revenus;
- l'accomplissement de la feuille de route en matière de cybersécurité et de gestion de projets;
- l'exécution de la première phase de migration infonuagique sur SharePoint.



Nouveau réseau d'affichage, nouvelles sources de revenus

En quête de solutions pour revenir à l'équilibre budgétaire, la Société a lancé en octobre 2023 un réseau d'affichage publicitaire proposant divers formats numériques en collaboration avec **NEO**, une entreprise montréalaise spécialisée dans les environnements intérieurs.

Disposé stratégiquement aux principales entrées du Palais, dans les aires communes de la galerie commerciale ainsi qu'aux abords du métro Place-d'Armes (des emplacements à forte fréquentation), ce réseau d'affichage a généré 64 462 \$ en revenus en six mois d'exploitation.

→ NEO, le nouveau réseau d'affichage publicitaire dans la galerie commerciale.

© Palais des congrès de Montréal



Un cadre très abouti et robuste en matière de cybersécurité

La feuille de route en cybersécurité axée sur la performance a été complétée. En 2023-2024, la Société est passée à la phase d'exploitation et d'amélioration continue.

Les efforts ont été concentrés sur la **formation obligatoire et la sensibilisation des utilisateurs**. À ce chapitre, cinq campagnes de simulation d'hameçonnage et un étalonnage international ont été réalisés, de même que des tests d'intrusion. Un plan de remédiation est en cours sur les points observés.

À noter que les dispositifs de sécurité ont été adaptés pour répondre aux enjeux liés au télétravail.

→ L'innovation qui mène à une première dans l'industrie

Une réalisation s'est clairement démarquée comme innovante en 2023-2024.

En partenariat avec Polytechnique Montréal et le Mitacs, le Palais a développé une preuve de concept d'un **outil de gestion du rendement pour centres de congrès**, utilisant des techniques d'intelligence artificielle. Il s'agit d'une première dans l'industrie.

Un article de recherche, publié en collaboration avec le Palais, sera présenté en 2024-2025 à l'occasion de deux congrès de recherche internationaux, dont l'un se tiendra au Palais.

Gros plan sur le dossier d'opportunité du PTN

La structure et les meilleures pratiques de gestion de projet mises en place dans le cadre du PTN contribueront substantiellement aux succès du Palais. Avec la mise en œuvre du PTN démarrée en 2023-2024, les efforts d'innovation ont été concentrés pour répondre aux objectifs de transformation numérique de la Société. Un changement d'approche a été opéré de façon que **l'innovation** soit un moyen d'améliorer la santé financière de la Société.

En se concentrant sur les initiatives du PTN, l'innovation peut servir à concrétiser des projets à valeur ajoutée pour les clients, comme le développement d'un système de comptage du public dans les salles.



L'intelligence d'affaires, la clé du développement d'un nouveau modèle d'affaires

L'équipe d'intelligence d'affaires nouvellement en poste a procédé à **l'application de concepts fondamentaux de gestion fondée sur les données**.

Ces nouvelles façons de faire ont permis de faire avancer la réflexion sur le modèle d'affaires de la Société, avec une prise de décision basée sur l'analyse des données et des outils prédictifs.

En collaboration avec la Direction des technologies de l'information, le plan d'architecture de gestion et la publication des données de l'organisation ont été finalisés. Le déploiement officiel des solutions d'intelligence d'affaires dans l'ensemble des directions a été entamé au début de l'année 2024.

Le recentrage de l'innovation vers des solutions commercialisables

Avec la création de la nouvelle **Direction innovation et intelligence d'affaires**, la Société a revu ses attentes envers son principal partenaire en innovation, le MT Lab.

En 2023-2024, l'accent est mis sur des solutions commercialisables à valeur ajoutée. Le choix de la prochaine cohorte de jeunes pousses reflétera cette nouvelle vision de l'innovation.

→ Les forces invisibles d'un Palais en pleine action

Le quotidien du Palais va au-delà de l'accueil des événements. Alors que les foules se croisent à l'avant-scène, dans les coulisses s'affairent les équipes qui font tourner l'organisation.

Maintenir les actifs, bonifier l'expérience client, améliorer en continu les processus tout comme assurer la sécurité en entretenant de bonnes relations avec les voisins du quartier sont des tâches essentielles qui contribuent à faire de la Société une organisation performante.





Des dépenses de 9,4 millions de dollars en maintien des actifs

La **réfection du toit vert** et sa réouverture en juin 2023 ont représenté un chantier important pour la Société.

Le nouveau toit vert est une réussite : en plus de l'augmentation de la superficie de plantation, les nouvelles installations sont plus pratiques et mieux organisées.

(Voir plus de détails concernant le toit vert au chapitre sur le développement durable)

AU PROGRAMME DES TRAVAUX EN 2023-2024 :

- la réparation de l'enveloppe extérieure;
- les travaux de toiture;
- les travaux de finition intérieure dans les salles;
- le remplacement de cloisons dans la salle 516 selon le nouveau plan directeur qui vise à différencier le Palais des autres centres de congrès;
- les travaux d'aspect technique (structure, mécanique, électricité);
- le démarrage des travaux de remplacement des escaliers mécaniques.



→ Le toit vert du Palais.

© Palais des congrès de Montréal



Bonification de l'expérience client

Les actions visant à bonifier l'expérience client en 2023-2024 ont eu un impact positif sur l'organisation du travail en interne et ont également contribué à réduire certaines dépenses.

PARMI LES INITIATIVES RÉALISÉES EN 2023-2024:

- Le **centre de services aux exposants** a fêté son premier anniversaire cette année. L'implantation d'un lieu fixe accessible lors de tous les événements plutôt que des comptoirs mobiles installés à chaque exposition a mené à un meilleur suivi des dossiers et une amélioration de la qualité des entrées de données tout en entraînant une réduction des besoins en personnel, ce qui s'est avéré nécessaire pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre.
- Le déploiement des **terminaux de paiement au vestiaire** représente le premier pas vers l'élimination de la gestion d'argent liquide. Ce terminal agit comme un point de vente avec un tableau de bord qui facilite la visualisation et l'analyse des données en temps réel menant à une meilleure planification des ressources.

- **Un guichet unique** est désormais offert à des clients locaux, dont les événements répondent à certains critères (location d'une seule salle, besoins alimentaires et audiovisuels de base, tenue de l'événement dans un délai de moins de trois mois, etc.). Un seul intervenant est chargé du dossier, comparativement à sept à l'origine. Ce service clé en main, qui intègre l'utilisation des fournisseurs officiels du Palais générant des redevances, simplifie le parcours client, ce qui se traduit par une réduction des délais de production et une diminution de 50 % du coût de démarrage des événements à l'interne.
- **Une nouvelle application de sondage de satisfaction de la clientèle** a été sélectionnée. Celle-ci offrira plus de convivialité aux clients, ainsi que des tableaux de bord dynamiques et un système de gestion de suivi des questionnaires simplifié pour l'équipe du Palais.

- Le nouveau centre de services aux exposants.
© Palais des congrès de Montréal

L'amélioration continue, au cœur du progrès

La mise en place de **systèmes de gestion** et la **standardisation des tâches** sont à la base de l'amélioration des processus réalisée en 2023-2024.

De grands efforts ont été faits en matière de cybersécurité et des formations obligatoires ont permis d'améliorer la vigilance et les mesures de prévention chez nos utilisateurs.

La réalisation de sondages de satisfaction internes concernant certains types de services a aussi permis d'établir des axes d'amélioration. Ce fut notamment le cas pour le centre de soutien et le bureau de projets en technologies de l'information qui ont obtenu des résultats positifs, accompagnés de précisions sur des axes d'amélioration possible.

Assurer la sécurité, un défi de tous les jours

Lieu public branché au Montréal souterrain et situé dans un quartier qui vit une situation d'itinérance grandissante, la Société du Palais des congrès s'est montrée proactive dans la quête de solutions pérennes à un enjeu qu'elle prend très au sérieux. Ayant pour mission de faire rayonner Montréal, elle se doit d'offrir **un lieu sécuritaire à toutes les personnes qui fréquentent ses espaces**, tant les gens qui y travaillent, qui y passent ou qui viennent participer à un événement.

Des actions ont été entreprises en interne et en concertation avec les entreprises voisines et divers acteurs du centre-ville.

En interne, un comité a été créé dans le but de déployer des actions concrètes visant à assurer la sécurité dans l'enceinte du Palais. Parmi les mesures mises en place :

- Le nombre d'agents de sécurité a été triplé et leurs uniformes ont été actualisés pour qu'ils soient encore plus visibles sur le terrain.
- Un code de vie du Palais a été introduit dans des lieux stratégiques de la galerie commerciale, une initiative saluée par nos pairs et qui a été reprise par le Complexe Desjardins et la Place des Arts.
- Une clinique mobile de Mission Old Brewery s'installe trois fois par semaine, depuis le mois de décembre, au coin des rues Viger et Saint-Urbain pour offrir aide et soutien aux personnes en situation d'itinérance.

La Société a par ailleurs multiplié ses efforts en travaillant étroitement avec la Société de développement social, Action Médiation et Mission Old Brewery et en siégeant au sein de plusieurs comités avec des joueurs clés de la métropole :

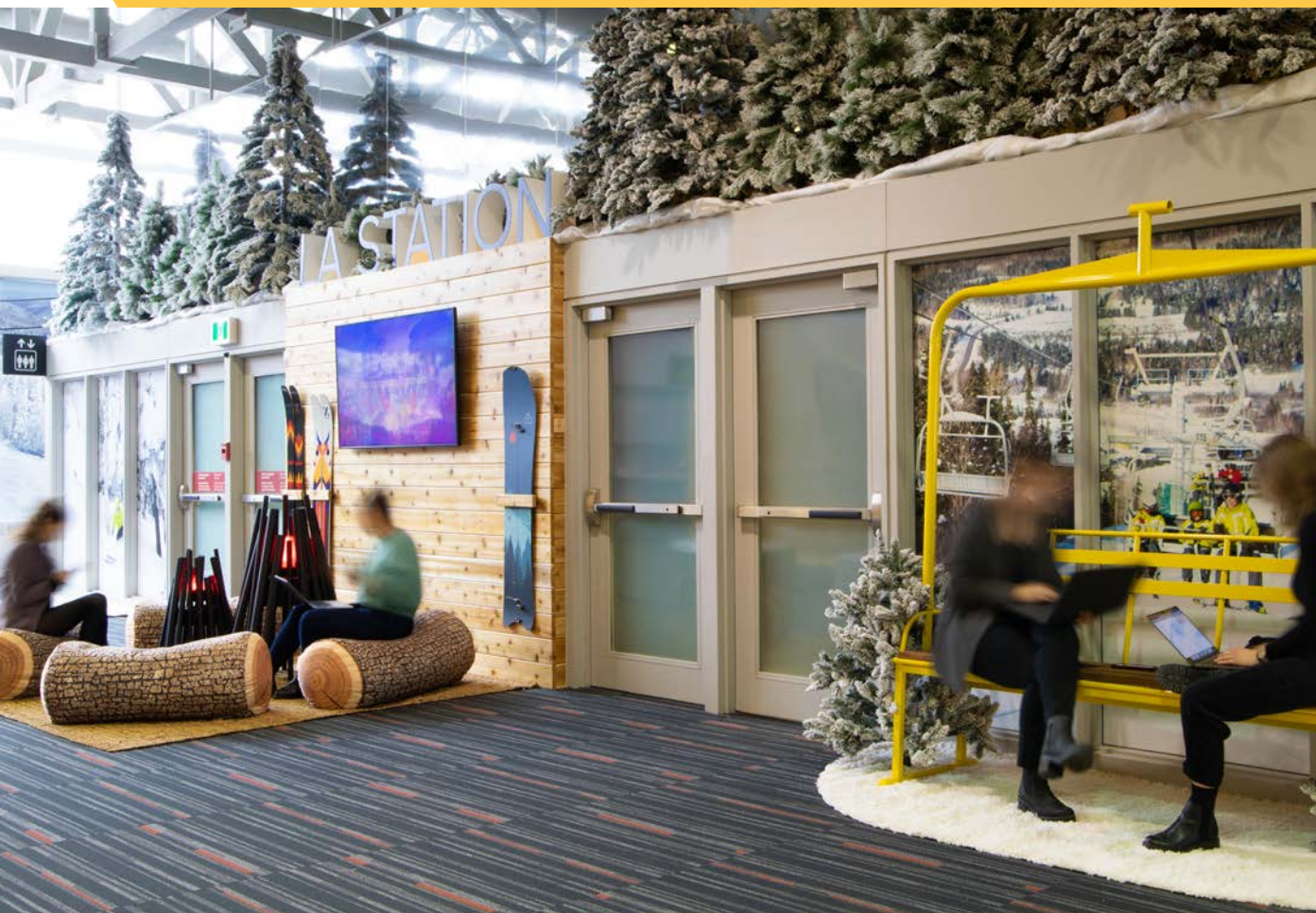
- La direction de la sécurité travaille étroitement avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et fait également partie d'un comité consultatif des opérations sécurité avec la Ville de Montréal et les équipes de sécurité du Complexe Desjardins, du Complexe Guy Favreau, de la Place des arts, de l'UQAM et du Centre Eaton.
- La direction des communications siège au comité affaires du MMFIM (Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal), dont la mission s'articule autour de l'accès au logement abordable.



→ La Buvette des lumières.
© Simon Prella



Suivi du *Plan stratégique* 2023-2027



→ La Station.
© Palais des congrès de Montréal

Retour sur la première année du nouveau *Plan stratégique*

Alors que le retour des événements au Palais battait son plein et que le taux d'occupation atteignait un sommet historique, la Société a lancé son nouveau *Plan stratégique 2023-2027*, dont la première année a coïncidé avec son 40^e anniversaire.

Fruit de consultations variées et structurantes avec plusieurs des parties prenantes du Palais (associations professionnelles, clients, partenaires, membres du conseil d'administration et employés), ce nouveau *Plan stratégique* a guidé les actions de notre équipe, extrêmement motivée à accomplir sa mission.



Sommaire des résultats 2023-2024

relatifs aux engagements du

Plan stratégique 2023-2027

Enjeu 1

Être reconnu comme levier de transformation favorisant le progrès durable de la société québécoise

ORIENTATION 1

Agir à titre de vecteur de progrès social, économique et intellectuel pour Montréal et le Québec

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024	Page
Objectif 1.1 Optimiser l'utilisation des espaces disponibles pour la tenue d'événements d'affaires au Palais et à Montréal	Indicateur 1 Taux d'augmentation des retombées économiques annuelles au Palais pour le Québec	+2 % sur la base	+13,11 %*	59
	Indicateur 2 Taux d'occupation du Palais	50 %	50,14 %	59
	Indicateur 3 Taux de hausse des revenus autonomes (base de 30 M\$)	+2 % sur la base	+7,01 %	59
Objectif 1.2 Forcer l'adoption de pratiques événementielles et d'affaires écoresponsables par les clients et commerçants du Palais	Indicateur 4 Taux de diminution du nombre de tonnes de matières résiduelles générées au Palais	Mesure de départ	581 tonnes métriques	60
	Indicateur 5 Taux de matières résiduelles recyclées au Palais	20 %	34 %	60
Objectif 1.3 Faire rayonner et connaître les événements d'affaires et leurs impacts	Indicateur 6 Taux d'augmentation de recommandation net (<i>Net Promoter Score</i>)	Mesure de départ	64,77 %	61
	Indicateur 7 Nombre d'événements déployant des initiatives afin de créer des impacts sociaux ou intellectuels	2	0	61

* La méthode de calcul des retombées économiques a été mise à jour en 2022 et inclut maintenant les visiteurs et exposants provenant de l'extérieur du grand Montréal. La mesure de départ originale (217 M\$ – moyenne sur 5 ans avant 2020) ayant été établie selon une autre méthode de calcul, elle a été remplacée par le résultat de l'année financière 2022-2023, excluant les retombées de la COP15.

ORIENTATION 2

Être une vitrine du savoir, du savoir-faire et du savoir-être de la destination montréalaise et du Québec

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024	Page
Objectif 2.1 Développer de nouveaux partenariats et consolider les partenariats actuels pour que nos différentes clientèles vivent pleinement « l'expérience Montréal »	Indicateur 8 Nombre de partenariats menant à la création d'événements au Palais	2	3	62

Enjeu 2

Investir dans une expérience unique, montréalaise, au profit des diverses clientèles du Palais

ORIENTATION 3

Proposer aux diverses clientèles du Palais des expériences pertinentes, innovantes et transformatives

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024	Page
Objectif 3.1 Contribuer à la création et à l'adoption d'offres de services à valeur ajoutée pour les différentes clientèles du Palais	Indicateur 9 Ratio d'achat des offres ou des services sur le nombre d'événements totaux par année	5 %	3,4 %	63
Objectif 3.2 Proposer une offre technologique distinctive aux participants et aux visiteurs du Palais	Indicateur 10 Taux de satisfaction spécifique à l'offre technologique	85 %	88,07 %	64
Objectif 3.3 Revaloriser les espaces commerciaux du Palais pour favoriser son attractivité	Indicateur 11 Taux d'occupation des espaces locatifs	90 %	81,10 %	64
	Indicateur 12 Taux d'augmentation du nombre de visiteurs circulant au niveau du métro du Palais, par jour (base de 10 000 visiteurs par jour)	+2 % sur la base	15 975 visiteurs/jour +59,75 %	64

ORIENTATION 4**Assurer l'attractivité et la compétitivité du Palais en investissant dans ses actifs immobiliers et technologiques**

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024	Page
Objectif 4.1 Moderniser les actifs du Palais et réduire sa vétusté fonctionnelle	Indicateur 13 Ratio d'investissement en maintien d'actifs sur la valeur assurable du Palais	1,5 %	1,86 %	65

Résultats détaillés 2023-2024 relatifs aux engagements du *Plan stratégique 2023-2027*

Enjeu 1

Être reconnu comme levier de transformation favorisant le progrès durable de la société québécoise

Le Palais est bien davantage qu'une superficie, que des pieds carrés. En regroupant des humains, en les réunissant autour d'idées et en favorisant l'échange, il contribue sans relâche au progrès de la société québécoise en général, et de la communauté montréalaise en particulier. Il le fait aussi bien sur le plan économique que social en plus de favoriser l'avancement du savoir.

Orientation 1

→ **Agir à titre de vecteur de progrès social, économique et intellectuel pour Montréal et le Québec**

Le Palais est un partenaire essentiel dans l'écosystème québécois et montréalais des événements d'affaires. Il est dans une position unique pour favoriser le succès des intervenants, et y contribuer, dans ce domaine d'activités. Ce rôle lui permet d'influer durablement sur la création de richesse socio-économique et intellectuelle pour le Québec.

OBJECTIF 1.1
Optimiser l'utilisation des espaces disponibles pour la tenue d'événements d'affaires au Palais et à Montréal

Indicateur 1	Taux d'augmentation des retombées économiques annuelles au Palais pour le Québec
Mesure de départ	Base de 217 M\$ – moyenne sur 5 ans avant 2020
Mesure de départ ajustée*	Base de 275 M\$ – année financière 2022-2023

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	+2 % sur la base	+2 % sur résultats 2023-2024	+2 % sur résultats 2024-2025	+2 % sur résultats 2025-2026
Résultats	+13,11 % Atteinte	–	–	–

* La méthode de calcul des retombées économiques a été mise à jour en 2022 et inclut maintenant les visiteurs et exposants provenant de l'extérieur du grand Montréal. La mesure de départ originale (217 M\$ – moyenne sur 5 ans avant 2020) ayant été établie selon une autre méthode de calcul, elle a été remplacée par le résultat de l'année financière 2022-2023, excluant les retombées de la COP15.

Indicateur 2	Taux d'occupation du Palais
Mesure de départ	s.o.

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	50 %	50 %	50 %	50 %
Résultats	50,14 % Atteinte	–	–	–

Indicateur 3	Taux de hausse des revenus autonomes
Mesure de départ	Base de 30 M\$

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	+2 % sur la base	+2 % sur résultats 2023-2024	+2 % sur résultats 2024-2025	+2 % sur résultats 2025-2026
Résultats	7,01 % Atteinte	–	–	–

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

La mesure de départ est basée sur une estimation puisque les derniers exercices précédents ne sont pas représentatifs. Le résultat obtenu découle de l'augmentation de nos prix pour certains services.

OBJECTIF 1.2**Forcer l'adoption de pratiques événementielles et d'affaires écoresponsables par les clients et commerçants du Palais****Indicateur 4 Taux de diminution du nombre de tonnes de matières résiduelles générées au Palais**

Mesure de départ

s.o.

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	Mesure de départ	-5 % sur résultats 2023-2024	-5 % sur résultats 2024-2025	-5 % sur résultats 2025-2026
Résultats	581 tonnes métriques	—	—	—

Indicateur 5 Taux de matières résiduelles recyclées au Palais

Mesure de départ

20 %

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	20 %	22 %	25 %	28 %
Résultats	34 % Atteinte	—	—	—

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Les nombreuses initiatives du Palais, telles que la création d'un mini-écocentre pour récupérer certaines matières lors des grands salons, a permis de revaloriser plusieurs matériaux.

OBJECTIF 1.3

Faire rayonner et connaître les événements d'affaires et leurs impacts

Indicateur 6	Taux d'augmentation de recommandation net (<i>Net Promoter Score</i>)			
Mesure de départ	s.o.			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	Mesure de départ	+2 pts sur résultats 2023-2024	+2 pts sur résultats 2024-2025	+2 pts sur résultats 2025-2026
Résultats	64,77 %	–	–	–

Indicateur 7	Nombre d'événements déployant des initiatives afin de créer des impacts sociaux ou intellectuels			
Mesure de départ	s.o.			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	2	3	4	5
Résultats	0 Non atteinte	–	–	–

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

L'outil permettant de calculer cet indicateur est en cours de conception par un partenaire externe. La Société n'ayant pas encore cet outil à sa disposition, il nous est malheureusement impossible de fournir un résultat pour 2023-2024.

Orientation 2

→ Être une vitrine du savoir, du savoir-faire et du savoir-être de la destination montréalaise et du Québec

Le Palais participe au progrès de la société québécoise et au succès de son écosystème d'affaires. Malheureusement, encore trop de parties prenantes ne connaissent pas bien comment l'organisation y contribue. Il est nécessaire aujourd'hui, et pour l'avenir du Palais, de valoriser sa mission et de faire connaître comment il agit comme moteur et catalyseur de progrès pour augmenter la richesse collective de la destination montréalaise et du Québec.

OBJECTIF 2.1

Développer de nouveaux partenariats et consolider les partenariats actuels pour que nos différentes clientèles vivent pleinement « l'expérience Montréal »

Indicateur 8	Nombre de partenariats menant à la création d'événements au Palais			
Mesure de départ	s.o.			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	2	2	3	3
Résultats	3 Atteinte	—	—	—

Enjeu 2

Investir dans une expérience unique, montréalaise, au profit des diverses clientèles du Palais

Comme pierre angulaire du tourisme d'affaires montréalais et québécois, le Palais doit proposer une offre de service distinctive, innovante et recherchée afin d'encourager la venue d'événements d'affaires dans la métropole, ainsi qu'ailleurs au Québec.

Orientation 3

→ Proposer aux diverses clientèles du Palais des expériences pertinentes, innovantes et transformatrices

Il importe pour le Palais de faire vivre une expérience montréalaise aux visiteurs qui le choisissent comme destination et espace d'accueil. Offrir des moments exceptionnels, transformatrices, distingue le Palais. Ces offres expérientielles témoignent du désir de convaincre les organisateurs et les participants de choisir Montréal et le Palais comme destination.

OBJECTIF 3.1

Contribuer à la création et à l'adoption d'offres de services à valeur ajoutée pour les différentes clientèles du Palais

Indicateur 9	Ratio d'achat des offres ou des services sur le nombre d'événements totaux par année			
Mesure de départ	5 %			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	5 %	7 %	9 %	10 %
Résultats	3,4 % Non atteinte	–	–	–

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

En 2023-2024, la Société a choisi de recadrer ses efforts d'innovation afin de se concentrer sur l'amélioration continue en interne et la réalisation des projets prévus à son *Plan de transformation numérique*. Cela permettra dans un deuxième temps de revoir l'offre de services à valeur ajoutée pour la clientèle et de développer des produits et services plus en phase avec les attentes du marché, ce qui générera des revenus additionnels.

OBJECTIF 3.2**Proposer une offre technologique distinctive aux participants et aux visiteurs du Palais**

Indicateur 10	Taux de satisfaction spécifique à l'offre technologique			
Mesure de départ	85 %			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	85 %	87 %	90 %	90 %
Résultats	88,07 % Atteinte	—	—	—

OBJECTIF 3.3**Revaloriser les espaces commerciaux du Palais pour favoriser son attractivité**

Indicateur 11	Taux d'occupation des espaces locatifs			
Mesure de départ	90 %			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	90 %	92 %	95 %	100 %
Résultats	81,10 % Non atteinte	—	—	—

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Le Palais a engagé une firme de courtage afin de l'accompagner dans la recherche de commerçants. Nous ciblons une offre montréalaise afin de refléter ce qu'est Montréal auprès de notre clientèle internationale. Cela exclut les occasions d'affaires traditionnelles que l'on retrouve dans plusieurs centres et qui sont principalement constituées de grandes chaînes. De plus, la situation actuelle des commerces au centre-ville reste précaire.

Indicateur 12	Taux d'augmentation du nombre de visiteurs circulant au niveau du métro du Palais, par jour			
Mesure de départ	Base de 10 000 visiteurs par jour			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	+2 % sur la base	+5 % sur résultats 2023-2024	+5 % sur résultats 2024-2025	+10 % sur résultats 2025-2026
Résultats	59,65 % 15 965 visiteurs/jour Atteinte	—	—	—

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Le nombre d'événements au Palais et le retour de nombreux travailleurs au centre-ville (comparativement à l'année précédente) contribuent à augmenter le nombre de visiteurs circulant au niveau du métro du Palais.

Orientation 4

→ Assurer l'attractivité et la compétitivité du Palais en investissant dans ses actifs immobiliers et technologiques

Le Palais des congrès de Montréal œuvre dans un domaine d'activités compétitif. La concurrence est à Toronto, Vancouver Calgary, mais aussi à New York, Paris et Francfort. Pour attirer des événements qui génèrent de la richesse et du progrès, le Palais doit se positionner comme un lieu attirant et à la fine pointe des besoins de ses diverses clientèles. Pour ce faire, ses installations et ses outils technologiques doivent être rehaussés.

OBJECTIF 4.1

Moderniser les actifs du Palais et réduire sa vétusté fonctionnelle

Indicateur 13	Ratio d'investissement en maintien d'actifs sur la valeur assurable du Palais			
Mesure de départ	1,5 %			
	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Cibles	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Résultats	1,86 % Atteinte	—	—	—

Explication du résultat obtenu en 2023-2024

Afin de répondre aux besoins d'investissements identifiés dans le rapport d'état d'immeuble de la Société et de maintenir sa compétitivité et sa capacité à créer des retombées économiques significatives pour le Québec, un rehaussement de nos enveloppes budgétaires a été soumis et approuvé.



Utilisation des ressources



→ L'artiste Delphine Meier devant la murale des valeurs du Palais installée dans la galerie commerciale.
© Palais des congrès de Montréal



Ressources humaines

Promotion des nouvelles valeurs en soutien aux efforts de recrutement

Ornant une **vitrine** de la galerie commerciale, les sémillants personnages de l'artiste Delphine Meier incarnent avec panache **les nouvelles valeurs du Palais** que sont la **créativité**, le **respect**, l'**ouverture** et le **savoir-faire**. À l'aide de cette interprétation ludique, la Société lance un appel aux personnes qui partagent les mêmes valeurs de ne pas hésiter à postuler au Palais!

De nouvelles façons de recruter

Bénéficiant d'une marque employeur forte, la Société doit traiter un grand nombre de candidatures lorsqu'elle publie une offre d'emploi. De nouvelles façons de faire ont donc été mises en place dans un objectif d'efficacité. Afin de faciliter le processus d'embauche concernant des postes de préposé à l'accueil pour lesquels elle avait reçu **900 curriculum vitae**, la Direction talent et culture a organisé pour la première fois des entrevues de groupe. C'est ainsi que quatre groupes de dix personnes ont été rencontrés en l'espace de deux jours. Cet exercice s'est avéré intéressant tant pour l'organisation que pour les nouveaux employés, car il a contribué à faciliter l'intégration des personnes retenues.

Transformation de la structure organisationnelle

Dans le cadre de la transformation organisationnelle qui a mené au recentrage des opérations au sein de deux vice-présidences – celle du Développement des affaires et des alliances stratégiques et celle des Événements et de l'expérience client – la Société a procédé à cinq nominations en interne, reconnaissant ainsi l'expertise de son personnel.

Dans le cadre de cette transformation, la Direction innovation et intelligence d'affaires a été créée. De plus en 2023-2024, la réorganisation de la Direction des technologies de l'information entamée l'année précédente a été accomplie. Composée d'une équipe de 10 personnes, cette direction est dorénavant bien outillée pour répondre aux besoins liés aux TI.

Gestion du changement dans le cadre du *Plan de transformation numérique* (PTN)

Au cours de l'année 2023-2024, la Direction talent et culture a travaillé sur le projet de gestion du changement occasionné par la mise en œuvre du PTN. Ce plan servira notamment à l'accompagnement des équipes au moment opportun.



Des communications régulières entre la direction et les employés

En plus des petits-déjeuners mensuels avec les employés fêtant leur anniversaire, la présidente-directrice générale a animé **deux rencontres virtuelles** intitulées *On jase avec la PDG*.

Très appréciée par l'ensemble du personnel, cette activité de communication interne a proposé des entretiens avec des employés et des experts externes sur des sujets variés tels que l'innovation, la nouvelle structure organisationnelle et l'itinérance.

Les tournages ont été réalisés en interne, soit dans l'espace de rencontre de la Vitrine d'innovations en tourisme, soit dans le studio Prisme déménagé au niveau de la galerie commerciale.

→ *On jase avec la PDG*, édition du 13 septembre 2023 avec Emmanuelle Legault, Élaïne Legault et Luc Charbonneau.
© Palais des congrès de Montréal



Reconnaissance des employés à l'œuvre auprès de la Société depuis 40 ans

À l'occasion de l'activité BBO Reconnaissance qui s'est tenue en juin 2023, 27 employés ont été salués pour leurs bons et loyaux services rendus depuis 5, 10, 15, 25, 35 et même 40 ans! Félicitations à **Christian Cardinal** et à **Michel Lahaie** pour la longévité de leur parcours professionnel et pour leur engagement pendant 40 ans envers la réussite du Palais.

Afin de souligner le 40^e anniversaire de la Société, l'équipe du marketing et des communications a réalisé une capsule vidéo mettant en vedette des employés actuels et anciens, qui ont accepté avec plaisir de partager leurs témoignages, faisant ainsi revivre certains moments forts de l'histoire du Palais. Cette activité a permis de renforcer le sentiment d'appartenance du personnel et de raviver la fierté de contribuer à la réalisation de la mission de la Société.

→ Emmanuelle Legault, présidente-directrice générale, en compagnie de Christian Cardinal qui fêtait ses 40 ans au service du Palais en même temps que Michel Lahaie, absent de la photo (en mortaise).
© Palais des congrès de Montréal



Remise du prix Distinction en guise de reconnaissance du travail d'équipe

Cette année, trois équipes ont présenté leur candidature. L'équipe chargée de la révision du processus de facturation a remporté le prix Distinction 2023-2024 à la suite de l'évaluation faite par un panel constitué d'employés. Fruit de la collaboration entre diverses directions, ces améliorations ont généré des gains d'efficacité d'environ 35 % sur l'ensemble du processus de facturation.

Félicitations à toute l'équipe:

- **Louise Tremblay**, technicienne à la facturation, finances
- **Linda Marcoux**, coordonnatrice, service aux exposants
- **Ginette Brunet**, coordonnatrice administrative, événements
- **Karine Plamondon**, directrice, événements
- **Jocelyne Mondou**, cheffe de service, ressources financières
- **Carle Pomerleau**, directeur, finances et approvisionnement
- **Christian Vasseur**, directeur, TI

- Remise du prix Distinction, de gauche à droite: Carle Pomerleau, Louise Tremblay, Karine Plamondon, Ginette Brunet et Linda Marcoux.
© Palais des congrès de Montréal

Sensibilisation, information et formation pour prévenir les comportements violents

Élaborée en cours d'année et mise en vigueur en octobre 2023, la nouvelle *Politique favorisant la sensibilisation, la prévention et la protection contre les situations de violence physique et psychologique, incluant la violence conjugale, familiale et à caractère sexuel* s'inscrit dans une réalité où les enjeux liés à la violence peuvent avoir un impact concret sur l'environnement de travail. L'avènement du télétravail ou du mode hybride pendant la pandémie de COVID-19 a ouvert la porte à une hausse considérable de cas de violence conjugale ou familiale.

Cette **nouvelle politique** vise à favoriser le maintien d'un milieu de travail sain et exempt de toute forme de violence afin de protéger l'intégrité physique et psychologique des personnes ainsi que leur dignité. Celle-ci établit les actions qui doivent être faites dans le milieu de travail en vue de prévenir ou d'éliminer les situations de violence. Elle offre également de l'accompagnement et prévoit des mécanismes de traitement des signalements et des plaintes pour toute personne, qu'elle soit victime ou témoin. Cette politique a fait l'objet d'une formation pour les cadres de la Société afin de les aider à reconnaître une situation de violence conjugale et à diriger les employés concernés aux ressources appropriées. Par ailleurs, la formation sur le harcèlement psychologique pour les nouveaux gestionnaires et les délégués syndicaux s'est poursuivie au cours de l'année.

Portrait de l'effectif

Effectif au 31 mars 2024, incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

Secteurs d'activité ¹	2022-2023	2023-2024	Écart
Syndiqués réguliers	90	86	-4
Syndiqués à l'événement	107	118	+11
Cadres et non-syndiqués	29	29	0
Total	226	233	+7

¹ Les secteurs d'activité sont généralement liés à la structure administrative de l'organisation et correspondent habituellement aux activités des différents sous-ministériats ou des vice-présidences.

Nombre et taux de départs volontaires du personnel régulier

	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Nombre de départs volontaires	29	11	10
Taux de départs volontaires (%)	14,35 %	6,11 %	8,69 %

Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départs volontaires

	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Nombre d'employés ayant pris leur retraite au sein du personnel régulier	8 sur 29 départs	4 sur 11 départs	3 sur 10 départs

Formation et perfectionnement du personnel

Proportion de la masse salariale investie en formation

	2022-2023	2023-2024
Proportion de la masse salariale (%)	1,4 %	0,86 %

Nombre moyen de jours de formation par personne

	2022-2023	2023-2024
Cadre	2,2	1,9
Professionnel	1,7	1,2
Fonctionnaire	0,5	0,7
Total²	1,46	1,26

² Nombre moyen de jours de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit les cadres, les professionnels et les fonctionnaires.

Somme allouée par personne

	2022-2023	2023-2024
Somme allouée par personne ³	267,00 \$	474,72 \$

³ Somme allouée aux dépenses de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit les cadres, les professionnels et les fonctionnaires.

Gestion des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Aux fins de l'application des mesures prévues à la LGCE, la Société doit fournir les renseignements exigés par le Conseil du trésor relativement aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.

Contrats de service

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec un fournisseur, entrepreneur ou prestataire de services	23	2 027 710,46 \$
Contrats de service avec un fournisseur, entrepreneur ou prestataire de services n'ayant pas d'établissement au Québec où il exerce ses activités de façon permanente	7	471 282,21 \$
Contrats de service avec une personne physique qui exploite une entreprise individuelle	3	157 600,00 \$
Total des contrats de service	33	2 656 592,67 \$

Gestion des effectifs

La LGCE prévoit qu'un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de ses effectifs dans son rapport annuel. Cet état doit notamment présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégorie d'emploi.

Pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024, la somme des effectifs des organismes publics relevant d'un ministre dont le personnel n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique* ne doit pas excéder 283 467 heures.

Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et en ETC transposés⁴

Catégorie du personnel	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Total en ETC transposés ⁵ 2023-2024	Total en ETC transposés ⁵ 2022-2023	Évolution du total en ETC transposé
Personnel d'encadrement	52 620	—	52 620	29	27	2
Personnel professionnel	—	—	—	—	—	—
Personnel infirmier	—	—	—	—	—	—
Personnel enseignant	—	—	—	—	—	—
Personnel de bureau, technicien et assimilé	152 083	8 118	160 201	88	88	0
Agents de la paix	—	—	—	—	—	—
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	85 089	9 062	94 151	52	51	1
Étudiants et stagiaires	—	—	—	—	—	—
Total	289 792	17 180	306 972	169	166	3

⁴ Nombre d'heures rémunérées converti en équivalents temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine.

⁵ Total en équivalent temps complet (ETC) = nombre d'heures/1 826.

L'écart par rapport à la cible de 283 467 heures s'explique par la pénurie de main-d'œuvre dans certains domaines, occasionnant ainsi l'ajout de ressources externes et l'obligation d'autoriser plus d'heures supplémentaires.

Ressources informationnelles

La Direction des technologies de l'information fournit à toute l'organisation un environnement technologique fiable, productif et sécuritaire qui permet l'atteinte des objectifs poursuivis. Elle demeure à l'avant-garde des nouvelles technologies en suggérant à toutes les directions des solutions évolutives afin de maximiser l'utilisation des ressources humaines et financières.

Les tableaux suivants font état des activités d'encadrement ou de continuité ainsi que des dossiers en ressources informationnelles pour l'exercice 2023-2024.

Coûts prévus et coûts réels des ressources informationnelles en 2023-2024 (en milliers de dollars)

Catégorie de coûts	Coûts capitalisables prévus (investissements)	Coûts capitalisables réels (investissements)	Coûts non capitalisables prévus (dépenses)	Coûts non capitalisables réels (dépenses)
Activités d'encadrement	—	—	144,7	143,5
Activités de continuité	220	944	2 646,5	2 298,4
Dossiers	591,7	809,3	—	—
Total	811,7	1 753,3	2 791,2	2 441,9

Les coûts capitalisables réels sont supérieurs aux coûts capitalisables prévus en raison de la migration vers l'infonuagique. Pour les dépenses non capitalisables, l'écart résulte de la diminution des coûts salariaux, une plus grande partie ayant pu être capitalisée.

Liste et état d'avancement des principaux dossiers en ressources informationnelles

Pour 2023-2024, il y a eu six dossiers en ressources informationnelles. L'état d'avancement de ces dossiers est disponible sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du trésor.





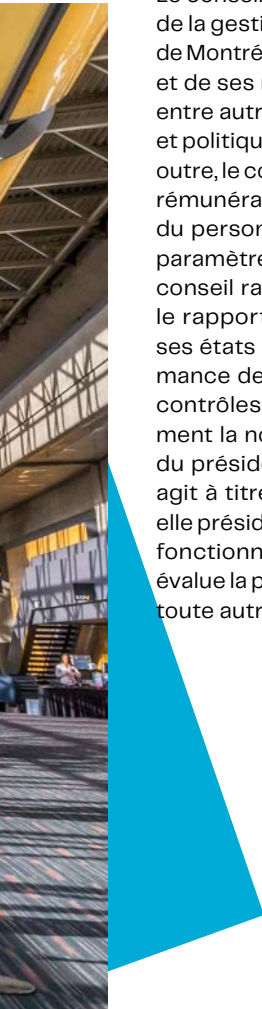
Gouvernance



→ Foyer de la salle 517.
© Palais des congrès de Montréal

Conseil d'administration

Le mandat du conseil d'administration



Le conseil d'administration assure la conformité de la gestion de la Société du Palais des congrès de Montréal aux dispositions de sa loi constitutive et de ses règlements. Ainsi, le conseil approuve, entre autres choses, les principales orientations et politiques de la Société liées à ses activités. En outre, le conseil avalise les normes et barèmes de rémunération et les autres conditions d'emploi du personnel-cadre et non syndiqué, selon les paramètres déterminés par le gouvernement. Le conseil ratifie le plan stratégique de la Société, le rapport annuel, ses budgets, de même que ses états financiers annuels. Il évalue la performance de la Société ainsi que l'intégrité de ses contrôles internes. Le conseil approuve également la nomination des dirigeants à l'exception du président-directeur général. Josée Noiseux agit à titre de présidente du conseil. À ce titre, elle préside les réunions du conseil, assure le bon fonctionnement du conseil et de ses comités, évalue la performance du conseil et s'acquitte de toute autre tâche qui lui est confiée.

Les activités du conseil d'administration en 2023-2024

Au cours de l'année financière 2023-2024, le conseil d'administration s'est réuni à huit reprises à l'occasion de cinq réunions ordinaires et de trois réunions extraordinaires.

Au cours des réunions ordinaires et extraordinaires du conseil, les membres ont entériné l'octroi et la modification de divers contrats après avoir notamment examiné la conformité des résultats des appels d'offres et les besoins de la Société.

De plus, le conseil d'administration a adopté diverses résolutions d'ordre administratif. Celles-ci portaient notamment sur l'approbation du nouveau profil de compétences des membres du conseil d'administration, l'ajout d'un membre d'office au comité de gouvernance et d'éthique, les changements à la charte du comité de gouvernance et d'éthique et à la charte du comité d'audit ainsi que l'approbation de diverses politiques dont celle sur « la sensibilisation, la prévention et la protection contre les situations de violences physiques et psychologiques incluant les violences conjugales, familiales et à caractère sexuel » et celle portant sur « la protection des renseignements personnels et confidentiels ». Par ailleurs, les membres ont adopté diverses résolutions portant sur l'approbation de la révision de diverses politiques, dont la *Politique de gestion des risques*, la *Politique tarifaire*, la *Politique d'approvisionnement écoresponsable* – renommée *Politique d'approvisionnement durable* –, la *Politique de délégation administrative et financière*, la *Politique de dotation*, la *Politique sur l'utilisation des médias sociaux* et la *Politique santé et sécurité au travail*. Les membres ont également approuvé par résolution le Plan d'action en développement durable 2023-2028 ainsi que le calendrier annuel des rencontres du conseil d'administration et de ses comités.

Enfin, le conseil a revu les orientations stratégiques 2023–2027, ainsi que les cibles et plans d'action s'y rapportant, et il a convenu du nouveau profil de risques en lien avec le nouveau *Plan stratégique 2023–2027*.

En ce qui a trait aux pratiques de gouvernance, sur les recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, le conseil d'administration a procédé à l'exercice annuel d'évaluation des membres et du fonctionnement du conseil et de ses comités. Le conseil d'administration a également procédé à la refonte de la grille des compétences des membres du conseil d'administration en fonction des besoins et du plan stratégique de la Société. Toujours sur les recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, le conseil d'administration a recommandé au gouvernement de renouveler le mandat d'Annie Tremblay et d'Hubert Bolduc à titre de membre du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal, ainsi que de nommer Christian L'Heureux à titre de membre indépendant du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal.

Le conseil d'administration a de plus approuvé les états financiers 2022–2023, le rapport annuel de gestion 2022–2023, les budgets de fonctionnement, d'immobilisations et d'amortissements, la programmation annuelle des projets de même que le budget en ressources informationnelles pour 2024–2025, la majoration des échelles et des nouvelles conditions de travail du personnel-cadre entrant en vigueur le 1^{er} avril 2023, les changements au régime d'emprunt valide jusqu'au 30 septembre 2024 ainsi que les prévisions budgétaires pluriannuelles 2024–2029.

Finalement, tout au long de l'année, le conseil d'administration a procédé aux suivis annuels du *Plan stratégique 2023–2027* et du programme de gestion des risques ainsi qu'aux suivis trimestriels des affaires courantes, des activités de vente, de la performance commerciale, des résultats financiers et opérationnels, de l'état d'avancement du *Plan de transformation numérique* et du *Plan de développement durable*, et des discussions ayant cours en regard aux renouvellements des conventions collectives. Le conseil d'administration a également entamé une réflexion sur le nouveau modèle d'affaires.

Aucune déclaration relative à des situations susceptibles de placer un administrateur en situation de conflit d'intérêts n'a été soumise à la présidente du conseil et, dans le cas de cette dernière, à la présidente du comité de gouvernance et d'éthique ainsi qu'à la ministre au cours de l'exercice financier 2023–2024. Par ailleurs, aucun manquement au code d'éthique des administrateurs n'a été constaté au cours de la même période.

Concernant la formation continue, deux activités de formation ont été organisées pour l'ensemble des membres à l'automne 2023. La première portait sur les tendances en gouvernance et les bonnes pratiques alors que la deuxième traitait d'innovation. À noter que la majorité des membres étaient présents à l'occasion de ces formations.

Les membres du conseil d'administration



Josée Noiseux

- Présidente du conseil
- Date de nomination: 24 mars 2021
- Fin de mandat: 23 mars 2026
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Avocate, administratrice de sociétés certifiée (ASC) et bachelière en sciences, **Josée Noiseux** cumule plus de 25 ans d'expérience à titre d'associée au sein du cabinet international Norton Rose Fulbright. Elle a été présidente-directrice générale de la Fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal et de NewCities, une organisation internationale basée à Montréal qui a pour objectif de contribuer par la recherche et l'innovation au développement de villes intelligentes. Reconnue pour son engagement dans de nombreux comités et conseils d'administration tout au long de sa carrière, M^e Noiseux a développé une réelle expertise en matière de règles de gouvernance. En plus de son rôle auprès du Palais, elle siège actuellement aux conseils d'administration de Tennis Canada et du Musée d'art contemporain de Montréal. Ses expériences lui ont permis de développer une spécialisation dans les domaines des affaires juridiques et de la stratégie, ainsi qu'en infrastructures, en gestion des risques, en relations médias, en responsabilité sociale et en développement durable.



Emmanuelle Legault

- Date de nomination: 2 août 2021
- Fin de mandat: 1^{er} août 2026
- Membre non indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

En 2021, **Emmanuelle Legault** devient la première femme à la tête du Palais des congrès à titre de présidente-directrice générale. Reconnue pour son expertise internationale en matière de tourisme et pour sa vision stratégique du rôle économique et culturel de la métropole, M^{me} Legault cumule plus de vingt ans d'expérience à titre de gestionnaire dans des postes clés en agence et dans le secteur touristique. Après dix ans chez Tourisme Montréal, M^{me} Legault choisit, en 2016, de changer de perspective et migre chez Destination Canada à titre de vice-présidente affaires internationales. Mais son amour de Montréal l'emporte et, après trois années passées à Vancouver, elle retourne dans sa ville natale plus inspirée que jamais pour poursuivre sa mission d'innovation et de développement au sein de l'organisation Tourisme Montréal, où elle a agi à titre de vice-présidente marketing et stratégie. Son sens de la collaboration et son excellente connaissance du tourisme et des événements d'affaires l'ont amenée à travailler dans des environnements diversifiés et dynamiques. Elle a notamment dirigé des équipes multidisciplinaires et multilingues réparties dans onze marchés géographiques, tels que les États-Unis, la France, le Japon ou encore le Brésil et l'Inde. M^{me} Legault siège également sur le comité consultatif communautaire d'Aéroports de Montréal et sur les conseils d'administration de Hub Montréal, de Montréal en lumière et de Tourisme Montréal. De plus, M^{me} Legault dispose d'un solide réseau de contacts permettant d'entretenir des relations privilégiées avec des partenaires d'affaires et les institutions gouvernementales. Ses compétences en stratégie promotionnelle contribuent au rayonnement du Palais des congrès de Montréal sur les scènes locale et internationale.



Sofiane Benyouci

- Date de nomination (premier mandat): 3 juillet 2019
- Fin de mandat (premier mandat): 2 juillet 2023
- Date de nomination (deuxième mandat): 25 octobre 2023
- Fin de mandat (deuxième mandat): 24 octobre 2027
- Membre indépendant du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Associé et vice-président consultation chez Innovitech, **Sofiane Benyouci** est responsable de l'équipe de conseil en stratégie et innovation. Ingénieur aérospatial de formation et gestionnaire d'affaires, il s'impose en tant qu'expert en gestion de l'innovation, de la technologie et de la commercialisation. Acteur engagé dans l'écosystème d'innovation du Québec et du Canada, il aura accompagné depuis plus de dix ans quelque 300 entreprises, organismes gouvernementaux, associations industrielles et universités dans leur positionnement stratégique, technologique et commercial. Il a également apporté son soutien à l'implantation d'initiatives innovantes et structurantes. M. Benyouci siège comme administrateur de sociétés auprès de plusieurs organismes, et il s'implique au sein de nombreux comités consultatifs d'entreprises, notamment chez TMC Amérique du Nord, une multinationale hollandaise de services d'ingénierie, et chez Simplex Legal, une firme de services juridiques innovante qui mise sur la technologie. De plus, M. Benyouci se fait un fier ambassadeur de la diversité et de l'inclusion dans les milieux décisionnels. Il s'investit également dans la formation de la relève à Polytechnique Montréal à titre de conférencier et de chargé de cours spécialisé en entrepreneuriat technologique et en gestion de l'innovation.



Hubert Bolduc

- Date de nomination: 29 avril 2020
- Fin de mandat: 28 avril 2024
- Membre non indépendant du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Hubert Bolduc a été nommé président d'Investissement Québec International en septembre 2019. Précédemment, il a œuvré comme haut fonctionnaire au ministère du Conseil exécutif, puis à titre de président-directeur général de Montréal International. Entre 2004 et 2012, il a occupé les fonctions vice-président, communications et affaires publiques chez Cascades et a été conseiller du premier ministre du Québec de 2001 à 2003. Titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal, d'une maîtrise en communications de l'Université Stirling en Ecosse et d'un MBA de HEC Montréal, M. Bolduc est membre du conseil d'administration du CORIM, de Scale AI, de Forces Avenir et de Beneva.



Jean-Sébastien Boudreault

- Date de nomination: 15 août 2022
- Fin de mandat: 14 août 2026
- Membre indépendant du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Membre du Barreau du Québec depuis 2001, **Jean-Sébastien Boudreault** a été président de l'Association québécoise des avocats en immigration de 2013 à 2018, vice-président de Fierté Montréal de 2008 à 2020 et a joué, de 2005 à 2008, un rôle actif au sein de la Section du droit de l'immigration de l'Association du Barreau canadien. Il a été président-directeur général de l'Association hôtelière du Grand Montréal de novembre 2021 à février 2024. Après des études à la maîtrise en droit international public à l'Université de La Réunion (1999) et un diplôme en droit de l'Université Laval (2000), il amorce sa carrière en 2002. À titre d'avocat en droit international des affaires et de l'immigration, il œuvre d'abord au bureau de Hong Kong de Mandeville et Associés, pour devenir ensuite directeur de leur bureau de Beijing en 2003. Fort de son expérience en gestion, M^e Boudreault est appelé à revenir à Montréal en 2004 afin de mettre sur pied et de diriger le bureau de Montréal de Mandeville et Associés, et de développer le marché du Moyen-Orient. Cette autre phase l'amène à voyager, entre autres, en Syrie, aux Émirats arabes unis et au Bangladesh. M^e Boudreault a eu l'occasion de transférer ses connaissances sur l'immigration et les droits LGBTQ+ dans le cadre de multiples conférences et séminaires. En 2007, il ouvre son propre cabinet, pour lequel il réalise des entrevues pour des immigrants investisseurs et entrepreneurs à Damas, Montréal, Hong Kong, Paris et en Turquie. Depuis 2015, il agit également à titre d'avocat-conseil responsable du recrutement de clients et de gestion des dossiers, et de conseiller en immigration pour différentes firmes.



M^e Louis Dubé, ing.

- Date de nomination (premier mandat): 3 juillet 2019
- Fin de mandat (premier mandat): 2 juillet 2023
- Date de nomination (deuxième mandat): 25 octobre 2023
- Fin de mandat (deuxième mandat): 24 octobre 2027
- Membre indépendant du conseil d'administration
- Ville de résidence: Boucherville

Louis Dubé est titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique de l'Université Laval et d'une licence en droit civil de l'Université d'Ottawa. Il a aussi complété une formation en gouvernance, en suivant la formation d'administrateur de sociétés certifié de l'Université Laval. S'il a toujours œuvré dans le domaine de la propriété intellectuelle et du transfert technologique, il a fait ses débuts comme avocat en litige devant la cour fédérale et a travaillé par la suite en entreprise, au sein des services juridiques de grandes sociétés telles Bombardier, Alcan et Rio Tinto. Au cours des années, M^e Dubé a participé à la gestion de services juridiques et technologiques et à de grands projets, sa contribution portant sur plusieurs aspects allant de l'embauche à la supervision de personnel en passant par la formation. Également, il a supervisé plusieurs dossiers de litige, d'impartition, de technologies de l'information et de développement technologique d'envergure. Impliqué dans plusieurs conseils d'administration, M^e Dubé est notamment président du conseil d'administration de Moisson Rive-Sud, la plus importante banque alimentaire de la Montérégie.



Céline Gamache

- Date de nomination (premier mandat): 4 novembre 2015
- Fin de mandat (premier mandat): 3 novembre 2019
- Date de nomination (deuxième mandat): 29 avril 2020
- Fin de mandat (deuxième mandat): 28 avril 2024
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Beaconsfield

Céline Gamache détient un baccalauréat en relations industrielles de l'Université de Montréal et un MBA en marketing et affaires internationales de HEC Montréal. De 2014 à 2021, elle est présidente de l'Association des fabricants de bardeaux d'asphalte du Canada. Elle a également agi à titre de directrice des services de consultation chez Prud'homme Groupe Conseil, où elle était notamment responsable de la recherche de talents, particulièrement pour les postes de direction et de supervision dans les domaines de la gestion, de la production, de l'ingénierie et des technologies de l'information. Elle y était également active en accompagnement de cadres et en transition de carrière. M^{me} Gamache a occupé le poste de vice-présidente marketing chez Sodisco-Howden, un distributeur national de matériaux. Elle a aussi assumé les postes de directrice marketing et de directrice des ressources humaines chez Matériaux de construction BP Canada. Son expertise inclut les différents champs de spécialités des ressources humaines et de la combinaison marketing pour les marchés canadien et américain.



Josée Gravel

- Date de nomination (premier mandat): 3 juillet 2019
- Fin de mandat (premier mandat): 2 juillet 2023
- Date de nomination (deuxième mandat): 25 octobre 2023
- Fin de mandat (deuxième mandat): 24 octobre 2027
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Josée Gravel est administratrice de sociétés et avocate spécialisée en gouvernance d'entreprises. Antérieurement, elle a œuvré successivement comme vice-présidente et chef de contentieux pour l'entreprise canadienne de services financiers GE Capital, ainsi que pour la société d'État fédérale Exportation et développement Canada (EDC). Au sein de ces entreprises vouées à la croissance des entreprises canadiennes et à leur rayonnement à l'étranger, M^e Gravel a acquis une vaste expérience en gestion de risques, en performance opérationnelle et en planification stratégique. Au début de sa carrière, elle a pratiqué le droit bancaire et immobilier au sein d'un cabinet d'avocats national. M^e Gravel est diplômée de l'Institut des administrateurs de sociétés et de l'Université McGill (BCL et MBA), et membre du Barreau du Québec. Elle siège également au sein du conseil d'administration de l'Association des propriétaires de Valdurn Limitée.



Lucie Rémillard

- Date de nomination (premier mandat): 28 juin 2017
- Fin de mandat (premier mandat): 27 juin 2021
- Date de nomination (deuxième mandat): 28 juin 2021
- Fin de mandat (deuxième mandat): 27 juin 2025
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Sutton

Lucie Rémillard est diplômée de l'Université du Québec à Montréal et administratrice de sociétés certifiée (IAS.A) de l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle a occupé des postes de haute direction au sein de grands organismes à but non lucratif au Canada, en France et aux États-Unis. M^{me} Rémillard a été présidente-directrice générale fondatrice de United Way Tocqueville France, directrice du développement à l'Hôpital Américain de Paris et présidente-directrice générale de sa fondation à New York, présidente-directrice générale de la Fondation CHU Sainte-Justine, directrice des affaires externes à l'Institut neurologique de Montréal et directrice de la campagne Centraide du Grand Montréal. Elle a été honorée par ses pairs qui lui ont décerné le prix Carrière exceptionnelle en philanthropie en 2016, en reconnaissance de son impact sur la communauté grâce à son leadership, sa vision et ses valeurs. Elle est présidente de LR Stratégie, conseil en planification et développement stratégiques. À titre de membre de conseils d'administration, M^{me} Rémillard a contribué au développement et à la gouvernance de nombreux organismes et associations. Elle préside le conseil d'administration de Novalex et siège également aux conseils d'administration du journal *Le Devoir*, d'Applications MD (EZRESUS) et de District Montréal.



Lisa Swiderski

- Date de nomination: 9 février 2022
- Fin de mandat: 8 février 2026
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

À titre de première vice-présidente, solutions aux particuliers et stratégie de distribution pour la Banque Nationale du Canada, **Lisa Swiderski** est responsable de l'établissement et de la mise en œuvre de stratégies commerciales pour le marché des particuliers. Elle possède plus de 25 ans d'expérience en services financiers et a occupé plusieurs postes de niveau exécutif dans des domaines variés, tels que la finance, les opérations et la gestion de risques. Forte d'une expérience en gouvernance extrêmement diversifiée, M^{me} Swiderski est actuellement membre du conseil d'administration d'Interac et vice-présidente du conseil, membre de son comité d'audit et finance, et de son comité des ressources humaines. Parallèlement à cet engagement, elle est membre du conseil consultatif canadien de Mastercard et de Visa. Par le passé, M^{me} Swiderski a été administratrice des Banques alimentaires du Québec et présidente de son comité d'infrastructures. Elle a été également administratrice et trésorière du Théâtre Denise-Pelletier et coprésidente des soirées-bénéfice de l'organisme de 2014 à 2016. Elle a agi comme administratrice et trésorière pour la Fondation François-Michelle et s'est investie comme administratrice pour la Fondation Berthiaume du Tremblay, une fondation vouée au bien-être des personnes âgées. Enfin, elle s'implique activement dans divers programmes de mentorat pour les jeunes professionnels. M^{me} Swiderski est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires et d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de HEC Montréal. Elle détient également le titre de comptable professionnelle agréée (CPA).



Annie Tremblay

- Date de nomination (premier mandat): 4 novembre 2015
- Fin de mandat (premier mandat): 3 novembre 2019
- Date de nomination (deuxième mandat): 29 avril 2020
- Fin de mandat (deuxième mandat): 28 avril 2024
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Annie Tremblay est présidente de la firme ESSENCE conseil stratégique. Elle est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, diplômée de HEC Montréal et du Collège des administrateurs de sociétés (ASC). M^{me} Tremblay accompagne les organisations dans la gestion de leur performance stratégique par les tableaux de bord. Ses expériences au sein de l'organisation EY, ses mandats en consultation, l'animation de séminaires à l'École des dirigeants de HEC Montréal et son engagement comme membre de la direction en gestion financière et de la performance à la Financière Banque Nationale et à Téléglobe Canada lui ont permis de maîtriser la dynamique opérationnelle et de gouvernance des sociétés.

Les comités du conseil d'administration

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, les membres du conseil ont siégé au sein de trois comités statutaires: le comité de gouvernance et d'éthique, le comité des ressources humaines et le comité d'audit. En sus des comités statutaires, les membres du conseil ont siégé au sein du comité des technologies de l'information et de l'innovation. Tous les comités disposent, en vue de l'accomplissement de leurs fonctions, des ressources humaines, matérielles et financières adéquates, notamment en ce qui concerne le recours à des experts externes.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Composition: Josée Gravel (présidente), Sofiane Benyouci et Josée Noiseux

Mandat: Selon la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'élaborer des règles de gouvernance et un code d'éthique qui s'appliquent aux membres du conseil d'administration, aux dirigeants et aux employés pour la conduite des affaires de la Société. Il établit les profils de compétences et d'expérience pour la nomination des membres du conseil d'administration ainsi que les critères d'évaluation des membres et du fonctionnement du conseil.

ACTIVITÉS

Pour l'année 2023-2024, le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni à quatre reprises, comme suit:

- 57^e réunion – 18 mai 2023 (statutaire)
- 58^e réunion – 14 septembre 2023 (statutaire)
- 59^e réunion – 23 novembre 2023 (statutaire)
- 60^e réunion – 1^{er} mars 2024 (extraordinaire)

Dans le cadre de ces réunions, le comité de gouvernance et d'éthique a assuré le suivi des dossiers suivants :

Formation aux membres

- Élaboration de l'offre et déploiement de formations adaptées aux besoins des membres du conseil d'administration

Mandats des membres

- Dossiers de renouvellement des mandats de certains membres au sein du conseil d'administration de la Société en respectant le profil de compétences
- Dossier de recrutement d'un nouvel administrateur au sein du CA

Opérations

- Préparation du rapport annuel 2022-2023

Éthique

- Plaintes liées à l'éthique et mécanismes en place pour assurer le fonctionnement optimal du processus de divulgation

Autre

- Litiges en cours
- Demandes d'accès à l'information

Le comité a également analysé les dossiers suivants :

Gouvernance

- Composition du conseil

Évaluation des membres, du conseil et de ses comités

- Critères d'évaluation des membres du conseil et de ses comités et échéancier de l'exercice annuel d'évaluation des membres
- Résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2023 et présentation des résultats au conseil d'administration

Opérations

- Formation aux employés sur le harcèlement et la violence conjugale

Dans le cadre de ses responsabilités, le comité a recommandé au conseil d'administration d'approuver :

- le *Plan de développement durable 2023-2028* de la Société;
- la refonte du profil de compétences du conseil en lien avec les orientations stratégiques 2023-2027;
- le renouvellement de deux administrateurs;
- la nomination d'un nouvel administrateur.

De plus, le comité a :

- sondé les membres du comité pour en évaluer la performance;
- préparé le bilan des activités du comité pour 2022-2023;
- procédé à la revue annuelle de la charte du comité;
- approuvé le calendrier des rencontres du comité pour 2024.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Composition : Céline Gamache (présidente), Louis Dubé, Lucie Rémillard et Josée Noiseux (observatrice)

Mandat : La *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* confère au comité des ressources humaines comme principales responsabilités de s'assurer de la mise en place des politiques concernant les ressources humaines, d'élaborer et de proposer les critères d'évaluation du président-directeur général et de contribuer à la sélection des dirigeants.

ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2023-2024, le comité s'est réuni à cinq reprises :

- 73^e réunion – 5 avril 2023 (statutaire)
- 74^e réunion – 29 mai 2023 (statutaire)
- 75^e réunion – 13 juin 2023 (extraordinaire)
- 76^e réunion – 24 juillet 2023 (extraordinaire)
- 77^e réunion – 18 septembre 2023 (statutaire)

Réunions à huis clos

- 20 avril 2023
- 9 mai 2023

Réunions conjointes avec le comité d'audit

- 5 octobre 2023
- 29 janvier 2024

Dans le cadre de ses responsabilités, le comité des ressources humaines a recommandé au conseil d'administration d'approuver :

- le plan des effectifs pour les exercices financiers 2023-2024 et 2024-2025 ainsi que les budgets pour les masses salariales correspondantes;
- les modifications apportées à la *Politique de dotation*;
- les modifications apportées à la *Politique sur l'utilisation des médias sociaux*;
- les modifications apportées à la *Politique santé et sécurité au travail*;
- la nouvelle *Politique sur la sensibilisation, la prévention et la protection contre les situations de violences physiques et psychologiques incluant les violences conjugales, familiales et à caractère sexuel*; et
- la nouvelle *Politique sur la protection des renseignements personnels et confidentiels*.

Le comité a également approuvé :

- la majoration des échelles et des nouvelles conditions de travail du personnel-cadre entrant en vigueur le 1^{er} avril 2023;
- le bilan de l'exercice d'évaluation du rendement des directeurs relevant de la présidente-directrice générale ainsi que du personnel-cadre de la Société, pour 2022-2023;

→ le bilan de formation pour le personnel de la Société pour 2022-2023 et les prévisions budgétaires de formation pour 2023-2024.

Le comité a, par ailleurs, assuré le suivi concernant :

- les négociations associées au renouvellement des conventions collectives des employés réguliers et des employés à l'événement;
- les principaux indicateurs d'efficacité concernant la gestion des ressources humaines;
- le programme de télémédecine;
- les risques organisationnels reliés aux ressources humaines.

Le comité a aussi examiné :

- l'historique et le bilan des heures rémunérées au 31 mars 2023 pour la Société;
- la nouvelle structure organisationnelle;
- l'analyse des honoraires professionnels;
- le rapport de l'audit interne portant sur le processus de mobilité interne;
- le bilan des activités du comité pour 2022-2023.

Le comité a aussi examiné et assuré le suivi sur le plan stratégique de la fonction des ressources humaines.

Enfin, le comité a procédé à la revue annuelle de sa charte.

COMITÉ D'AUDIT

Composition: Annie Tremblay (présidente), Louis Dubé, Josée Gravel, Josée Noiseux (observatrice) et Lisa Swiderski

Mandat: En vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité d'audit a pour principales fonctions de veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne soient mis en place et de s'assurer qu'ils sont adéquats et efficaces. Il doit de plus s'assurer de la mise en œuvre d'un processus de gestion des risques, réviser toute activité portée à son attention qui est susceptible de nuire à la bonne situation financière de la Société, examiner

les états financiers avec le Vérificateur général et recommander au conseil d'administration l'approbation des états financiers.

ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2023-2024, le comité d'audit s'est réuni à huit reprises, comme suit :

- 169^e réunion – 13 avril 2023 (statutaire)
- 170^e réunion – 8 juin 2023 (statutaire)
- 171^e réunion – 5 octobre 2023 (statutaire)
- 172^e réunion – 23 novembre 2023 (extraordinaire)
- 173^e réunion – 30 novembre 2023 (statutaire)
- 174^e réunion – 7 décembre 2023 (extraordinaire)
- 175^e réunion – 29 janvier 2024 (statutaire)
- 176^e réunion – 20 mars 2024 (extraordinaire)

Dans le cadre de ces réunions, le comité d'audit a assuré trimestriellement le suivi des dossiers suivants :

Opérations et contrôle

- Avancement des travaux visant l'application des recommandations des auditeurs internes
- Tableau de bord des risques organisationnels 2019-2023
- Tableau de bord des risques organisationnels 2023-2027
- Contrats de 25 000 \$ et plus pour l'exercice en cours
- Réception du certificat de conformité trimestriel de la direction

Finance et investissements

- Engagements financiers liés au Fonds commun TM-PCM
- Avancement des travaux et du financement du programme de maintien d'actifs immobiliers et TI
- Programmes POLE, POP et ÉcoPalais

Le comité a également examiné les dossiers suivants :

Opérations et contrôle

- Résultats financiers trimestriels, prévisions de trésorerie et indicateurs de performance de la Société
- Présentation des recommandations et du processus de l'audit de performance de la Société
- Rapport d'audit interne sur le processus de mobilité interne (Talent et culture)
- Rapport d'audit interne sur l'application de la politique d'octroi de contrats de biens et services
- Bilan des heures rémunérées en 2022-2023
- Présentation des principaux risques découlant du *Plan stratégique 2023-2027* et du tableau de bord de la gestion des risques 2023-2027
- Plan de continuité des opérations et du plan de crise
- Litiges en cours

Par ailleurs, le comité a fait les recommandations suivantes au conseil d'administration dans ces domaines :

Opérations et contrôle

- Octroi de divers contrats après examen et approbation des résultats des appels d'offres publics
- Approbation des états financiers au 31 mars 2023
- Approbation des budgets d'opération et d'immobilisations pour 2023-2024
- Approbation de changements au régime d'emprunt de la Société visant les délégations d'autorité
- Approbation des prévisions budgétaires pluriannuelles de la SPCM (COF) 2024-2029

Politiques et directives

- Approbation des modifications à la *Politique de gestion des risques*
- Approbation des modifications à la *Politique tarifaire*
- Approbation des modifications à la *Politique de délégation administrative et financière*
- Approbation des modifications à la *Politique d'approvisionnement écoresponsable*, renommée *Politique d'approvisionnement durable*
- Approbation de la nouvelle *Politique sur la protection des renseignements personnels et confidentiels*

De plus, pour ce qui est des opérations et de leur contrôle, le comité a :

- rencontré les représentants du Vérificateur général du Québec dans le cadre de la présentation du plan d'audit externe 2022-2023 et des résultats de l'audit des états financiers au 31 mars 2023;
- été informé des étapes en cours et à venir relativement à la mise en œuvre des exigences découlant de la Loi 25 visant la protection des renseignements personnels;
- approuvé le mandat d'audit interne portant sur l'application de la *Politique d'octroi de contrats de biens et services*;
- tenu une rencontre de revue annuelle des risques organisationnels à laquelle participaient les présidents des différents comités;
- révisé les couvertures d'assurance de la Société pour 2023-2024;
- approuvé les notes de frais de la présidente du conseil et de la présidente-directrice générale;
- préparé le bilan des activités du comité pour 2022-2023;
- procédé à la revue annuelle de la charte du comité;
- approuvé le calendrier des rencontres du comité pour 2024.

De plus, le comité a participé à des discussions stratégiques à propos de certains dossiers présentés par la direction.

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE L'INNOVATION

Composition: Sofiane Benyouci (président), Jean-Sébastien Boudreault, Louis Dubé, Josée Noiseux (observatrice) et Lisa Swiderski

Mandat: Le comité des technologies de l'information (TI) et de l'innovation a notamment pour fonction d'assister le conseil d'administration dans ses responsabilités d'examen, de surveillance et de suivi régulier des dossiers majeurs en matière de technologies de l'information et d'innovation de la Société. Sous réserve du mandat établi par le conseil d'administration, le comité s'intéresse principalement aux liens de ces dossiers avec les priorités stratégiques, aux projets d'investissement et aux risques inhérents à l'utilisation des technologies. Par ailleurs, le comité a aussi comme responsabilité de conseiller la direction générale sur les stratégies et pratiques d'innovation visant à développer, commercialiser et utiliser, entre autres, les technologies et solutions d'affaires qui permettent à la Société de renforcer sa position de leader tout en tenant compte de leur environnement et de leur impact.

ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2023-2024, le comité des technologies de l'information et de l'innovation s'est réuni à trois reprises, comme suit :

- 12^e réunion – 6 juin 2023 (statuaire)
- 13^e réunion – 7 novembre 2023 (statuaire)
- 14^e réunion – 26 mars 2024 (statuaire)

Dans le cadre de ces réunions, le comité des technologies de l'information et de l'innovation a assuré le suivi des dossiers suivants :

Opérations et contrôle

- Tableau de bord des risques organisationnels en TI
- Tableau de bord des incidents informatiques
- Tableau de bord des projets TI et en innovation
- Portefeuille de projets technologiques et en innovation
- État d'avancement du *Plan de transformation numérique* de la Société

Finance et investissement

- Budget et avancement des travaux des projets TI et du maintien d'actif des ressources informationnelles de la Société

Le comité a également examiné des dossiers dans les domaines suivants :

Technologies de l'information

- La stratégie et l'état des lieux en matière de cybersécurité
- Le diagnostic de conformité à la Loi 25 et le plan d'action qui en découle pour en assurer la conformité
- L'état des lieux quant aux effectifs en poste à la direction des TI
- La présentation des leçons apprises lors d'une étude de cas d'une réelle cyberattaque dans une organisation tierce

Gestion de l'innovation

- La stratégie d'innovation de la Société
- Les nouveaux projets en innovation

De plus, le comité a participé à des discussions stratégiques visant la création de valeur quant à la gouvernance du comité et entamé la réflexion sur l'adoption d'une stratégie sur l'intelligence artificielle et d'une politique qui en découlera.

Par ailleurs, dans le cadre du dossier opérations et contrôle, le comité a adopté le bilan des activités du comité pour 2022-2023 et procédé à la revue annuelle de la charte du comité.

La présence des administrateurs aux réunions du conseil et de ses comités

Il y a eu, au cours de l'année financière, cinq réunions ordinaires ainsi que trois réunions extraordinaires. Le taux de présence des membres du conseil d'administration aux réunions est de 90 %.

Réunions						
Nom	Conseil d'administration		Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines	Comité d'audit	Comité des TI et de l'innovation
	Réunions ordinaires (5)	Réunions extra-ordinaires (3)	4 réunions: ordinaires (3), et extra-ordinaire (1)	5 réunions: ordinaires (3), et extra-ordinaires (2)	8 réunions: ordinaires (5), et extra-ordinaires (3)	3 réunions
Josée Noiseux, présidente du CA	4	3	4	5	7	3
Emmanuelle Legault	5	3	—	—	—	—
Sofiane Benyouci	5	3	3	—	—	3
Hubert Bolduc	4	2	—	—	—	—
Jean-Sébastien Boudreault	5	3	—	—	—	3
Louis Dubé	5	3	—	5	8	3
Céline Gamache	5	1	—	5	—	—
Josée Gravel	4	3	4	—	8	—
Lucie Rémillard	5	3	—	4	—	—
Annie Tremblay	4	3	—	—	8	—
Lisa Swiderski	4	2	—	—	6	2

Rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 mars 2024 (en dollars)

Nom	Rémunération versée pour la participation au CA		Rémunération versée pour la participation aux comités	
	Présidence	Membre	Présidence	Membre
Josée Noiseux ¹	31 800 \$			2 651 \$ ²
Josée Gravel		15 900 \$	6 300 \$	4 200 \$
Sofiane Benyouci		15 900 \$	6 300 \$	4 200 \$
Céline Gamache		15 900 \$	6 300 \$	
Lucie Rémillard		15 900 \$		4 200 \$
Louis Dubé		15 900 \$		12 600 \$
Annie Tremblay		15 900 \$	6 300 \$	
Lisa Swiderski		15 900 \$		8 400 \$
Jean-Sébastien Boudreault		15 900 \$		4 200 \$
Hubert Bolduc ³		0 \$		
Emmanuelle Legault ³		0 \$		

¹ Membre nommée dans un comité le 15 août 2023.

² La rémunération versée à titre de nouveau membre d'un comité correspond au prorata du nombre de jours depuis sa nomination.

³ Membres non indépendants, aucune rémunération pour leur participation au conseil d'administration.

Le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration

La Société possède un code d'éthique et de déontologie que doivent respecter les membres de son conseil.

Aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue au cours de l'année.

Le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration peut être consulté en ligne au congresmtl.com/codeethique.

Honoraires d'audit

En vertu de sa loi constitutive, les livres et comptes de la Société doivent être audités annuellement par le Vérificateur général du Québec. Aucuns honoraires d'audit ne sont déboursés à cet effet.

Mesures d'étalonnage

Selon les exigences de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, à laquelle la Société est assujettie, le rapport annuel de gestion doit faire état des résultats de l'application des mesures d'étalonnage adoptées par le conseil d'administration.

Le tableau suivant présente les résultats de l'application de ces mesures d'étalonnage, en fonction des résultats obtenus au 31 mars 2023 et en comparaison avec ceux obtenus auprès des autres centres de congrès canadiens de taille comparable.

Résultats des mesures d'étalonnage de la Société au 31 mars 2023

Mesure d'étalonnage	Moyenne canadienne	Palais des congrès de Montréal	Rang
Superficie locative (pi ²) ⁴	459 138	331 046	3
Revenus bruts événements (M\$) ⁵	104	381	1
Excédent d'exploitation (M\$)	4,916	2,350	2
Revenus bruts des événements, au pi ²	170 \$	314 \$	1
Revenus bruts des événements par événement	69 \$	104 \$	1
Congrès confirmés pour les cinq prochaines années	64	86	1
Moyenne des salaires et bénéfices versés (M\$)	82,098	87,356	1

⁴ Salles d'expositions, de réunions et de bals.

⁵ Aux fins de comparaison, les revenus de redevances de la Société ont été remplacés par le chiffre d'affaires correspondant de chaque fournisseur.

Il est à noter que les résultats obtenus par la Société du Palais des congrès de Montréal pour la période se terminant le 31 mars 2023 s'expliquent par la tenue de la COP15, un événement hors norme qui a généré des revenus extraordinaires.

L'équipe de direction au 31 mars 2024



Emmanuelle Legault
Présidente-directrice
générale



Luc Charbonneau
Vice-président,
développement des
affaires et alliances
stratégiques



Éleine Legault
Vice-présidente,
événements et
expérience client



M^{re} Sara Bergevin
Directrice,
affaires juridiques,
et secrétaire
corporative



**Marie-Lou
Faucher-Bruyère,
CRHA**
Directrice, talent
et culture



Simon Harris
Directeur, innovation
et intelligence
d'affaires



**Jean Laguë,
architecte**
Directeur, gestion
immobilière



Renée Langlois
Directrice,
développement
des affaires



Marie-Claude Lizée
Directrice, marketing
et communications



Karine Plamondon
Directrice,
événements



Carle Pomerleau
Directeur, finances
et approvisionnement



Christian Vasseur
Directeur,
technologies de
l'information

L'équipe de gestion au 31 mars 2024

Daniel Comer

Chef de service, aménagement, manutention
et services aux événements

Raymond Guay

Chef de service, entretien spécialisé

Alina Ignat

Responsable, approvisionnement

Claudia Joly

Directrice adjointe, marketing et
communications

Paul Keyrouz

Directeur adjoint, gestion de projets

Robert Lessard, CRIA

Chef de service, talent et culture

Hassina Lounas

Directrice adjointe, expérience client

Valentina Lupsan

Directrice adjointe, finances
et approvisionnement

Timothy Miranda

Chef, sécurité et prévention

Jocelyne Mondou

Cheffe de service, ressources financières

Jeffrey Romain

Directeur adjoint, technologies de l'information

Danielle M. Roy

Cheffe de service, alliances stratégiques et
intelligence commerciale

Alesandro Senerchia

Chef de service, infrastructure,
télécommunications et soutien TI

Kim St-Jean

Cheffe, exploitation commerciale et
stationnements

Rémunération des dirigeants pour l'exercice clos le 31 mars 2024

Les cinq plus hauts salariés et membres de la direction (en dollars)

Nom	Fonction	Rémunération de base versée ⁶	Contribution aux régimes de retraite assumée par la SPCM	Autres avantages versés ou accordés ⁷	Rémunération globale
Emmanuelle Legault	Présidente-directrice générale	232 187 \$	23 479 \$	5 080 \$	260 746 \$
Luc Charbonneau	Vice-président, développement des affaires	185 967 \$	20 508 \$	4 277 \$	210 752 \$
Élaine Legault	Vice-présidente, événements et expérience client	184 635 \$	20 324 \$	4 403 \$	209 362 \$
Jean Laguë	Directeur de la gestion immobilière	159 420 \$	17 201 \$	2 102 \$	178 723 \$
Carle Pomerleau	Directeur, finances et approvisionnement	156 298 \$	16 775 \$	2 913 \$	175 986 \$

⁶ La rémunération de base comprend la progression dans l'échelle salariale, la rétroactivité et le paiement de vacances monnayables, s'il y a lieu.

⁷ Les avantages comprennent, entre autres, le coût des assurances collectives, l'utilisation d'un stationnement et la cotisation à une association professionnelle, s'il y a lieu.

La Société du Palais des congrès de Montréal n'offre aucun programme de rémunération variable.

Bonis

Aucun boni n'a été versé au cours de l'exercice 2023-2024.



Développement durable



→ Le toit vert du Palais.
© Palais des congrès de Montréal

Le fondement de la nouvelle mission

Exprimant son engagement à agir de façon responsable, la Société a décidé d'intégrer la perspective de développement durable au cœur de sa nouvelle mission lancée en 2023-2024.

Hôte de l'un des premiers laboratoires d'agriculture urbaine sur toit au Canada, la Société adhère et contribue aux objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies depuis 2019, et multiplie les efforts pour mettre en place des politiques et des initiatives porteuses de sens.

Le lancement cette année d'un ambitieux *Plan d'action de développement durable 2023-2028* (PADD) est le reflet d'une volonté d'agir concrètement pour diminuer l'empreinte environnementale du Palais, contribuer à la sensibilisation de l'industrie événementielle et des clients et redonner à la communauté.

Réouverture du toit vert: une initiative florissante pour la communauté

Après un an de travaux, la Société a procédé à la réouverture de son toit vert au courant de l'été. Présentant une superficie impressionnante de 35 000 pieds carrés (3 250 mètres carrés), ce toit a connu une expansion majeure de ses installations vouées à l'agriculture urbaine et à la recherche. De nombreuses améliorations lui ont été apportées, y compris l'optimisation du système de drainage, l'instauration d'un accès universel, et la mise en place d'une couverture de toit spécialement conçue pour les toits verts.

Pour cette première saison de redémarrage, les efforts en agriculture ont porté essentiellement sur le travail du sol, traité avec des engrais verts pour renforcer sa fertilité et irrigué stratégiquement par un système géré par intelligence artificielle, afin d'assurer des conditions de croissance optimales. Une prairie mellifère a été aménagée pour accueillir les quelque 20 000 abeilles d'une ruche installée par Alvéole. Parmi les moments forts de l'été, on retient la récolte du miel, la vendange des quelque 70 pieds de vigne installés par Vignes en ville et la plantation de la première safrannière montréalaise, en partenariat avec Emporium Safran Québec.

En parallèle à la recherche en agriculture urbaine effectuée par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB), le toit vert a accueilli un projet social en partenariat avec l'organisme communautaire du Centre social d'aide aux immigrants (CSAI). Grâce à cette initiative d'AU/LAB, les nouveaux arrivants – des réfugiés hébergés à la Maison Marie-Gérin-Lajoie – ont pu découvrir de nouvelles variétés de légumes. Cette expérience a contribué également à favoriser les rencontres et à briser l'isolement. Au total, une centaine de personnes réfugiées et migrantes ont bénéficié du projet cette année.

De plus, un espace du jardin urbain a été octroyé à dix employés du Palais qui ont pu, à leur tour, récolter légumes et fines herbes en profitant de leur coin de toit au soleil.

Un soutien aux causes en lien avec les besoins de la communauté

La Société a mis sur pied un programme innovant pour encourager ses employés à s'engager dans la communauté, plus particulièrement dans les secteurs de l'éducation, des causes sociales et communautaires, de la culture et de l'environnement. Afin d'uniformiser les demandes et l'encadrement, un formulaire de demande d'engagement a été élaboré. Ceci a permis à la fois de soutenir les engagements communautaires individuels tout en s'assurant que les projets correspondent mieux aux priorités, aux orientations et au financement disponible.

→ Certifications du Palais en 2023-2024



ICI on recycle +

Niveau PERFORMANCE pour cette certification décernée au Palais par RECYC-QUÉBEC pour démontrer son engagement dans la gestion des matières résiduelles.



BOMA BEST

Niveau ARGENT pour cette certification nationale décernée à des immeubles aux pratiques écoresponsables concrètes.



Gouvernance au Féminin

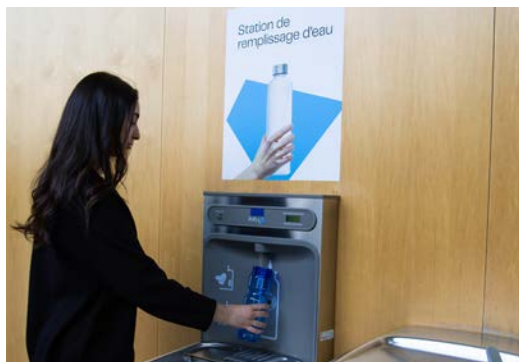
Certification ARGENT de l'organisme La Gouvernance au Féminin, qui souligne l'engagement du Palais et ses gestes concrets pour atteindre la parité au sein de ses équipes.



VÉLOSYPATHIQUE

Certification BRONZE décernée au Palais pour ses initiatives qui encouragent ses employés et ses clients à utiliser le vélo comme moyen de déplacement vert.

Les actions environnementales



Des économies en énergie et en eau

En 2023-2024, l'installation d'ampoules DEL moins énergivores s'est poursuivie. À la fin de l'année, 60 % du Palais était éclairé par ces ampoules. De plus, afin d'encourager les visiteurs à utiliser des bouteilles réutilisables, 18 fontaines ont été munies d'un système de remplissage adéquat.

Compensation des émissions de GES

Afin de poursuivre les actions d'efficacité énergétique tout en les intensifiant, le Palais a effectué l'inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de catégories 1 et 2, selon les recommandations méthodologiques de la norme ISO 14064-1:2018. Le résultat obtenu atteint 1033 tonnes éq. de CO₂, dont 43 % provenant de la combustion de gaz naturel.

Au cours de l'année 2023-2024, les émissions de catégorie 3 ont été intégrées dans le calcul des GES. Les indicateurs ciblés pour la catégorie 3 sont la gestion des matières résiduelles ainsi que la mobilité durable des employés, tels que les déplacements domicile-Palais et les voyages d'affaires.

→ Fontaine avec système de remplissage de bouteilles.
© Palais des congrès de Montréal

Gestion des matières résiduelles

La gestion des matières résiduelles est un véritable enjeu dans le domaine de l'événementiel. Plusieurs actions ont été réalisées cette année pour en diminuer le volume et rediriger les matières vers les bonnes filières de réemploi ou de recyclage.

La mise en place d'un mini-écocentre a permis de recycler ou de valoriser des matières récurrentes telles que les pellicules plastiques, la styromousse, le bois et les palettes, les coroplastes, le matériel électronique et les résidus domestiques dangereux. L'impact de ce mini-écocentre s'est déjà fait sentir :

- le recyclage des matières a augmenté de 72 % de janvier à mars 2024, comparativement à la même période en 2023;
- le volume de déchets envoyés à l'enfouissement a été réduit de 31 % de janvier à mars 2024, comparativement à la même période en 2023.

Par ailleurs, des formations et de la sensibilisation auprès des fournisseurs (GES, le service d'entretien et GDI manutention) ont été organisées.

→ Mini-écocentre.
© Palais des congrès de Montréal

Les audits des commerces se sont également poursuivis tous les deux mois. Au cours de ces rencontres, les commerçants ont reçu des informations utiles leur permettant d'améliorer la gestion de leurs matières résiduelles.

Maturité numérique

Fidèle à son engagement de mesurer son indice de maturité numérique, dans le but d'établir des axes d'amélioration et de définir des priorités, la Société a obtenu un résultat de 52,9 % en matière de performance organisationnelle. Se sont suivis le ménage des équipements obsolètes et l'envoi de plus de 924 kg de matériel au recyclage.

Approvisionnement responsable

Cette année, 43 % des achats effectués contenaient un élément de développement durable. L'objectif de 30 % que s'était fixé la Société a donc été atteint. Quant aux fournitures de bureau, elles ont répondu à 47 % des critères respectant le développement durable. Par ailleurs, huit chantiers de construction ou de rénovation (soit 25 % du nombre total de chantiers) ont été gérés de façon écoresponsable en incluant des clauses environnementales dans les appels d'offres.

Réduction de la consommation de papier

Les efforts de réduction de la consommation de papier ont continué à se multiplier. L'utilisation de DocuSign, une plateforme web qui permet de faire signer les documents électroniquement, a mené à l'économie de 3 070 feuilles de papier.

Critères écoresponsables pour événements internes

En 2023-2024, une grille de critères écoresponsables a été développée pour favoriser l'utilisation de bonnes pratiques dans le cadre d'événements internes organisés par le Palais. Plus qu'une feuille de route permettant d'identifier des pistes d'amélioration, cette grille représente le début d'une prise de conscience en cohérence avec la démarche entreprise auprès des clients. Sur dix événements internes organisés en 2023-2024, trois ont utilisé la grille. Une procédure pour organiser des réunions écoresponsables au Palais a été élaborée en parallèle.

Sensibilisation des employés

La sensibilisation des employés au développement durable tient une place prépondérante dans la vie du Palais. Tout au long de l'année, plusieurs initiatives ont été diffusées sur l'Intranet Vecteur, notamment :

- plus d'une cinquantaine de capsules sur des sujets de l'heure;
- des rappels deux fois par année sur les points de dépôt offerts aux employés pour certaines matières recyclables (vêtement, électronique, crayons et piles).

De plus, des affiches de sensibilisation sur les bons gestes s'appliquant au tri des matières ont orné les murs des bureaux. L'approche humoristique de ces affiches mettant en valeur *La vedette de la semaine* s'est avérée efficace. Tous les mois, des affiches informatives traitant de divers aspects du développement durable étaient aussi installées à sept endroits désignés dans les aires réservées au personnel.

Portrait de la consommation de papier au Palais

Type de papier	2018-2019	2022-2023	2023-2024
Papier blanc 100 % recyclé, 8,5 po X 11 po	4 palettes de 400 paquets	2 palettes de 400 paquets	1 palette de 400 paquets
Papier blanc 100 % recyclé, 8,5 po X 14 po	211 paquets	57 paquets	0



Comité Développement durable

Au nombre de dix, les membres actifs au sein du Comité Développement durable sont de véritables ambassadeurs qui font vivre les actions du PADD au sein du personnel et auprès des clients. Grâce à ces personnes fières de représenter leur direction, l'avancement des dossiers en développement durable est assuré!

Merci aux membres du comité pour leur engagement: Véronique Allard, Annie Bédard, Laura Choffel, Karine Gagnon, Florence Glazener, Jean Laguë, Marie-Ève Lévesque, Jeffrey Romain, Caroline Saulnier et Laura Valenzuela.

Mobilité durable

En 2023-2024, la Société a démontré un réel engagement à encourager la mobilité durable à l'aide de diverses initiatives. Plus de 16 employés ont profité d'une activité « mise au point vélo » au printemps. De plus, l'accès aux clés BIXI a été bonifié, passant de 7 à 13 clés. Les partenaires ont également eu accès au stationnement intérieur réservé aux vélos.

→ La Société favorise la mobilité durable de son personnel.
© Palais des congrès de Montréal

L'engagement social

Bravo aux deux équipes inscrites au 48 HEURES VÉLO de Rêves d'enfants^{MD}

Ce n'est pas une, mais deux équipes du Palais qui ont vécu une expérience extraordinaire à se relayer et à pédaler pendant 48 heures au profit de la fondation Make-A-Wish® | Rêves d'enfants^{MD} Canada. Plus de 2 350 km ont été parcourus et 11 294 \$ amassés dans le cadre de cette collecte de fonds.

Chapeau bas à l'ensemble des cyclistes pour leur dynamisme et leur générosité!

Équipe 1

- Jens Bungardt (capitaine)
- Andrée-Anne Sauvageau
- Sara Bergevin
- Marjorie Marque
- Frédéric Tremblay
- Lyne Paquette

Équipe 2

- Marie-Ève Lévesque (capitaine)
- Marie-Lou Faucher-Bruyère
- Renée Langlois
- Peter Diop
- Isabelle Kapera
- Yannick Descoteaux



→ Les participants au 48 HEURES VÉLO de Rêves d'enfants^{MD}.

Collectes de fonds

Afin d'encourager l'écocitoyenneté et l'engagement des employés dans leur communauté, sept collectes de vêtements ont été effectuées pour l'organisme Fondation la Collecte. Par ailleurs, l'activité Entraide 2023 à deux volets (une vente de desserts combinée à la vente des objets perdus au Palais) a permis de récolter une somme de 729,90 \$ en novembre dernier. Entraide remet ces dons à Centraide, Partenaire Santé Québec et la Croix-Rouge canadienne.

Action Médiation

Afin de venir en aide aux personnes marginalisées et aux sans-abri qui fréquentent ses espaces, la Société adhère depuis plusieurs années au programme d'intervention psychosociale Action Médiation. Cette démarche permet d'assurer une cohabitation optimale entre les différents usagers de son édifice et donne à l'équipe du Palais la possibilité, en cas de besoin, de diriger vers des ressources adaptées les personnes démunies ou ayant des problèmes de santé mentale.

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

En 2023-2024, le Palais a poursuivi la mise en œuvre et les recommandations du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

La reddition de comptes en matière de développement durable

Sommaire des résultats 2023-2024 du Plan d'action de développement durable 2023-2028

Cette section fait état des actions prévues ou réalisées par la Société relativement à son *Plan d'action de développement durable* (PADD) dans le but de contribuer à la *Stratégie gouvernementale de développement durable* (SGDD) 2023-2028.

Sommaire des résultats 2023-2024				
Sous-objectifs de la SGDD	Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
5.7.1 → Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	1 → Réduire la quantité des matières résiduelles générées au Palais	1.1 → Pourcentage de réalisation du PGMR	30 %	59 % Atteinte
		1.2 → Taux de diversion des matières résiduelles	35 %	34 % Non atteinte
5.6.1 → Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures	2 → Améliorer la performance environnementale du bâtiment	2.1 → Réduction des émissions de GES de 60 % par rapport à leur niveau de 2009 d'ici 2030 (mesure de 2009 = 1 333 TCO ₂)	Maintenir la réduction des émissions de GES de 60 % par rapport au niveau de 2009	-23 % (Émissions GES Inventaire Catégories 1 et 2 = 1 033 TCO ₂) Non atteinte
5.6.2 → Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation	2 → Améliorer la performance environnementale du bâtiment	2.2 → Pourcentage de chantiers de construction et de rénovations gérés de façon écoresponsable	Bonifier et établir des critères qui sont déjà au devis	Critères bonifiés et établis Atteinte
1.1.1 → Accroître la proportion d'entreprises qui axent leur stratégie d'affaires sur le développement durable	3 → Intégrer des critères de durabilité dans les événements internes organisés par le Palais	3.1 → Pourcentage d'événements internes qui respectent minimalement le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253	50 %	30 % Non atteinte
		4.1 → Implantation d'une promesse des événements durables auprès des événements et partenaires	Élaborer la promesse des événements durables	50 % Non atteinte
	4 → Accompagner les événements et nos partenaires dans l'amélioration de leur démarche en développement durable	4.2 → Taux des événements qui adhèrent à la promesse d'engagement durable	Aucune cible établie pour 2023-2024	s.o.

Sommaire des résultats 2023-2024 (suite)

Sous-objectifs de la SGDD	Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
5.8.2 → Accroître la part modale du transport actif, collectif et alternatif à l'auto solo des employés de l'État	5 → Renforcer l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès des membres du personnel, des participants, des visiteurs et des délégués	5.1 → Nombre d'initiatives ou de programmes visant à favoriser la mobilité durable du personnel, des participants, des visiteurs et des délégués	1 nouvelle initiative mise en place	1 nouvelle initiative mise en place Atteinte
5.4.1 → Accroître la part des acquisitions responsables	6 → Renforcer la démarche en approvisionnement responsable	6.1 → Pourcentage des appels d'offres publics ayant des critères DD	10 %	71 % Atteinte
		6.2 → Taux d'acquisition durable par le Palais	30 %	43 % Atteinte
		6.3 → Pourcentage des nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable (Gouv. du Québec)	5 %	17 % Atteinte
5.5.1 → Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux	7 → Améliorer notre empreinte numérique	7.1 → Nombre de mesures mises en place pour améliorer notre empreinte numérique	1 mesure mise en place	1 mesure mise en place Atteinte
		7.2 → Pourcentage d'amélioration de notre indice de maturité numérique par rapport à l'année précédente	Calculer l'indice de maturité du Palais	Indice calculé Atteinte
5.3.1 → Favoriser la croissance du financement qui répond à des critères de durabilité	8 → Intégrer la grille d'évaluation de la durabilité aux processus décisionnels et de gouvernance	8.1 → Pourcentage des décisions respectant les procédures de prises en compte de l'évaluation de durabilité	5 % des projets évalués en fonction de l'évaluation de durabilité	0 % Non atteinte

Sommaire des résultats 2023-2024 (suite)

Sous-objectifs de la SGDD	Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
<p>3.2.1 → Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel</p> <p>3.2.2 → Appuyer l'entrepreneuriat des femmes, des Autochtones et des personnes issues de la diversité</p> <p>3.2.3 → Créer des conditions sécuritaires et favorables à l'intégration de tous au marché du travail</p>	<p>9 → Mettre en place des mesures en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de la Société du Palais des congrès de Montréal</p>	<p>9.1 → Pourcentage de réalisation du plan d'action ÉDI</p>	Adoption du Plan ÉDI	Réflexion entamée Non atteinte
<p>1.1.1 → Accroître la proportion d'entreprises qui axent leur stratégie d'affaires sur le développement durable</p>	<p>10 → Promouvoir notre démarche en développement durable et en mesurer les résultats</p>	<p>10.1 → Un minimum de 10 communications par année regroupant nos actions en DD</p>	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable auprès du public externe	10 communications effectuées Atteinte
<p>1.2.1 → Assurer le développement des compétences vertes</p>	<p>11 → Former et sensibiliser le personnel en matière de développement durable</p>	<p>11.1 → Pourcentage de membres du personnel qui ont suivi une formation en DD</p>	20% du personnel permanent et 10% du personnel temporaire	0 % Non atteinte
<p>3.1.2 → Soutenir les groupes communautaires et les entreprises d'économie sociale</p>	<p>12 → Soutenir les initiatives d'engagement communautaire du personnel</p> <p>13 → Augmenter le soutien à la communauté dans une perspective de développement durable</p>	<p>12.1 → Nombre de causes proposées par le personnel et appuyées par le Palais</p> <p>13.1 → Nombre d'initiatives visant à accompagner les organismes du milieu</p>	1 nouvelle cause appuyée par le Palais	1 nouvelle cause Atteinte
			S'engager auprès de 3 partenariats ou programmes	Soutien à 5 initiatives Atteinte

Synthèse des activités

SOUS-OBJECTIF 5.7.1

Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles

Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
Action 1 → Réduire la quantité des matières résiduelles générées au Palais	Indicateur 1.1 → Pourcentage de réalisation du PGMR	30 %	59 % Atteinte

Explication du résultat

Sur les 29 objectifs du PGMR, 17 ont été réalisés et 8 sont sur le point d'être complétés, avec plus de 85 % de réalisation.

Action 1 → Réduire la quantité des matières résiduelles générées au Palais	Indicateur 1.2 → Taux de diversion des matières résiduelles	35 %	34% Non atteinte
---	--	------	----------------------------

Explication du résultat

Un mini-écocentre a été implanté. Il comporte des zones de tri pour le bois, les pellicules plastiques, le coroplaste, le styromousse et le métal. Grâce à la caractérisation planifiée à l'automne 2024, nous aurons à l'avenir un meilleur aperçu du taux de diversion par zone d'opérations.

SOUS-OBJECTIF 5.6.1

Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures

Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
Action 2 → Améliorer la performance environnementale du bâtiment	Indicateur 2.1 → Réduction des émissions de GES de 60 % par rapport à leur niveau de 2009 d'ici 2030 (mesure de 2009 = 1 333 TCO ₂)	Maintenir la réduction des émissions de GES de 60 % par rapport au niveau de 2009	-23 % (Émissions GES Inventaire Catégories 1 et 2 = 1 033 TCO ₂) Non atteinte

Explication du résultat

Notre bilan GES 2023-2024 indique 1 033 TCO₂, soit une diminution de 23 % alors que la cible était de réduire les émissions de 60 %. Cette réalité nous indique que l'indicateur et les cibles établies ne sont pas adaptées à la situation du Palais des congrès. Ils seront donc revus pour la prochaine année financière.

SOUS-OBJECTIF 5.6.2

Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation

Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
Action 2 → Améliorer la performance environnementale du bâtiment	Indicateur 2.2 → Pourcentage de chantiers de construction et de rénovations gérés de façon écoresponsable	Bonifier et établir des critères qui sont déjà au devis	Critères bonifiés et établis Atteinte

Explication du résultat

Les appels d'offres ont été bonifiés par l'ajout de clauses environnementales adaptées au type de chantier, et les suivis par les chargés de projets ont permis une gestion plus écoresponsable des chantiers (certificat de recyclage, etc.). Bien qu'aucune cible quantitative n'eût été donnée pour 2023-2024, nous pouvons affirmer que 25 % des chantiers de construction ont été gérés de façon écoresponsable et ont respecté les critères écoresponsables des devis.

SOUS-OBJECTIF 1.1.1

Accroître la proportion d'entreprises qui axent leur stratégie d'affaires sur le développement durable

Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
Action 3 → Intégrer des critères de durabilité dans les événements internes organisés par le Palais	Indicateur 3.1 → Pourcentage d'événements internes qui respectent minimalement le niveau 2 de la norme BNQ-9700-253	50 %	30 % Non atteinte

Explication du résultat

La révision et l'utilisation de la grille des événements durables a demandé un accompagnement plus soutenu que prévu.

Action 4 → Accompagner les événements et nos partenaires dans l'amélioration de leur démarche en développement durable	Indicateur 4.1 → Implantation d'une promesse des événements durables auprès des événements et partenaires	Élaborer la promesse des événements durables	50 % Non atteinte
---	--	--	-----------------------------

Explication du résultat

La définition des critères de la promesse et l'établissement d'un *modus operandi* sont en cours.

Action 4 → Accompagner les événements et nos partenaires dans l'amélioration de leur démarche en développement durable	Indicateur 4.2 → Taux des événements qui adhèrent à la promesse d'engagement durable	Aucune cible établie pour 2023-2024	s.o.
---	---	-------------------------------------	------

SOUS-OBJECTIF 5.8.2**Accroître la part modale du transport actif, collectif et alternatif à l'auto solo des employés de l'État**

Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
Action 5 → Renforcer l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable auprès des membres du personnel, des participants, des visiteurs et des délégués	Indicateur 5.1 → Nombre d'initiatives ou de programmes visant à favoriser la mobilité durable du personnel, des participants, des visiteurs et des délégués	1 nouvelle initiative mise en place	1 nouvelle initiative mise en place Atteinte

Explication du résultat

L'accès au stationnement vélo intérieur sécurisé a été octroyé à certains des partenaires de la Société.

SOUS-OBJECTIF 5.4.1**Accroître la part des acquisitions responsables**

Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
Action 6 → Renforcer la démarche en approvisionnement responsable	Indicateur 6.1 → Pourcentage des appels d'offres publics ayant des critères DD	10 %	71 % Atteinte

Explication du résultat

Presque tous les appels d'offres en construction comportaient un élément de développement durable. En ce qui concerne les technologies de l'information, un critère écoénergétique a été inclus dans le cadre du projet des écrans. Le « code de conduite du fournisseur DD » a également été ajouté.

Action 6 → Renforcer la démarche en approvisionnement responsable	Indicateur 6.2 → Taux d'acquisition durable par le Palais	30 %	43 % Atteinte
--	--	------	-------------------------

Explication du résultat

La Société fait partie de l'Espace de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR). De plus, la chargée de la gestion du développement durable ainsi que les employés du département de l'approvisionnement suivent régulièrement des formations. Règle générale, les achats de produits du Québec sont priorités. Ce fut notamment le cas pour le projet de l'espace Québec autochtone pour lequel tous les achats ont été faits localement.

Action 6 → Renforcer la démarche en approvisionnement responsable	Indicateur 6.3 → Pourcentage des nouveaux contrats de 25 000 \$ et plus octroyés sur la base de pratiques d'approvisionnement responsable (Gouv. du Québec)	5 %	17 % Atteinte
--	--	-----	-------------------------

Explication du résultat

Lorsque de nouveaux projets ou achats sont prévus, les requérants sont informés des démarches de la Société en matière de développement durable. Ceux-ci sont appelés à réfléchir aux aspects de développement durable dans leurs projets avec le soutien de la chargée de la gestion du développement durable et du département de l'approvisionnement.

SOUS-OBJECTIF 5.5.1
Accroître la performance environnementale des systèmes numériques gouvernementaux

Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
Action 7 → Améliorer notre empreinte numérique	Indicateur 7.1 → Nombre de mesures mises en place pour améliorer notre empreinte numérique	1 mesure mise en place	1 mesure mise en place Atteinte

Explication du résultat

Un bac de récupération des équipements électroniques a été installé.

Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
Action 7 → Améliorer notre empreinte numérique	Indicateur 7.2 → Pourcentage d'amélioration de notre indice de maturité numérique par rapport à l'année précédente	Calculer l'indice de maturité du Palais	Indice calculé Atteinte

Explication du résultat

Pour déterminer l'indice de maturité numérique de la Société, l'outil du gouvernement du Québec (RadarNumériqc) a été utilisé. Les indices de maturité sont les suivants: 53,1 % pour l'adaptabilité et 52,9 % pour la performance organisationnelle.

SOUS-OBJECTIF 5.3.1
Favoriser la croissance du financement qui répond à des critères de durabilité

Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
Action 8 → Intégrer la grille d'évaluation de la durabilité aux processus décisionnels et de gouvernance	Indicateur 8.1 → Pourcentage des décisions respectant les procédures de prises en compte de l'évaluation de durabilité	5 % des projets évalués en fonction de l'évaluation de durabilité	0 % Non atteinte

Explication du résultat

Aucune démarche n'a pu être entamée cette année. Il s'agit d'une priorité pour l'année 2024-2025.

SOUS-OBJECTIF 3.2.1**Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel****SOUS-OBJECTIF 3.2.2****Appuyer l'entrepreneuriat des femmes, des Autochtones et des personnes issues de la diversité****SOUS-OBJECTIF 3.2.3****Créer des conditions sécuritaires et favorables à l'intégration de tous au marché du travail**

Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
Action 9 → Mettre en place des mesures en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de la Société du Palais des congrès de Montréal	Indicateur 9.1 → Pourcentage de réalisation du plan d'action ÉDI	Adoption du Plan ÉDI	Réflexion entamée Non atteinte

Explication du résultat

Au cours de l'année 2023-2024, la réflexion concernant l'approche à adopter en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI) a été entamée. Un consultant a été engagé en mars 2024 et un comité interne en ÉDI a été formé dans le but d'accompagner la Direction dans sa démarche.

SOUS-OBJECTIF 1.1.1**Accroître la proportion d'entreprises qui axent leur stratégie d'affaires sur le développement durable**

Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
Action 10 → Promouvoir notre démarche en développement durable et en mesurer les résultats	Indicateur 10.1 → Un minimum de 10 communications par année regroupant nos actions en DD	Réaliser au moins 10 communications sur les enjeux du développement durable auprès du public externe	10 communications effectuées Atteinte

Explication du résultat

Les différentes communications sont diffusées via les médias sociaux, des communiqués de presse, des annonces publicitaires de même que l'infolettre du Palais. Un plan de diffusion a été établi par la direction du marketing et des communications.

SOUS-OBJECTIF 1.2.1

Assurer le développement des compétences vertes

Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
Action 11 → Former et sensibiliser le personnel en matière de développement durable	Indicateur 11.1 → Pourcentage de membres du personnel qui ont suivi une formation en DD	20% du personnel permanent et 10% du personnel temporaire	0 % Non atteinte

Explication du résultat

La présentation de conférences et la diffusion d'information ont été réalisées, mais il nous a été impossible de mesurer le pourcentage d'employés sensibilisés. Une méthode de calcul du taux d'employés formés et sensibilisés est en cours d'élaboration.

SOUS-OBJECTIF 3.1.2

Soutenir les groupes communautaires et les entreprises d'économie sociale

Actions	Indicateurs	Cibles 2023-2024	Résultats 2023-2024
Action 12 → Soutenir les initiatives d'engagement communautaire du personnel	Indicateur 12.1 → Nombre de causes proposées par le personnel et appuyées par le Palais	1 nouvelle cause appuyée par le Palais	1 nouvelle cause Atteinte

Explication du résultat

La cause qui a été retenue est le 48 HEURES VÉLO de Rêves d'enfants^{MD}. De plus, afin de mieux outiller les employés à faire leurs demandes et d'en faciliter la gestion, une fiche de demande d'engagement communautaire a été élaborée.

Action 13 → Augmenter le soutien à la communauté dans une perspective de développement durable	Indicateur 13.1 → Nombre d'initiatives visant à accompagner les organismes du milieu	S'engager auprès de 3 partenariats ou programmes	Soutien à 5 initiatives Atteinte
---	---	--	--

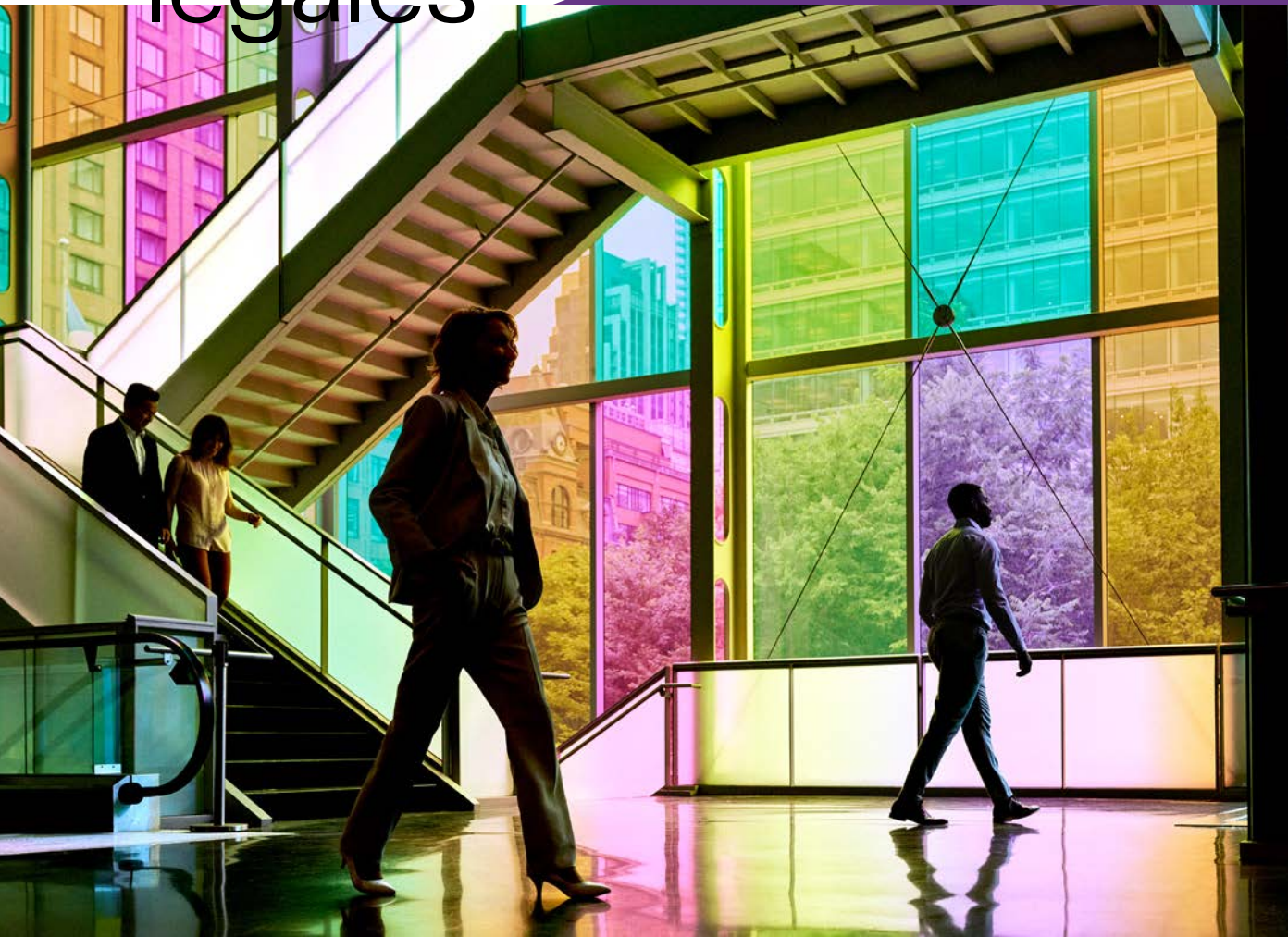
Explication du résultat

Les organismes du milieu qui ont été accompagnés en 2023-2024 sont:

- le Quartier chinois et son Marché de nuit asiatique sur l'Esplanade du Palais;
- Toxique Trottoir dans le cadre de son parcours interactif *Sur les traces du Dragon*, pour lequel une station a été installée sur l'Esplanade du Palais;
- le Musée d'art contemporain pour la tenue d'un atelier dans la galerie commerciale dans le cadre de sa participation aux Journées de la culture;
- les Concerts midi Montréal centre-ville pour la tenue d'un concert extérieur de Musica Cubana sur l'Esplanade du Palais;
- la Fondation la Collecte avec l'installation d'une boîte de récupération de vêtements mise à la disposition des employés du Palais.



Autres exigences légales



→ La verrière du Palais des congrès de Montréal.
© Daph & Nico – Tourisme Montréal

Application de la *Politique linguistique de l'État* et de la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'administration

Émissaire et comité permanent

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une émissaire ?	Oui
Avez-vous un comité permanent ou avez-vous choisi de mettre en place un comité permanent ?	Non
Si oui, combien y a-t-il eu de rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ?	s.o.
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État ?	Oui, communication verbale au personnel-cadre
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures:	

Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle

Questions	Réponses
Est-ce que votre organisation dispose d'une directive particulière approuvée par le ministre de la Langue française ?	Non
Si vous avez une directive particulière: → Indiquez la date à laquelle elle a été approuvée par le ministre de la Langue française: → Combien d'exceptions cette directive compte-t-elle ?	s.o.
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le <i>Règlement sur la langue de l'Administration</i> et le <i>Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche</i> ?	Non
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions:	s.o.
Au cours de l'exercice, quelle proportion des employés de votre organisation a reçu de l'information concernant la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle (du ministre ou particulière) afin d'assurer une utilisation exemplaire du français conformément aux dispositions de la <i>Charte de la langue française</i> ?	0,1 % ¹

¹ Au 31 mars 2024, la directrice des communications, la directrice des affaires juridiques et le conseiller juridique du Palais des congrès de Montréal avaient reçu la *Directive du ministre de la Langue française relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle*. Ces trois personnes sont responsables de la production de la directive particulière de l'organisation. Tel qu'exigé par le ministère de la Langue française, la directive particulière sera transmise le 1^{er} juin 2024. Une fois approuvée, elle sera diffusée auprès du personnel du Palais des congrès de Montréal.

Politique linguistique de l'État (PLE)

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour informer votre personnel sur l'application de la <i>Politique linguistique de l'État</i> ?	Non
Si oui, expliquez quelles ont été ces mesures:	s.o.
L'article 20.1 de la <i>Charte de la langue française</i> prévoit qu'un organisme de l'Administration publique, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable.	
Quel est le nombre de postes au sein de votre organisation pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français:	
· est exigé?	30 postes
· est souhaitable?	9 postes

Financement des services publics

La Politique de financement des services publics vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire.

Conformément à cette Politique, les ministères et organismes sont tenus à une reddition de comptes sur la tarification des biens et des services qu'ils fournissent à la population et aux entreprises. Le tableau de la page suivante présente les renseignements exigés par la Politique en vigueur.

Reddition de comptes sur la tarification

Catégories de revenus	Méthode de fixation des tarifs	Date de la dernière révision tarifaire	Mode d'indexation des tarifs
Location d'espaces	Valeur marchande	1 ^{er} janvier 2023	IPC
Redevances	Valeur marchande	Tel qu'au contrat	Entente contractuelle
Services auxiliaires	Valeur marchande	1 ^{er} janvier 2023	Variable
Stationnement	Valeur marchande	1 ^{er} avril 2022	Variable
Location de locaux	Valeur marchande	Selon le bail	IPC

Catégories de revenus	Revenus (\$)	Coûts (\$)	Niveau de financement (\$)	% atteint	% visé
Location d'espaces	12 292 124	15 709 279	(3 417 155)	78 %	76 %
Redevances	7 364 601	6 924 997	439 604	106 %	113 %
Services auxiliaires	8 232 020	8 636 351	(404 331)	95 %	109 %
Stationnement	1 627 858	1 749 885	(122 027)	93 %	116 %
Location de locaux	1 668 118	1 383 392	284 726	121 %	90 %
Sous-total	31 184 721	34 403 904	(3 219 183)	91 %	94 %

Revenus provenant d'une autre source que la tarification	Revenus (\$)	Coûts (\$)	Niveau de financement (\$)
Location à titre gratuit	225 009	0	225 009
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec			
De fonctionnement	20 374 265	0	20 374 265
Relative aux immobilisations corporelles	5 516 147	0	5 516 147
Virement des contributions reportées	77 692	0	77 692
Intérêts	691 883	0	691 883
Révisions des estimations – OMHS	5 146	0	5 146
Sous-total	26 890 142	0	26 890 142

Coûts non reliés à la prestation de produits ou services	Revenus (\$)	Coûts (\$)	Niveau de financement (\$)
Perte sur location à titre gratuit	0	225 009	(225 009)
Taxes municipales et scolaires	0	9 350 294	(9 350 294)
Intérêt sur la dette à long terme	0	2 789 063	(2 789 063)
Maintien des actifs	0	7 714 095	(7 714 095)
Amortissement des immobilisations corporelles	0	7 072 383	(7 072 383)
Autres dépenses hors opérations	0	205 605	(205 605)
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	0	(7 937)	7 937
Charge de désactualisation – OMHS	0	8 886	(8 886)
Sous-total	0	27 357 398	(27 357 398)
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES	58 074 863	61 761 302	(3 686 439)

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Conformément à l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017, la Société doit produire une reddition de comptes annuelle à ce sujet.

Le tableau ci-dessous présente les renseignements exigés par la Loi en vigueur.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25), 2023-2024

	Nombre de divulgations	Nombre de motifs	Motifs fondés
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	0		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1)		s. o.	
3. Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22		s. o.	
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations: Parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), excluant ceux auxquels il a été mis fin (point 3), identifiez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent.			
<ul style="list-style-type: none"> • Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi 		s. o.	s. o.
<ul style="list-style-type: none"> • Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie 		s. o.	s. o.
<ul style="list-style-type: none"> • Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui 		s. o.	s. o.
<ul style="list-style-type: none"> • Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité 		s. o.	s. o.
<ul style="list-style-type: none"> • Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement 		s. o.	s. o.
<ul style="list-style-type: none"> • Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment 		s. o.	s. o.
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		s. o.	
6. Parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés			s. o.
7. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	s. o.		
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	s. o.	s. o.	s. o.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Conformément au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, adopté en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et*

sur la protection des renseignements personnels, la Société présente le bilan des demandes reçues et traitées au cours de l'année 2023-2024.

Nombre total de demandes reçues:

→ 10 demandes

Nombre total de demandes traitées:

→ 10 demandes

Liste de demandes traitées

Numéro de la demande	Objet de la demande	Délai de traitement de la demande
AI_2023-2024_01	La liste des employés embauchés par l'intermédiaire de l'agence de recrutement de Carole Fournier pour le Salon de l'emploi d'octobre 2018.	6 jours
AI_2023-2024_02	<ul style="list-style-type: none">La part de l'événementiel et de la vaccination sur les participants et visiteurs de l'année financière 2021-2022 (1^{er} avril au 31 mars) (total de 862 900 participants et visiteurs).Obtenir les données de participants et visiteurs (uniquement pour l'événementiel, ou sinon spécifier la part en vaccination) pour les années calendrier (janvier à décembre) 2019, 2020, 2021 et 2022.	5 jours
AI_2023-2024_03	<ul style="list-style-type: none">Liste des congrès et événements refusés par manque de disponibilité ou d'espaces depuis le 1^{er} octobre 2018. Inclure les lettres de refus envoyées aux organisateurs.Liste des congrès et événements refusés pour des raisons idéologiques, de sécurité ou autres depuis le 1^{er} octobre 2018. Inclure les lettres de refus envoyées aux organisateurs.Correspondance par lettre ou courriel entre le cabinet de la ministre du Tourisme et le Palais des Congrès concernant tout projet d'agrandissement depuis le 1^{er} octobre 2018.	28 jours
AI_2023-2024_04	Documents exposant les motifs de l'inoccupation de la propriété du 51-81 rue Saint-Antoine Ouest (Montréal)	7 jours

Liste de demandes traitées (suite)

Numéro de la demande	Objet de la demande	Délai de traitement de la demande
AI_2023-2024_05	<ul style="list-style-type: none"> Les relevés de cartes de crédit corporative du comité de direction, des gestionnaires et des membres du conseil d'administration depuis le 1^{er} octobre 2018; Les comptes de dépenses et les pièces justificatives pour les membres du comité de direction, les gestionnaires et les membres du conseil d'administration depuis le 1^{er} octobre 2018; et Les coûts des voyages et déplacements et les pièces justificatives pour le comité de direction, les gestionnaires et les membres du conseil d'administration depuis le 1^{er} octobre 2018. 	99 jours (Près de 3500 pages caviardées et 91 heures dédiées au traitement de la demande par les Affaires juridiques et les Finances)
AI_2023-2024_06	Le contrat portant le numéro AO 74-2018-22 signé en juin 2019, ses annexes ainsi que tout amendement et avenant liés au contrat.	2 jours
AI_2023-2024_07	Les enregistrements de toutes vos caméras vidéos devant le 2000, avenue Viger, à Montréal (Palais des congrès) qui ont capté un événement entre moi des gardiens de sécurité, ainsi que des agents de la paix du SPVM, survenu le 26 octobre 2023, entre 21h30 et 23h00.	34 jours
AI_2023-2024_08	<ul style="list-style-type: none"> Les études, documents, rapports et/ou autres portant sur les coûts du gaspillage alimentaire au Palais des congrès de Montréal ces trois dernières années; et Les quantités de nourriture jetée ou perdue et le montant auxquelles elles se chiffrent par année et au total. 	28 jours
AI_2023-2024_09	Investigation sur la possibilité d'obtenir desenregistrements vidéo du « Gala MAX/IMM 2024 » tenu le 17 février 2024 afin de déterminer l'origine d'un état d'affaiblissement.	15 jours
AI_2023-2024_10	Frais des activités de formation et de participation à des colloques et congrès pour 2023-2024	18 jours

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification
	0 à 20 jours	6	
21 à 30 jours	2	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	2	0	0
Total	10	0	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	6	0	0	s. o.
Partiellement acceptée	2	0	0	Chapitre III et articles 21, 22, 53, 54 et 59 de la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>
Refusée (entièrement)	2	0	0	Articles 1 et 9 de la <i>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</i>
Autres	0	0	0	s. o.

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0

Code d'éthique et de déontologie

La Société dispose d'un code d'éthique et de déontologie qui peut être consulté en ligne au congresmtl.com/codeethiquepersonnel. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2024, aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue.



États financiers au 31 mars 2024



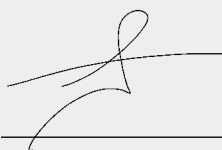
→ Événement ALL IN 2023 de Scale AI.
© Benoit Rousseau

Rapport de la direction

Les états financiers de la Société du Palais des congrès de Montréal (la Société) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.



Emmanuelle Legault
Présidente-directrice générale

Montréal, le 13 juin 2024

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Carle Pomerleau
Directeur des finances et de l'approvisionnement



Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

OPINION

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société du Palais des congrès de Montréal (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et l'état des résultats et l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

FONDEMENT DE L'OPINION

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que,

individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive des changements apportés aux méthodes comptables relatives aux revenus, expliqués à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Roch Guérin, CPA auditeur

Directeur principal d'audit

Montréal, le 13 juin 2024

État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2024

	2024 Budget	2024 Réel	2023 Réel retraité (note 3)
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec			
Relative au fonctionnement	12 366 212 \$	20 374 265 \$	22 704 699 \$
Relative aux immobilisations corporelles (note 14)	9 050 220	5 516 147	7 893 837
Relative aux terrains	—	—	2 519 284
Location d'espaces	11 572 143	12 292 124	17 401 404
Services auxiliaires (note 4)	11 535 610	9 859 878	29 794 382
Redevances (note 5)	7 747 479	7 364 601	9 260 439
Location de locaux	1 288 387	1 668 118	1 074 145
Location à titre gratuit (note 6)	—	225 009	223 855
Intérêts	800 000	691 883	570 927
Virement des contributions reportées (note 15)	77 693	77 692	109 429
Révisions des estimations – OMHS	—	5 146	4 531
	54 437 744	58 074 863	91 556 932
CHARGES			
Frais d'événements (note 7)	8 085 475	9 210 556	30 173 510
Frais d'exploitation et d'administration (note 8)	27 944 910	32 977 989	34 267 878
Taxes municipales et scolaires	9 850 000	9 350 294	9 765 812
Frais financiers (note 9)	2 939 038	2 924 122	4 456 666
Amortissement des immobilisations corporelles (note 18)	7 429 718	7 072 383	9 949 733
Perte à la location à titre gratuit (note 6)	—	225 009	223 855
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles	—	(7 937)	10 894
Charge de désactualisation – OMHS (note 17)	—	8 886	7 980
	56 249 141	61 761 302	88 856 328
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	(1 811 397)	(3 686 439)	2 700 604
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE		73 620 436	70 919 832
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		69 933 997 \$	73 620 436 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière au 31 mars 2024

	2024	2023
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	10 868 915 \$	14 281 077 \$
Débiteurs (note 10)	1 945 812	2 265 266
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	81 486 907	143 643 916
	94 301 634	160 190 259
PASSIFS		
Charges à payer et frais courus (note 11)	18 012 836	19 428 270
Intérêts courus à payer	431 234	645 095
Revenus perçus d'avance	6 506 795	6 376 140
Emprunts (note 12)	1 733 325	2 463 017
Dettes (note 13)	77 341 358	139 618 125
Subventions reportées relatives aux immobilisations corporelles (note 14)	95 841 423	97 863 149
Contributions reportées (note 15)	1 230 769	1 308 461
Passif au titre des sites contaminés (note 16)	630 019	606 371
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 17)	177 766	182 791
	201 905 525	268 491 419
DETTE NETTE	(107 603 891)	(108 301 160)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	3 363 015	3 387 668
Frais reportés	116 382	138 715
Immobilisations corporelles (note 18)	174 058 491	178 395 213
	177 537 888	181 921 596
EXCÉDENT CUMULÉ	69 933 997 \$	73 620 436 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (note 19)

ÉVENTUALITÉS (note 20)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,



Josée Noiseux
Présidente du conseil d'administration



Annie Tremblay
Présidente du comité d'audit

État de la variation de la dette nette de l'exercice clos le 31 mars 2024

	2024 Budget	2024 Réel	2023 Réel
(DÉFICIT) EXCÉDENT DE L'EXERCICE	(1 811 397) \$	(3 686 439) \$	2 700 604 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 188 900)	(3 979 769)	(7 254 960)
Ajustement des immobilisations corporelles	—	1 234 112	—
Réévaluation des immobilisations corporelles - OMHS	—	8 765	18 318
Amortissement des immobilisations corporelles	7 429 718	7 072 383	9 949 733
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	—	(7 937)	10 894
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	—	9 168	98 236
	5 240 818	4 336 722	2 822 221
Acquisition de charges payées d'avance	—	(11 067 412)	(13 146 478)
Utilisation des charges payées d'avance	—	11 092 065	13 118 234
Utilisation des frais reportés	—	22 333	237 531
		46 986	209 287
DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	3 429 421	697 269	5 732 112
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		(108 301 160)	(114 033 272)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE		(107 603 891) \$	(108 301 160) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2024

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Déficit) Excédent de l'exercice	(3 686 439) \$	2 700 604 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 072 383	9 949 733
Virement des subventions reportées relatives aux immobilisations corporelles	(5 516 147)	(7 893 837)
Virement des contributions reportées	(77 692)	(109 429)
(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles	(7 937)	10 894
Réévaluation des immobilisations corporelles - OMHS	8 765	18 318
Amortissement des frais d'émission de la dette	80 347	122 499
Intérêts courus sur marge de crédit	(22 923)	63 517
Perte sur radiation de prêt	—	105 938
Variation des actifs et des passifs au fonctionnement:		
Débiteurs	319 454	(1 144 530)
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	2 347 087	89 249
Subventions reportées	3 494 421	3 674 234
Loyer à recevoir	—	38 365
Charges à payer et frais courus	(253 029)	2 902 890
Intérêts courus à payer	(213 861)	(81 528)
Revenus perçus d'avance	130 655	1 041 665
Passif au titre des sites contaminés	23 648	6 859
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(5 025)	(14 869)
Charges payées d'avance	24 653	(28 244)
Frais reportés	22 333	237 531
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	3 740 693	11 689 859
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 908 062)	(9 128 541)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	9 168	98 236
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(3 898 894)	(9 030 305)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Encaissement de prêt	—	17 049
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	—	17 049
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts contractés	10 949 431	16 399 500
Dettes remboursées	(14 203 392)	(18 161 686)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(3 253 961)	(1 762 186)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE DE L'EXERCICE	(3 412 162)	914 417
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	14 281 077	13 366 660
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	10 868 915 \$	14 281 077 \$
Intérêts payés	3 057 636 \$	4 415 696 \$
Intérêts reçus	687 681	526 236

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

31 mars 2024

1. Constitution et objets

La Société du Palais des congrès de Montréal (la Société), personne morale au sens du Code civil, a été constituée sans capital-actions par la *Loi sur la Société du Palais des congrès de Montréal* (RLRQ, chapitre S-14.1). Elle a pour mission:

- d'administrer et d'exploiter le Palais des congrès de Montréal;
- d'élaborer des projets de développement ou d'exploitation du Palais des congrès de Montréal;
- d'exercer des activités commerciales ou autres de nature à contribuer au développement du Palais des congrès de Montréal et d'en assurer l'exploitation, la promotion et l'administration.

En vertu de l'article 985 de la *Loi sur les impôts* du Québec (RLRQ, chapitre 1-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), chapitre 1 (5^e suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est permise lorsqu'elle est cohérente avec ce dernier.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présenté dans les états financiers. Des estimations et hypothèses ont été utilisées pour évaluer certains éléments, principalement la provision pour créances douteuses, la durée de vie

utile des immobilisations ainsi que les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, l'échéancier prévu des travaux, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

ÉTAT DES GAINS OU PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

REVENUS

Subventions

Les revenus de subvention sont constatés dans l'exercice au cours duquel les faits qui donnent lieu à ces revenus se sont produits, dans la mesure où lesdites subventions sont autorisées, que la Société a satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont comptabilisées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Elles sont virées aux revenus au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Contributions

Les contributions reçues qui font l'objet d'une affectation externe pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de contributions reportées et sont virées aux revenus au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Location d'espaces

Les revenus provenant de la location d'espaces constituent des opérations avec obligations de prestation et sont constatés progressivement, à mesure que la Société remplit son obligation de prestation. L'évaluation de la mesure dans laquelle l'obligation de prestation est remplie est habituellement déterminée en fonction de l'espace locatif qui est mis à disposition des clients au cours de la période de location.

Services auxiliaires

Les revenus provenant de la prestation de services auxiliaires constituent des opérations avec obligations de prestation pour lesquelles la Société doit rendre un service précis en échange de la somme reçue d'un payeur (clientèle événementielle, visiteurs, sous-traitants et divers autres clients). Ces revenus sont constatés au fur et à mesure que l'obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement.

Obligations de prestation remplies à un moment précis

Les revenus des services de stationnement rendus aux visiteurs du Palais sont comptabilisés à un moment précis, soit le jour où le service est rendu. L'évaluation de la mesure est déterminée en fonction du tarif et de la durée du service.

Obligations de prestation remplies progressivement

L'obligation liée aux prestations de services auxiliaires (audiovisuel, aménagement, plomberie et électricité, accueil, vestiaire et sécurité, télécommunications, entretien ménager, stationnement événementiel) étant remplie progressivement, les revenus sont constatés en fonction d'un degré d'avancement. Cette méthode d'évaluation tient compte du montant facturé aux clients pour les services additionnels au rythme auquel ces services leur sont rendus.

Redevances

Les revenus de redevances pour lesquels la Société a une obligation de prestation sont comptabilisés au fur et à mesure que cette obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement. La Société a une obligation de prestation lorsqu'elle doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue d'un payeur (les fournisseurs exclusifs de services audiovisuels et de services alimentaires et aussi la clientèle des événements pour la billetterie).

Obligations de prestation remplies à un moment précis

Les redevances de billetterie sont constatées au moment où les billets sont émis puisque la Société remplit son obligation de prestation à ce moment.

Obligations de prestation remplies progressivement

Les redevances perçues sur les services audiovisuels, les services alimentaires ainsi que les autres redevances sont constatés progressivement, au moment où les services donnant lieu à des redevances sont rendus par les partenaires commerciaux de la Société.

Location de locaux

Les revenus de location de locaux constituent des opérations avec obligations de prestation. Les loyers de base sont constatés progressivement, à mesure que la Société remplit son obligation de prestation de mettre des locaux à la disposition du payeur. Ces revenus sont donc constatés de façon linéaire sur la durée du contrat de location connexe. Un loyer à recevoir des locataires établis selon la méthode linéaire est comptabilisé au titre de l'écart entre le loyer comptabilisé selon la méthode linéaire et le loyer contractuel exigible. Les avantages consentis aux locataires sont comptabilisés en diminution des produits de location de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les loyers à pourcentage, généralement calculés d'après les revenus bruts générés par les locataires, et s'ajoutant aux loyers de base, sont comptabilisés dès que les revenus bruts sur lesquels ils sont calculés sont constatés progressivement, à

mesure que la Société remplit son obligation de prestation de mettre des locaux à la disposition du payeur et dès que les revenus bruts sur lesquels ils sont calculés sont générés par les locataires. Enfin, les frais d'exploitation dont le remboursement par les locataires est prévu aux contrats de location sont constatés à titre de revenus à mesure que ces frais sont encourus puisque c'est à ce moment que les sommes sont exigibles.

Location à titre gratuit

Les opérations non monétaires ayant une substance commerciale sont comptabilisées à la juste valeur.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie, les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus, à l'exception des taxes à la consommation et des charges sociales à payer, les intérêts courus à payer, les emprunts et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Trésorerie

La trésorerie est composée uniquement des soldes bancaires.

PASSIFS

Provision pour vacances et maladies

Les obligations découlant des congés de vacances et des jours de maladie dus aux employés sont comptabilisées à titre de traitement au poste « Charges à payer et frais courus ». Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire, puisque les jours de maladie non pris sont payables annuellement et que la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour allocation de transition

Les obligations découlant de l'allocation de transition accumulée par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées à la valeur courante. Le passif et la charge correspondante qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Les obligations découlant de l'allocation de transition accumulée sont comptabilisées à titre de traitement au poste « Charges à payer et frais courus ».

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations au titre de l'assainissement des sites contaminés sous la responsabilité de la Société, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés dès que la contamination dépasse une norme environnementale existante ou dès que la Société en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs des activités d'assainissement.

L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement. Compte tenu de l'incertitude quant à la période au cours de laquelle les activités d'assainissement seront menées, la Société n'actualise pas ces coûts. Cependant, les coûts ont été majorés pour tenir compte du degré de précision associé au moyen de l'évaluation employée.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- Il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint la Société à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- L'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- Il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Pour les immobilisations faisant l'objet d'un usage productif, les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service. Pour les immobilisations ne faisant plus l'objet d'un usage productif, les coûts de mise hors service sont passés en charge à l'état des résultats, car il n'y a plus de période de réalisation des avantages futurs à laquelle les rattacher.

L'évaluation initiale de la valeur comptable de l'obligation est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance qu'elle soit connue ou estimée.

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Pour les immobilisations faisant l'objet d'un usage productif, ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement. Pour les immobilisations ne faisant plus l'objet d'un usage productif, les ajustements sont constatés à titre de revenu ou de charge de l'exercice.

ACTIFS NON FINANCIERS

En raison de leur nature, les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Frais reportés

Les frais initiaux directs encourus pour la location des espaces commerciaux sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties (à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis) selon la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction de leur durée probable d'utilisation, établie comme suit :

Bâtiment	26 à 40 ans (1)
Aménagements	10 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Équipement informatique	5 et 10 ans
Logiciels	5 et 10 ans

(1) Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie des bâtiments sont amortis sur une durée de 40 à 100 ans.

Les immobilisations en cours de construction ou d'agrandissement ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus ou transférés sans contrepartie à une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. Modifications comptables

ADOPTION DE NOUVELLE NORME COMPTABLE SP 3400, *Revenus*

Le 1^{er} avril 2023, la Société a adopté le chapitre SP 3400, *Revenus*, qui établit des normes de comptabilisation et d'information relatives aux opérations génératrices de revenus. Plus précisément, il différencie les revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») de ceux issus des opérations sans obligations de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

Les principaux éléments du nouveau chapitre sont les suivants :

- Une obligation de prestation s'entend d'une promesse exécutoire de fournir des biens ou services précis à un payeur en particulier ;
- La Société doit constater les revenus tirés d'opérations avec contrepartie lorsqu'elle remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou services promis au payeur ;
- La constatation du revenu tiré d'une opération sans contrepartie doit se faire lorsque La Société a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève d'une opération passée ou d'un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, la Société doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément.

Lorsque la Société détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services

à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

La Société a fait le choix d'appliquer les dispositions de ce chapitre selon l'approche rétroactive avec retraitement des états financiers des exercices antérieurs. Ceci a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les soldes suivants:

État des résultats et de l'excédent cumulé	2023
REVENUS	
Services auxiliaires	223 420 \$
Location de locaux	(237 531)
CHARGES	
Frais d'exploitation et d'administration	(14 111) \$

MODE DE PRÉSENTATION DES FLUX DE TRÉSORERIE

La Société a changé la méthode de présentation des flux de trésorerie de la méthode directe à indirecte. La présentation des flux de trésorerie de l'exercice antérieur a également été modifiée.

4. Services auxiliaires

	2024	2023 Retraité (note 3)
Audiovisuel	1 373 816 \$	15 298 009 \$
Aménagement	1 435 935	4 153 586
Plomberie et électricité	2 273 847	2 845 091
Accueil, vestiaire et sécurité	428 412	2 410 327
Stationnement	1 627 858	1 833 541
Télécommunications	1 337 798	1 731 267
Entretien ménager	690 956	848 533
Autres	691 256	674 028
	9 859 878 \$	29 794 382 \$

5. Redevances

	2024	2023
Services audiovisuels	1 663 785 \$	4 669 387 \$
Services alimentaires	4 376 404	3 306 046
Billets vendus	1 153 174	967 760
Autres	171 238	317 246
	7 364 601 \$	9 260 439 \$

6. Location à titre gratuit

La Société a loué des espaces à titre gratuit à la ville de Montréal, une entité non apparentée. Ces opérations sont effectuées en contrepartie partielle de l'expropriation, aux fins des travaux d'agrandissement du Palais des congrès de Montréal, de certains actifs qui leur appartenaient.

7. Frais d'événements

	2024	2023
Traitements – personnel à l'événement		
Accueil et vestiaire	1 574 483 \$	1 972 782 \$
Services à la clientèle	769 304	1 109 305
Audiovisuel	306 222	398 646
Télécommunications	320 566	275 705
Stationnement	110 579	104 763
Audiovisuel	327 086	14 053 336
Aménagement	2 956 039	7 723 337
Sécurité	115 445	1 792 157
Entretien ménager	1 440 147	1 310 039
Plomberie et électricité	645 545	865 312
Divers services externes	645 140	568 128
	9 210 556 \$	30 173 510 \$

8. Frais d'exploitation et d'administration

	2024	2023 Retraité (note 3)
Traitements et avantages sociaux	12 134 507 \$	11 767 942 \$
Entretien et réparations	10 818 928	11 703 922
Services professionnels et administratifs	1 731 003	2 175 331
Promotion et communications	1 434 934	1 890 264
Électricité et chauffage	1 930 693	1 824 991
Service d'entretien ménager	1 162 044	1 349 547
Service d'entretien spécialisé	1 301 916	1 185 460
Gardiennage	1 806 142	1 138 720
Frais de résiliation	—	605 938
Assurances et permis	559 939	478 279
Formation professionnelle	40 155	102 137
Créances douteuses et irrécouvrables	22 105	29 895
Loyers	11 975	8 593
Frais de décontamination	23 648	6 859
	32 977 989 \$	34 267 878 \$

9. Frais financiers

	2024	2023
Intérêts sur les dettes	2 789 063 \$	4 334 948 \$
Autres intérêts et frais bancaires	135 059	121 718
	2 924 122 \$	4 456 666 \$

10. Débiteurs

	2024	2023
Débiteurs	1 101 249 \$	2 215 119 \$
Provision créances douteuses	(14 925)	(594 034)
Taxes à recevoir	471 118	358 678
Autres débiteurs	304 681	205 032
Intérêts à recevoir	51 480	47 278
Divers à recevoir	32 209	33 193
	1 945 812 \$	2 265 266 \$

11. Charges à payer et frais courus

	2024	2023
Fournisseurs – liés à l'exploitation	5 472 386 \$	5 831 797 \$
Fournisseurs – liés aux immobilisations corporelles	9 052 164	10 214 569
Traitements	1 968 652	1 643 383
Charges sociales	837 562	891 582
Remboursement – clients	–	649 998
Autres	682 072	196 941
	18 012 836 \$	19 428 270 \$

12. Marge de crédit et emprunts à court terme

La Société est autorisée, par décret du gouvernement du Québec, à contracter d'ici au 30 septembre 2024, des emprunts à court terme ou par voie de marge de crédit, jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 12 000 000 \$ pour ses besoins opérationnels et 19 528 900 \$ pour ses projets d'investissement. Les emprunts peuvent être contractés auprès d'une institution financière ou auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec et portent intérêt à taux variable. Au 31 mars 2024, la Société avait contracté des emprunts pour ses projets d'investissement de 1 733 325 \$ (2023: 2 463 017 \$). Pendant l'exercice, des remboursements d'emprunts à court terme de 11 656 200 \$ (2023: 14 000 000 \$) ont été effectués directement par le ministère du Tourisme. Pour cette raison, ces remboursements n'apparaissent pas dans l'état de flux de trésorerie.

13. Dettes

	2024	2023
Billets à payer auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec		
Taux fixe de 3,5097 %, échu le 1 ^{er} septembre 2023	— \$	45 298 035 \$
Taux fixe de 3,5097 %, échu le 1 ^{er} septembre 2023	—	7 241 233
Taux fixe de 2,130 %, remboursable par versements semestriels de 170 472 \$, jusqu'au 1 ^{er} mars 2026 et par un versement de 1 764 669 \$ le 1 ^{er} septembre 2026	2 332 774	2 616 852
Taux fixe de 2,813 %, remboursable par versements semestriels de 1 017 783 \$, jusqu'au 1 ^{er} septembre 2028	8 523 751	10 270 952
Taux fixe de 2,145 %, remboursable par versements semestriels de 3 800 597 \$, jusqu'au 1 ^{er} juin 2029	39 151 916	45 771 751
Taux fixe de 2,655 %, remboursable par versements semestriels de 144 795 \$, jusqu'au 1 ^{er} juin 2036	3 048 797	3 250 829
Taux fixe de 3,226 %, remboursable par versements semestriels de 294 378 \$, jusqu'au 1 ^{er} septembre 2043	8 421 513	8 725 307
Taux fixe de 2,335 %, remboursable par versements semestriels de 266 670 \$, jusqu'au 1 ^{er} décembre 2044	8 769 673	9 088 030
Taux fixe de 1,934 %, remboursable par versements semestriels de 203 442 \$, jusqu'au 1 ^{er} septembre 2045	7 092 934	7 355 136
	77 341 358 \$	139 618 125 \$

Les montants des versements en capital à effectuer sur les dettes au cours des prochains exercices se détaillent comme suit:

2025	10 023 643 \$
2026	10 256 607
2027	11 935 789
2028	10 427 304
2029	9 652 754
2030 et les suivants	25 304 463
Total	77 600 560 \$

Aux fins d'assurer le remboursement en capital et intérêts des emprunts contractés en vertu des régimes d'emprunts institués par la Société, le ministère du Tourisme, après s'être assuré que la Société n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur l'un ou l'autre de ces emprunts, est autorisé à verser à la Société les sommes requises pour suppléer à leur inexécution.

Pendant l'exercice, des remboursements de dettes de 48 153 722 \$ (2023: aucun) ont été effectués directement par le ministère. Pour cette raison, ces remboursements n'apparaissent pas dans l'état de flux de trésorerie.

14. Subventions reportées relatives aux immobilisations corporelles

	2024	2023
Solde au début de l'exercice	97 863 149 \$	102 082 752 \$
Sommes obtenues de l'exercice courant	3 494 421	3 674 234
Virement de l'exercice	(5 516 147)	(7 893 837)
Solde à la fin de l'exercice	95 841 423 \$	97 863 149 \$

15. Contributions reportées

De tierces parties ont financièrement participé, en tout ou en partie, à l'acquisition d'immobilisations corporelles (notamment de l'équipement de cuisine et du matériel audiovisuel), à l'aménagement d'une passerelle et à la transformation d'un espace.

	2024			2023
	Concessionnaire	Fournisseur officiel	Total	Total
Solde au début de l'exercice	1 290 102 \$	18 359 \$	1 308 461 \$	1 417 890 \$
Virement aux résultats	(67 900)	(9 792)	(77 692)	(109 429)
Solde à la fin de l'exercice	1 222 202 \$	8 567 \$	1 230 769 \$	1 308 461 \$

16. Passif au titre des sites contaminés

La Société a comptabilisé un passif qui s'élève à 630 019 \$ (2023: 606 371 \$) au titre de l'assainissement de certains sites contaminés acquis par expropriation dans le cadre de l'agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal. Les coûts de décontamination sont basés sur une étude obtenue auprès d'une firme externe.

Aucun montant de recouvrement relatif aux travaux de décontamination des sites n'est attendu à la date des états financiers.

17. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Société concernent le désamiantage des bâtiments et le démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2024			2023
	Désamiantage	Démantèlement de réservoirs	Total	Total
Solde au début	62 097 \$	120 694 \$	182 791 \$	197 660 \$
Charge de désactualisation	3 529	5 357	8 886	7 980
Révision des estimations	963	(14 874)	(13 911)	(22 849)
Solde à la fin	66 589 \$	111 177 \$	177 766 \$	182 791 \$

PRINCIPALES HYPOTHÈSES UTILISÉES

Au 31 mars 2024, les principales hypothèses utilisées pour l'obligation liée au désamiantage des bâtiments sont les suivantes:

Hypothèses - Désamiantage

	2024	2023
Taux d'actualisation	5,09 %	5,54 %
Période d'actualisation ¹	De 59 à 78 ans	De 60 à 79 ans
Taux d'inflation	2,57 %	2,93 %

¹ La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimés non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service relatifs au désamiantage des bâtiments au 31 mars 2024 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 321 769 \$ (324 552 \$ au 31 mars 2023).

Au 31 mars 2024, les principales hypothèses utilisées pour l'obligation liée au démantèlement des réservoirs contenant des produits pétroliers sont les suivantes:

Hypothèses – Démantèlement de réservoirs

	2024	2023
Taux d'actualisation	4,52 % et 4,98 %	4,05 % et 4,29 %
Période d'actualisation ¹	De 18 à 36 ans	De 19 à 37 ans
Taux d'inflation	2,03 % et 2,15 %	1,58 % et 2,27 %

¹ La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimés non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service relatifs au démantèlement des réservoirs contenant des produits pétroliers au 31 mars 2024 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 184 327 \$ (188 956 \$ au 31 mars 2023).

18. Immobilisations corporelles

	Terrain	Bâtiment	Mobilier et équipement	Aménagements	Équipement informatique	Logiciels	Total
COÛTS							
1^{er} avril 2022	63 534 911 \$	320 718 712 \$	24 301 612 \$	7 059 659 \$	10 949 037 \$	5 355 559 \$	431 919 490 \$
Acquisitions	3 580 726	—	745 702	1 840 859	296 761	790 912	7 254 960
Réévaluation des immobilisations corporelles – OMHS	—	(18 318)	—	—	—	—	(18 318)
Cessions	—	(79 147)	(70 208)	(93 445)	(4 527)	(114 495)	(361 822)
31 mars 2023	67 115 637 \$	320 621 247 \$	24 977 106 \$	8 807 073 \$	11 241 271 \$	6 031 976 \$	438 794 310 \$
Acquisitions	—	—	490 203	1 736 289	430 211	1 323 066	3 979 769
Réévaluation des immobilisations corporelles – OMHS	—	(8 765)	—	—	—	—	(8 765)
Ajustement des immobilisations corporelles	(1 234 112)	—	—	—	—	—	(1 234 112)
Cessions	—	—	(121 314)	—	(150 573)	—	(271 887)
31 mars 2024	65 881 525 \$	320 612 482 \$	25 345 995 \$	10 543 362 \$	11 520 909 \$	7 355 042 \$	441 259 315 \$
CUMUL DES AMORTISSEMENTS							
1^{er} avril 2022	— \$	209 424 118 \$	21 846 631 \$	5 928 321 \$	9 005 895 \$	4 497 091 \$	250 702 056 \$
Amortissement de l'exercice	—	8 276 942	503 171	249 460	701 380	218 780	9 949 733
Cessions	—	—	(48 714)	(91 452)	(1 858)	(110 668)	(252 692)
31 mars 2023	— \$	217 701 060 \$	22 301 088 \$	6 086 329 \$	9 705 417 \$	4 605 203 \$	260 399 097 \$
Amortissement de l'exercice	—	5 237 934	558 389	308 535	679 684	287 841	7 072 383
Cessions	—	—	(121 314)	—	(149 342)	—	(270 656)
31 mars 2024	— \$	222 938 994 \$	22 738 163 \$	6 394 864 \$	10 235 759 \$	4 893 044 \$	267 200 824 \$
VALEUR NETTE COMPTABLE							
31 mars 2023	67 115 637 \$	102 920 187 \$	2 676 018 \$	2 720 744 \$	1 535 854 \$	1 426 773 \$	178 395 213 \$
31 mars 2024	65 881 525 \$	97 673 488 \$	2 607 832 \$	4 148 498 \$	1 285 149 \$	2 461 998 \$	174 058 491 \$

En prévision d'un agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal, le gouvernement du Québec a adopté en février 2017 un décret autorisant le ministère des Transports à acquérir par expropriation, pour le compte de la Société, des terrains limitrophes situés à l'est du Palais. Au cours de l'année, la Société n'a pas enregistré des indemnités et des frais accessoires (2023: 3 580 726 \$). Ces montants sont présentés à titre d'acquisition dans la rubrique « terrain ».

Les projets en cours inclus au tableau ci-dessus se rapportent à de l'aménagement d'une valeur de 632 474 \$ (2023: 2 032 704 \$), à des logiciels informatiques d'une valeur de 634 266 \$ (2023: 561 179 \$) et à des équipements informatiques d'une valeur de 128 941 \$ (2023: 0 \$). Ils n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.

19. Obligations contractuelles et droits contractuels

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est engagée dans des contrats à long terme pour son exploitation, dont la majorité a pour objet des services d'entretien ménager, de sécurité, de manutention, d'entretien spécialisé et de maintien d'actifs. Ils viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2027.

Les paiements minimaux futurs en vertu de ces contrats totalisent 21 226 046 \$ (2023: 18 349 153 \$) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices:

2025	11 669 114 \$
2026	5 833 688
2027	3 723 244
Total	21 226 046 \$

De plus, la Société a une entente de collaboration et de partenariat avec Tourisme Montréal échéant le 21 octobre 2027 selon laquelle elle contribue financièrement à un programme visant à améliorer la position concurrentielle de Montréal sur les marchés internationaux et américains. En date du 31 mars 2024, la Société s'est engagée à verser des sommes qui totalisent 72 771 \$ (2023: 127 771 \$) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices:

2025	22 771 \$
2026	45 000
2027	—
2028	5 000
Total	72 771 \$

DROITS CONTRACTUELS

La Société a conclu différentes ententes de location de salles et d'espaces commerciaux en vertu desquelles elle recevra des sommes qui s'échelonneront jusqu'en 2038.

Les paiements minimaux futurs en vertu de ces contrats totalisent 15 438 620 \$ (2023: 14 544 408 \$) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices:

2025	7 508 747 \$
2026	3 755 700
2027	1 733 731
2028	759 277
2029	303 119
2030 et les suivants	1 378 046
Total	15 438 620 \$

La Société a aussi conclu des ententes avec des partenaires commerciaux pour leur permettre d'offrir leurs services à sa clientèle moyennant le paiement de redevances établies à un certain pourcentage du chiffre d'affaires ainsi généré. Elles viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2026.

20. Éventualités

À la suite de l'acquisition par expropriation de terrains limitrophes à l'est de la Société, cette dernière conteste une décision rendue par le Tribunal administratif du Québec aux fins de l'indemnisation d'un des propriétaires impactés. Des provisions ont été comptabilisées en fin d'exercice avec l'information disponible à la date d'approbation des états financiers.

Diverses autres réclamations et poursuites judiciaires entamées, par ou contre la Société, sont en cours. La direction est d'avis que leur dénouement n'aura pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière ni sur les résultats de ses activités. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers en lien avec celles-ci.

21. Avantages sociaux futurs

RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés de la Société participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2024, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,69 % à 9,39 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations de la Société imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 775 716 \$ (2023: 1 001 144 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

PROVISION POUR ALLOCATION DE TRANSITION

L'allocation de transition est payable au titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi dans la fonction publique, et dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement. Selon les *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, cette allocation correspond à un mois de salaire par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Elle se calcule sur la base du traitement que le titulaire reçoit au moment de son départ et en proportion du temps pendant lequel il a exercé ses fonctions.

	2024	2023
Solde au début	37 793 \$	14 664 \$
Charge nette de l'exercice	23 352	23 129
Solde à la fin	61 145 \$	37 793 \$

22. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente-directrice générale de la Société.

TRANSACTIONS AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

En prévision d'un agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal, le gouvernement du Québec a adopté en février 2017 un décret autorisant le ministère des Transports à acquérir par expropriation, pour le compte de la Société, des terrains limitrophes situés à l'est du Palais. Aucun montant (2023: 32 538 \$) n'a été comptabilisé cette année aux coûts des terrains relativement aux services rendus dans le cadre de ces expropriations.

AUTRES OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société a conclu d'autres opérations avec des apparentés, mais elles ont été effectuées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

23. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en limiter les impacts.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une perte survienne en raison du manquement d'un tiers à ses obligations. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés à la trésorerie, aux débiteurs et aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec.

Trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant qu'elle est investie auprès d'institutions financières réputées.

Débiteurs

La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux débiteurs sont limitées en raison de la diversité de leur provenance.

Le classement chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, se détaille comme suit au 31 mars:

	2024	2023
Moins de 31 jours suivant la date de facturation	623 954 \$	1 431 878 \$
De 31 à 60 jours suivant la date de facturation	443 006	305 229
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	27 819	27 889
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	338 010	563 307
	1 432 789	2 328 303
Provision pour créances douteuses	(14 925)	(594 034)
Autres débiteurs	56 830	172 319
	1 474 694 \$	1 906 588 \$

La Société doit faire des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. La direction considère le type de clients, le secteur d'activité auquel ils appartiennent, l'historique de paiement et les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance afin de déterminer la provision.

Le tableau suivant présente les mouvements de l'exercice liés à la provision pour créances douteuses:

	2024	2023
Solde au début de l'exercice	594 034 \$	813 262 \$
Charge	14 925	179 369
Recouvrement et radiation de créances provisionnées	(594 034)	(398 597)
Solde à la fin de l'exercice	14 925 \$	594 034 \$

La Société est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est essentiellement réduit au minimum puisque ce poste est constitué de contributions à recevoir confirmées par le gouvernement qui jouit d'une bonne notation de crédit. La réception de ces sommes se fait tout au long de l'exercice financier de la Société.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou d'honorer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance.

La Société finance ses activités de fonctionnement ainsi que l'acquisition et l'amélioration de ses immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant des subventions, des marges de crédit et de ses activités d'exploitation. La Société satisfait ses besoins en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de charges, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêt et de capital relatifs aux passifs financiers de la Société.

	2024				Total des flux de trésorerie contractuels	Valeur comptable
	Échéance					
	Moins d'un an	De 1 an à moins de 3 ans	De 3 ans à moins de 5 ans	5 ans et plus		
Charges à payer et frais courus	17 050 452 \$	59 852 \$	14 347 \$	— \$	17 124 651 \$	17 124 651 \$
Emprunts	1 733 325	—	—	—	1 733 325	1 733 325
Dettes et intérêts	11 796 273	25 016 271	21 892 876	29 756 495	88 461 915	77 772 592
	30 580 050 \$	25 076 123 \$	21 907 223 \$	29 756 495 \$	107 319 891 \$	96 630 568 \$

	2023				Total des flux de trésorerie contractuels	Valeur comptable
	Échéance					
	Moins d'un an	De 1 an à moins de 3 ans	De 3 ans à moins de 5 ans	5 ans et plus		
Charges à payer et frais courus	18 419 528 \$	31 049 \$	48 319 \$	— \$	18 498 896 \$	18 498 896 \$
Emprunts	2 463 017	—	—	—	2 463 017	2 463 017
Dettes et intérêts	65 279 690	23 592 546	24 675 328	40 194 041	153 741 605	140 263 220
	86 162 235 \$	23 623 595 \$	24 723 647 \$	40 194 041 \$	174 703 518 \$	161 225 133 \$

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix sur le marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt.

La trésorerie porte intérêt à taux variable. Si les taux d'intérêt pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 avaient été inférieurs ou supérieurs à 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les revenus d'intérêt pour la même période auraient varié de 65 039 \$ (2023: 85 354 \$).

Les emprunts de la Société portent intérêt à des taux variables et sont renouvelés mensuellement auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec. La Société juge qu'une variation du taux d'intérêt n'aurait pas d'impact important, car les emprunts réalisés pour ses besoins opérationnels seront limités et contractés uniquement pour pallier l'attente de réception des subventions autorisées. Quant aux emprunts contractés pour ses besoins en investissements, les intérêts seront entièrement remboursés par le gouvernement du Québec.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auquel est exposée la Société est minime étant donné que la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

Index des tableaux et des graphiques

FAITS SAILLANTS 2023-2024

- 9 → Faits saillants 2023-2024
- 10 → Événements tenus au cours de l'année financière 2023-2024
- 10 → Total des événements de 2019-2020 à 2023-2024
- 10 → Total du nombre de participants de 2019-2020 à 2023-2024
- 10 → Répartition du nombre total de participants par marché en 2023-2024
- 10 → Répartition des événements par marché en 2023-2024
- 10 → Répartition des revenus événementiels par marché en 2023-2024
- 11 → Total des revenus autonomes (en M\$) de 2019-2020 à 2023-2024
- 11 → Total des revenus autonomes au pi² de 2019-2020 à 2023-2024
- 11 → Répartition des revenus autonomes par marché en 2023-2024
- 11 → Retombées économiques (en M\$) de 2019-2020 à 2023-2024
- 11 → Nombre total de nuitées (en milliers) de 2019-2020 à 2023-2024
- 11 → Ententes conclues au cours de l'année financière 2023-2024

SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027

- 56 → Enjeu 1
- 57 → Enjeu 2

UTILISATION DES RESSOURCES

- 70 → Portrait de l'effectif
 - Effectif au 31 mars 2024
 - Nombre et taux de départs volontaires du personnel régulier
 - Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départs volontaire
- 71 → Formation et perfectionnement du personnel
 - Proportion de la masse salariale investie en formation
 - Nombre moyen de jours de formation par personne
 - Somme allouée par personne
- 72 → Contrats de service
 - Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024
- 73 → Gestion des effectifs
 - Répartition et évolution des effectifs en heures rémunérées et en ETC transposés
- 74 → Ressources informationnelles
 - Coûts prévus et coûts réels des ressources informationnelles en 2023-2024

GOUVERNANCE

- 90 → La présence des administrateurs aux réunions du conseil et de ses comités
 - Réunions
- 91 → Rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 mars 2024
- 92 → Mesures d'étalonnage
 - Résultats des mesures d'étalonnage de la Société au 31 mars 2023
- 94 → Rémunération des dirigeants pour l'exercice clos le 31 mars 2024
 - Les cinq plus hauts salariés et membres de la direction

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 100 → Portrait de la consommation de papier au Palais
- 103 → Reddition de comptes en matière de développement durable

AUTRES EXIGENCES LÉGALES

- 113 → Politique linguistique
 - Émissaire et comité permanent
 - Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle
- 115 → Reddition de comptes sur la tarification
- 116 → Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics
 - Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics (article 25), 2023-2024
- 117 → Accès aux documents et protection des renseignements personnels
 - Liste des demandes traitées
 - Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais
 - Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues
 - Mesures d'accommodement et avis de révision

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2024

- 125 → État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2024
- 126 → État de la situation financière au 31 mars 2024
- 127 → État de la variation de la dette nette de l'exercice clos le 31 mars 2024
- 128 → État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2024

Palais des congrès de Montréal

1001, place Jean-Paul-Riopelle

Administration

159, rue Saint-Antoine Ouest, 9^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2 Canada

Tél.: 514 871-8122

Tél. sans frais: 1 800 268-8122

info@congresmtl.com

congresmtl.com

Rapport annuel 2023-2024

Dépôt légal, 3^e trimestre 2024

Bibliothèque nationale du Québec

978-2-550-97996-8

Direction du marketing et des communications

Rédaction, révision et design: Samarkand





→ L'entrée principale du Palais des congrès de Montréal,
Place Jean-Paul-Riopelle.
© Freddy Arciniegas Photography

